This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

THE LIBRARIES

THE
UNIVERSITY OF GEORGIA

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

de la

Société d'Émulation

DU JURA

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU JURA

DIXIÈME SÉRIE

QUATRIÈME VOLUME

1920

LONS-LE-SAUNIER
IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE LUCIEN DECLUME

1920

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DU JURA.

Procès-verbaux des Séances.

Séances du 19 juin 1919.

Présents : MM. MONOT, *Président* ; GUICHARD, *Vice-Président* ; GIRARDOT, MIAS, Maurice PROST, abbé PERROD, Mlle TAVIOT et CARREZ, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

M. le Président donne connaissance de la correspondance, notamment d'une lettre de M. le comte de MONTRICHARD, au château de Montmirey-la-Ville, dans laquelle notre nouveau collègue adresse ses remerciements à la Société pour les deux volumes des *Mémoires* qui lui ont été envoyés récemment à titre gracieux.

M. COURTOT, ingénieur des Arts et Manufactures, 8, rue du Collège, à Dole, désire recevoir le volume de 1918. Sur la proposition de M. MONOT, il lui sera adressé au même titre.

La Société des Naturalistes de Levallois-Perret demande à recevoir les *Mémoires* de la Société d'Emulation du Jura. Comme elle ne figure plus sur la liste d'échanges, elle pourra s'adresser à la Société d'Histoire naturelle nouvellement créée à Lons-le-Saunier.

Digitized by Google

M. le Président annonce qu'il vient de faire envoyer douze volumes des *Mémoires* et un exemplaire de la « Franche-Comté au XVI^e siècle » (traduction de M. E. MONOT), en réponse à une demande faite par le Maire de Metz, en faveur de la bibliothèque de la cité redevenue française.

Il rend compte également des démarches faites et de la correspondance échangée en vue de la protection de la Région des Lacs et de la Vallée du Hérisson ; puis il donne la composition du volume de 1919, telle qu'elle a été arrêtée par la Commission de lecture.

Avant d'aborder les communications inscrites à l'ordre du jour, il est procédé au vote sur l'admission de M. Albert TIXIER, substitut du Procureur de la République à Lons-le-Saunier.

A l'unanimité, M. TIXIER est nommé membre résidant au chef-lieu.

De nouvelles propositions sont faites :

MM. FEUVRIER et BEY présentent M^me Alfred BROCHET, à Dole ;

M^me HENRI-ROSIER et M. l'abbé BRUNE présentent également M. Eugène SARLIN-GRÉVY, boulevard de Courcelles, à Paris, et MM. LEJAY et NOURRY, M. PROTET, percepteur à Moirans ;

MM. GIRARDOT et Maurice PROST présentent M. Attale RICHE, professeur de géologie à la Faculté des Sciences de Lyon.

Il sera statué sur ces demandes à la prochaine réunion.

M. CHAPOY, auteur d'une pièce de poésie ayant obtenu un prix au concours d'une Société littéraire, n'a pu venir lui-même déclamer ses beaux vers sur les Moulins à vent de Belgique. M. MONOT en donne lecture aux applaudissements de l'Assemblée.

Digitized by Google

M. le Président donne également connaissance du mémoire de M. E Longin, sur « Un Emule de La Cuson, le Capitaine La Courbière ». Cette intéressante communication sera publiée dans le prochain volume.

Après la fixation de la date de la réunion de juillet au jeudi, 10, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 10 juillet 1919.

Présents : MM. Guichard, *Vice-Président* ; Bey, Declume, Dodane, Girardot, Jeantet, Lebrun, Letorey, Mercier, Mias, Maurice Prost, abbé Perrod, Tixier, Mme Trouillot et Carrez, *Secrétaire*.

Absents excusés : MM. Monot, Lombard, Mlle Taviot.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

M. Ficher a écrit, à la mémoire d'artistes comtois, les Rosset, quelques pages qui ont fini par former un volume dont il vient d'être envoyé un exemplaire à la bibliothèque de la Société d'Emulation. M. l'abbé Perrod analyse ce petit ouvrage : « Une famille de sculpteurs et de peintres comtois », et il rappelle incidemment que M. le chanoine Brune a déjà publié plusieurs articles intéressants sur ce sujet.

M. Girardot annonce qu'il fera prochainement une communication sur le projet de percement de la Faucille. Il donne quelques détails sur la nature des terrains à traverser et sur les difficultés que l'on pourrait rencontrer en cours d'exécution.

Digitized by Google

Il communique à l'Assemblée un plan détaillé de la future ligne, établi autrefois par M. Henri Chevaux, ingénieur des Ponts et Chaussées, actuellement à Tunis et membre correspondant de la Société d'Emulation.

Il est ensuite statué sur les candidatures présentées à la séance de juin.

Mme Alfred Brochet, à Dole ; M. Eugène Sarlin-Grévy, boulevard de Courcelles, à Paris ; M. Protet, percepteur à Moirans ; M. Attale Riche, professeur de géologie à la Faculté des Sciences de Lyon, sont admis à l'unanimité à faire partie de la Société.

La Commission chargée de l'apurement du compte de l'exercice 1918 a reconnu que les recettes et les dépenses sont les suivantes :

Recettes	14.040 74
Dépenses, non compris la facture Declume s'élevant à 1.096 fr. 30	216 10
Excédent des recettes.....	13.824 64

Cette somme est représentée par :

1° Solde du compte de la banque Prost.....	2.557 20
2° 18 obligations du Jura.....	8.250 »
3° 3 bons de la Défense nationale	3.000 »
4° En caisse chez le Trésorier..	17 44
Total égal.....	13.824 64

Toutes les recettes et les dépenses non effectuées en 1918, par suite du retard dans l'envoi du volume et du recouvrement des quittances, seront reportées à l'exercice de 1919.

Les conclusions du rapport de la Commission d'apu-

Digitized by Google

rement proposant l'approbation du compte de 1918 sont mises anx voix et adoptées à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 9 octobre 1919.

Présents : MM. Monot, *Président* ; Guichard, *Vice-Président* ; Girardot, Lebrun, Lombard, Letorey, Maitre, abbé Perrod, Maurice Prost, Robin, Mlle Taviot, Dr Vagniot et Carrez, *Secrétaire*.

Absent excusé : M. Declume.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

M. le Président adresse ses félicitations à M. l'abbé Perrod, au sujet de sa nomination de Membre correspondant du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et à M. le chanoine Brune, nommé récemment curé doyen de la paroisse des Cordeliers.

Il informe l'assemblée que M. le capitaine Georges Grand, membre de la Société d'Emulation, se propose d'offrir au musée de la ville de Lons-le-Saunier un fanion de guerre, souvenir de la grande épopée de 1914-1918.

Il adresse ensuite ses condoléances à l'un de nos plus jeunes collègues, M. Pierre Desbrest, qui vient d'avoir la douleur de perdre sa mère ; puis il annonce le décès de M. Paul Choffat, géologue, survenu à Lisbonne le 6 juin dernier. M. Girardot fera prochainement l'éloge de ce regretté correspondant et rédigera, à cet effet, une notice nécrologique pour les prochains *Mémoires*.

Il est donné lecture de la correspondance, notamment

Digitized by Google

d'une lettre envoyée au Président par le Conservateur de la Bibliothèque de Metz et dans laquelle il le remercie d'avoir bien voulu lui faire parvenir un assez grand nombre de volumes de la Société d'Emulation du Jura.

La Société d'Emulation de Cambrai voulant reconstituer sa collection de Mémoires, en partie détruite par suite de l'occupation allemande, demande si la Société d'Emulation du Jura consentirait à se désaisir des volumes qu'elle a reçus en qualité de Société correspondante. Après discussion, il est décidé que les *Mémoires* envoyés par cette Société et qui ont été classés par M. Lombard, bibliothécaire de la ville, resteront à la bibliothèque de Lons-le-Saunier. Toutefois, il pourra être envoyé à Cambrai un certain nombre d'exemplaires de nos *Mémoires*, comme il a été fait à la suite de la demande de la municipalité de Metz.

Avis favorable est donné à une demande de l'Académie de Belgique, cette Société désirant recevoir diverses publications de la Société d'Emulation du Jura.

M. le Président a reçu de la Société d'Émulation d'Abbeville l'Historique et la Géographie du département de la Somme. Il propose d'offrir cet ouvrage à la bibliothèque de la ville. — Adopté.

Il a reçu également les trois premiers fascicules de la *Revue de Franche-Comté et des Monts Jura* qui renferment des articles assez intéressants. Cette publication sera versée à la bibliothèque de la Société.

Il fait part à l'Assemblée d'une lettre par laquelle M. Longin demande l'insertion dans les *Mémoires* de son manuscrit : « Un mariage au XVII^e^ siècle, Marie de Ray ».

M. Monot analyse ce travail d'une bonne érudition et en cite les passages les plus intéressants. A l'unanimité, l'Assemblée décide que cette étude figurera dans le volume de 1920.

Digitized by Google

La lecture du manuscrit de M. ROBIN, sur : « Un effet de la main-morte dans le Haut-Jura », est reportée à la réunion du 13 novembre.

MM. MONOT et l'abbé PERROD présentent M. VOGELIN, docteur en médecine à Lons-le-Saunier, et M. l'abbé GROSPIERRE, compositeur de musique, à Dole. MM. GUICHARD et MONOT présentent également M. GARNIER, juge au Tribunal de Lons-le Saunier, et M. Frédéric DE CHAVANNES, 10, Avenue de l'Opéra, à Paris. Il sera statué prochainement sur ces diverses candidatures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 13 novembre 1919.

Présents : M. MONOT, *Président* ; chanoine BRUNE, BEY, R. GENOUD, GIRARDOT, LACHICHE, LEBRUN, LEJAY, LETOREY, MAITRE, MERCIER, Maurice PROST, abbé PERROD, Mlle TAVIOT, Mme TROUILLOT, Dr VAGNIOT, Dr VOGELIN et CARREZ, *Secrétaire*.

M. DAYET, membre de la Société d'Emulation du Doubs, assiste également à la séance.

Absents excusés : MM. GUICHARD, LOMBARD et DODANE.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Il est procédé au vote sur les candidatures de MM. Frédéric DE CHAVANNES, GARNIER, abbé GROSPIERRE et Dr VOGELIN. Il sont admis à l'unanimité.

Deux nouvelles présentations sont faites : celle de M. MARCHANDON DE LA FAYE, propriétaire à Château-

Digitized by Google

Chalon, par MM. MONOT et l'abbé PERROD ; celle de M. le Capitaine MOLLANDIN, archéologue à Dole, par MM. MONOT et FEUVRIER.

M. le Président souhaite une respectueuse bienvenue à M. le Dr VOGELIN, ancien médecin principal de l'armée. Le nouveau sociétaire répond par quelques paroles sincèrement applaudies.

Il exprime également à M. le chanoine BRUNE toute la satisfaction qu'apporte à l'Assemblée la présence d'un de ses membres les plus érudits, et à M. DAYET tous ses sentiments de sincère et très cordiale confraternité.

Il donne lecture d'une circulaire de l' « Association Rhodania » et propose d'adhérer en principe à l'œuvre entreprise par cette Société, avec laquelle il pourrait être fait des échanges de publications. — Adopté.

Après avoir énuméré les listes des volumes et fascicules reçus des Sociétés savantes et signalé une étude sur les voies romaines dans l'arrondissement de Dole, par M. FEUVRIER, de concert avec M. le chanoine BRUNE, M. MONOT parle d'un nouveau recueil de poésies : « Avant l'Aurore », de M. Alphonse GAILLARD, des Bouchoux. Il en sera donné un compte-rendu en décembre prochain.

Au sujet d'un entrefilet paru dans le *Journal des Débats*, une discussion s'engage sur l'orthographe du mot « Crédo », « Crêt d'eau » ou « Crédoz », nom bien connu d'un sommet de la chaîne du Jura. La conclusion est qu'il faut écrire ce mot « Crêt d'eau », comme d'autres similaires : « Crêt de la neige », « Crêt de Chalam », etc , et non « Crédo » ou « Crédoz », dont l'étymologie ne saurait s'expliquer.

Avant d'aborder les communications à l'ordre du jour, M. le Président fait connaître la nomination posthume dans la Légion d'Honneur d'un de nos regrettés

Digitized by Google

confrères, M. Louis LAUTREY, tué bravement à l'ennemi.

Puis il invite MM. LEBRUN et LEJAY à présenter la belle collection d'objets préhistoriques trouvés par eux sur les bords du lac de Chalain et dans la grotte d'Arlay.

L'examen de ces diverses pièces dont quelques-unes sont fort remarquables, intéresse vivement les membres présents.

Les explications de nos deux savants et actifs collègues, auxquelles M. GIRARDOT ajoute quelques commentaires, sont réunies dans une note mise à la suite du procès-verbal.

La question du Hérisson devenant d'une actualité de plus en plus pressante, M. MONOT en fait un exposé aussi complet que documenté. Il rappelle que la Commission des Sites, dont il fait partie, a adopté les conclusions du rapport de M. KOPP, agent-voyer en chef, tendant à la conservation des cascades et des lacs supérieurs, laissant à l' « Union électrique » la disposition des deux lacs inférieurs du Val de Chambly.

La Société d'Émulation s'est ralliée également à cette proposition, mais la Société industrielle n'a tenu aucun compte des vœux émis et elle continue des études qui, si elles devaient aboutir à un résultat positif, sacrifieraient ainsi un de nos plus beaux paysages jurassiens.

M. Maurice PROST ajoute quelques mots et fait remarquer que cette Société financière qui veut imposer ses volontés, malgré l'opposition du Conseil général et de diverses Associations jurassiennes, comprend un trop grand nombre de membres étrangers.

Toutes ces explications sont écoutées avec une attention soutenue et l'Assemblée y donne un assentiment unanime.

Quelques beaux vers d'un poète qui a voulu rester

Digitized by Google

inconnu sont ensuite lus par M. l'abbé Perrod. Ils sont vivement applaudis, et M. le Président remercie notre confrère de cette communication inattendue.

Puis il annonce que la prochaine réunion se tiendra le 4 décembre, en faisant appel à la présence du plus grand nombre possible d'électeurs, car il s'agit du renouvellement intégral du bureau de la Société.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Communications de MM. Lejay et Lebrun. — MM. Lejay et Lebrun présentent quelques objets provenant du lac de Chalain et de la grotte d'Arlay.

Les premiers ont été récoltés presque tous à la surface ; aucune précision ne peut donc être faite sur leur gisement primitif (couches de la pierre polie ou du bronze).

Ils consistent en pointes de flèches dont trois à cran, pointe de javelot, racloirs et grattoirs, différents outils en corne de cerf, navette pour fabriquer des filets, manches d'outils, hache-marteau en bon état de conservation.

Les fouilles commençées à la grotte d'Arlay en 1918 ont été continuées les 1er juin, 21 et 28 septembre. Elles ont permis de dégager une dent d'éléphant, probablement du mammouth, des silex taillés (pointes et grattoirs simples ou doubles), de nombreux ossements, des dents, entre autres une de rhinocéros non encore signalé dans cette grotte.

Digitized by Google

Séance du 18 décembre 1919.

Présents : MM. MONOT, *Président* ; BEY, chanoine BRUNE, DÉCLUME, DODANE, GIRARDOT, LACHICHE, LEBRUN, LETOREY, LIBOIS, LOMBARD, MERCIER, ROBIN, Mlle TAVIOT, Mme TROUILLOT, TIXIER, Dr VOGELIN, VIANNAY et CARREZ, *Secrétaire*.

Absents excusés : MM. GUICHARD, abbé PERROD et LEJAY.

M. DAYET, membre de la Société d'Emulation du Doubs, assiste à la réunion.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Il est procédé au vote sur les candidatures de MM. MARCHANDON DE LA FAYE et le Capitaine MOLLANDIN, présentés en novembre. Tous deux sont admis à l'unanimité.

MM. MONOT et Alphonse GAILLARD, présentent M. RICHARD, poète franc-comtois, ancien maire de Poligny. Le vote sur cette candidature aura lieu en janvier prochain.

Aux termes de l'art. 8 du règlement, dont il est donné lecture par le Secrétaire, il y a lieu de procéder au renouvellement intégral du Bureau, ainsi que l'indique l'ordre du jour des convocations.

Il est procédé à un scrutin secret qui donne les résultats suivants :

Président : M. l'abbé PERROD ;

Vice-Président : M. Philippe GUICHARD ;

Seerétaire-Trésorier : M. Honoré CARREZ.

Digitized by Google

Après la proclamation des noms des élus, M. MONOT, président sortant et non rééligible, remercie vivement ses collègues de la sympathie qu'ils n'ont cessé de lui témoigner depuis de nombreuses années et il leur exprime la satisfaction très grande qu'il a éprouvée dans l'exercice de ses fonctions.

M. CARREZ, secrétaire-trésorier, remercie également les Membres présents de la nouvelle marque de confiance qu'ils viennent de lui accorder.

Après avoir fait connaître les envois des Sociétés savantes et donné lecture de la correspondance, M. le Président invite M. GIRARDOT à prendre la parole sur la découverte d'une station préhistorique faite par M. HUGON près de Marigna-sur-Valouse.

Le savant Conservateur du Musée fait remarquer à ce sujet que la prudence s'impose quand il s'agit de déterminer les caractères spéciaux des silex taillés. Toutefois, il croit pouvoir se prononcer affirmativement sur quelques-uns des échantillons envoyés par notre confrère. De nouvelles recherches viendront sans doute confirmer la réalité de l'existence de cette station nouvellement signalée.

Le dernier recueil de vers de M. Alphonse GAILLARD, intitulé « Avant l'Aurore », fait l'objet d'une analyse détaillée par M. MONOT, qui montre le caractère tout particulier de ce nouveau volume, dans lequel l'auteur nous fait part des sentiments éprouvés pendant sa rude vie de soldat de la Grande Guerre.

Il lit plusieurs morceaux qui sont écoutés avec la plus grande attention et fort goûtés des auditeurs. On applaudit discrètement, mais sincèrement, ces pages d'un caractère si élevé et dont quelques-unes, nous l'espérons, pendront place dans le prochain volume des *Mémoires*.

Après avoir fixé la date de la prochaine réunion au

Digitized by Google

15 janvier, l'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance.

Séance du 15 janvier 1920.

Présents : MM. l'abbé PERROD, *Président* ; BEY, chanoine BRUNE, FEUVRIER, LACHICHE, LEBRUN, LETOREY, MERCIER, MONOT, Maurice PROST, Mme ROSIER, Mlle TAVIOT, Mme TROUILLOT, VIANNAY, Dr VOGELIN et CARREZ, *Secrétaire*.

Absents excusés : MM. GUICHARD, DECLUME, LOMBARD et LEJAY.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

M. l'abbé PERROD remercie vivement ses collègues de l'honneur qu'ils viennent de lui faire en l'appelant à nouveau à présider leurs séances. Il fait un éloge bien mérité de son prédécesseur, M. MONOT, qui a occupé pendant deux années consécutives la présidence de la Société d'Emulation. Il adresse également ses meilleurs compliments au vénérable Vice-Président et au Secrétaire-Trésorier.

Dans un langage élevé, il donne un souvenir ému à la mémoire de nos vaillants confrères tués à l'ennemi et notamment à l'un de ses prédécesseurs, M. le commandant DE VILLARD.

Il parle également du centenaire de la Société d'Emulation et rappelle à cette occasion, par la lecture d'une courte notice, la vie et l'œuvre du chanoine MARION, l'un des fondateurs et le premier président de cette Société, en 1818.

Digitized by Google

Parmi les fascicules reçus dernièrement, rien d'intéressant n'est à signaler en ce qui concerne la région comtoise.

Il est donné communication du programme du 53e congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements. Les séances se tiendront à Strasbourg au mois de mai prochain.

M. le Président annonce ensuite que Mme Lobrichon l'a avisé de l'envoi prochain, pour le Musée de la ville, de quelques tableaux du regretté peintre franc-comtois mort en 1914. Il est entendu que la Société prendra à sa charge les frais d'expédition.

Après avoir adressé ses meilleurs souhaits de bienvenue à nos collègues de Dole qui assistent à la séance, M. l'abbé Perrod lit la première partie du mémoire de M. l'abbé Grospierre sur « Les Vieilles Chansons d'autrefois ». Ce travail, d'une solide érudition musicale et d'une haute tenue littéraire, est vivement applaudi.

M. Feuvrier rappelle alors à ses collègues qu'il a fait éditer une très ancienne chanson française : « La Perdriole », et il se fait un plaisir d'en offrir un exemplaire à chacun des membres présents.

Il est donné communication des lettres de démission de MM. Benoit et Drieu.

M. Monot, après avoir remercié M. le Président des aimables paroles qu'il lui a adressées au début de la séance, est heureux d'annoncer trois nouvelles demandes d'admission.

M. André Monnier, conseiller général, à Baudin, est présenté par MM. l'abbé Perrod et Emile Monot ; M. Albert Saulé, docteur en médecine, à Petit-Noir, par MM. Mercier et Monot ; M. le notaire Baron, à Lons-le-Saunier, par MM. l'abbé Perrod et Guillaumot.

Digitized by Google

Le vote sur ces candidatures aura lieu en février prochain.

Une élection au scrutin secret a lieu ensuite. Elle concerne la nomination de M. RICHARD, ancien maire de Poligny, présenté en décembre par MM. MONOT et Alphonse GAILLARD. M. RICHARD est admis.

M. FEUVRIER communique à l'Assemblée un objet métallique de forme cubique, percé de plusieurs ouvertures, provenant de fouilles faites à Saint-Aubin il y a une dizaine d'années. On en ignore l'origine et l'usage. Toutefois, MM. FEUVRIER et GIRARDOT croient pouvoir affirmer que cette pièce très rare appartient à l'époque gallo-romaine.

Après avoir fixé la date de la prochaine réunion au deuxième jeudi de février, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 12 février 1920.

Présents : MM. l'abbé PERROD, *Président* ; colonel BAILLE, BEY, Chanoine BRUNE, DECLUME, DODANE, LACHICHE, LEBRUN, LOMBARD, MAITRE, MERCIER, ROBIN, M^lle^ TAVIOT, M^me^ TROUILLOT, D^r^ VOGELIN et CARREZ, *Secrétaire*.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

M. le Président donne lecture de la correspondance et analyse les fascicules reçus dernièrement. Il signale tout particulièrement un article intéressant sur M. DÉCHELETTE, publié dans les *Mémoires* de la Société éduenne.

Digitized by Google

Il lit ensuite la seconde partie de l'étude de M. l'abbé GROSPIERRE.

Cette lecture intéresse vivement les membres présents et ils apprennent avec satisfaction que l'auteur viendra, le 11 mars prochain, parler lui-même, des « Vieilles Chansons du Pays », il sera d'ailleurs accompagné d'un pianiste.

Les Membres de la Société d'Emulation sont invités à amener à cette réunion, qui aura lieu dans la salle du Tribunal de Commerce, les personnes de leurs familles que cette audition pourrait intéresser.

M. LEBRUN communique à la Société deux pièces rares :

1° Une très belle monnaie d'or trouvée à Conliège, datant de l'époque de Christophe Colomb et portant l'effigie de Ferdinand le Catholique ;

2° Un médaillon de cristal dans la masse duquel est incrusté un buste de Napoléon 1er, et qui paraît être en platine. Cet objet aurait été, dit-on, donné en souvenir à l'un des serviteurs de l'Empereur à Ste-Hélène, mais cette tradition paraît douteuse pour plusieurs raisons exposées par M. l'abbé PERROD

Un mémoire de M. l'abbé BURLET, à Etival, sur une famille de brigands ayant existé dans cette localité au XVIIe siècle, provoque quelques remarques.

M. le Président estime qu'il convient d'encourager MM. les Curés et les Instituteurs à recueillir les traditions locales, non seulement les plus anciennes, mais celles qui ont trait aux guerres de l'indépendance franc-comtoise, à la conquête de Louis XIV, à l'époque révolutionnaire, à l'invasion autrichienne et même à la guerre de 1870-1871.

Ces récits où l'on parle des vestiges et des souvenirs du passé doivent toujours s'appuyer sur des docu-

Digitized by Google

ments authentiques et être racontés avec précision, sans aucune prétention littéraire ; ils pourront ainsi rendre de réels services à l'étude de l'histoire locale, et la Société d'Emulation accueillera avec plaisir toutes les communications de cette nature.

Il est ensuite procédé à la nomination d'un membre de la Commission de lecture, en remplacement de M. l'abbé PERROD, président. M. MONOT est élu à l'unanimité.

Les présentations faites le 15 janvier dernier sont également mises aux voix et adoptées.

En conséquence, MM. le notaire BARON, à Lons-le-Saunier ; André MONNIER, conseiller général, à Baudin ; Albert SAULÉ, docteur en médecine, à Petit-Noir, sont admis à faire partie de la Société.

A la fin de la séance, M. le Président donne la parole à M. le chanoine BRUNE. Celui-ci propose alors de répartir les revues et fascicules envoyés par les Sociétés correspondantes entre les Membres de la Société qui voudraient bien accepter d'en donner un compte-rendu sommaire à l'une des réunions suivantes. Cette proposition est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 11 mars 1920.

Présents : M. l'abbé PERROD, *Président* ; colonel BAILLE, BEY, chanoine BRUNE, DECLUME, DODANE, FEUVRIER, GARDIEN, Chanoine GUICHARD, LACHICHE, LEBRUN, LETOREY, LEJAY, Capitaine MARTEAU, MONOT, Maurice PROST, ROBIN, Mlle TAVIOT, Mme TROUILLOT, Dr VAGNIOT, VIANNAY et CARREZ, *Secrétaire*.

Digitized by Google

Absents excusés : MM. GUICHARD, LOMBARD et Dr VOGELIN.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté.

M. le Président fait l'éloge de M. le chanoine POULIN, curé de Saint-Désiré, récemment décédé.

Une notice biographique sur notre regretté confrère sera inscrite à la suite du procès-verbal.

Il donne lecture de la correspondance, notamment d'une lettre de remerciements de M. André MONNIER, conseiller général, qui vient d'être admis à faire partie de la Société. Il annonce également l'envoi d'un mémoire de M. le chanoine BOURGEAT, sur : « La Houille dans le Jura ».

L'analyse des fascicules reçus n'offre rien de particulier à signaler.

M. le Président aborde ensuite la question si intéressante de l'érection de monuments à la mémoire des soldats morts pour la France ; il signale un certain nombre d'inconvénients qui risquent de compromettre, dans beaucoup de localités, la réussite de cette entreprise patriotique.

Il soumet à l'Assemblée un projet de vœu dont le texte, mis aux voix, est adopté à l'unanimité et sera communiqué aux autorités compétentes.

On passe ensuite à l'ordre du jour portant une communication de M. l'abbé GROSPIERRE, sur les : « Vieilles Chansons du Pays ».

L'auteur, par suite d'une indisposition sérieuse, n'ayant pu venir lui-même interpréter son œuvre, M. le Dr GONOT, accompagné au piano par M. GARDIEN, chante avec beaucoup d'art et d'expression quelques-unes de ces anciennes romances.

Tous deux recueillent les applaudissements chaleureux de la nombreuse assistance qui se presse dans la

Digitized by Google

salle du Tribunal de Commerce, les familles des Membres de la Société ayant été invitées exceptionnellement à cette réunion.

M. le Président félicite vivement les deux artistes dolois. Il propose de décerner à M. le Dr Gonot le titre de Membre correspondant de la Société d'Emulation. Cette motion est adoptée par acclamations.

Lecture est donnée d'une étude de M. l'abbé Perrod sur l'origine de la coutume traditionnelle des : « Œufs de Pâques ».

Au sujet du Centenaire des « Méditations », célébré le 13 mars dans tous les établissements d'enseignement, M. Monot rappelle que Lamartine avait accepté, en 1829, de faire partie de la Société d'Emulation du Jura. Il lit une lettre authentique, écrite par le célèbre poète en cette circonstance et retrouvée par M. Lombard, bibliothécaire, dans les archives de la Société. Il parle des origines moréziennes de la famille de Lamartine et il cite les quelques pages où celui-ci y fait allusion en célébrant la beauté des sites jurassiens de la Haute-Montagne.

Cette communication est vivement applaudie et M. le Président, au nom de la Société, adresse à M. Monot ses plus vifs remerciements.

M. Louis Lebrun signale une note bibliographique publiée par une Revue, où l'érudition si vantée des savants d'Outre-Rhin est mise en défaut d'une façon assez inattendue. Il s'agit d'un botaniste allemand qui, à propos d'une thèse sur la cellule vivante, cite un grand nombre d'ouvrages scientifiques, et parmi ceux-ci les : « Impressions cellulaires » de l'ancien ministre Baïhaut !

Avant de lever la séance, M. le Président, en termes fort aimables, remercie les personnes présentes à cette

Digitized by Google

réunion toute spéciale. C'est là une heureuse tentative dont la réussite a été complète et se renouvellera, il l'espère, dans un avenir très prochain.

La prochaine séance est fixée au 15 avril.

*
* *

Nécrologie. — M. l'abbé Elie POULIN était né, en 1858, à Bief-du-Fourg. Sa famille est l'une des plus anciennes et des plus honorables du village. Elle a donné au XVIII[e] siècle un vicaire général au diocèse de Besançon et plusieurs prêtres à celui de Saint-Claude, au cours du XIX[e]. L'un d'eux est mort, il y a quarante ans environ, curé de Beaufort et a laissé, avec une bibliothèque considérable, la réputation d'un érudit.

Au sortir du Séminaire, en 1883, M. l'abbé Elie POULIN fut envoyé comme vicaire à Poligny, puis comme curé à Chamblay, d'où il vint à Saint-Désiré de Lons-le-Saunier, en 1893.

Il faisait partie de la Société d'Emulation du Jura, depuis 1902, n'assistait que rarement à ses séances, durant les dernières années, mais s'intéressait vivement à ses travaux. Récemment encore, il patronait la candidature d'un de ses amis.

Il y a quelques années, il avait publié un petit travail sur son pays natal. Il aimait la beauté de son église si ancienne et si vénérable ; c'est lui qui fit percer la porte monumentale à l'entrée de la grande nef, et soutenir par des arceaux, il y a quelques mois, les tribunes qui menaçaient de s'écrouler.

Son éloge comme prêtre et même comme homme privé n'a pas sa place ici. Il était d'ailleurs sur les lèvres et dans les cœurs de tous ceux qui assistaient si nombreux, ce matin, à ses funérailles et qui l'ont

Digitized by Google

accompagné jusqu'à l'endroit qu'il avait lui-même choisi pour son repos : au pied des grands arbres où passe dans les branches en murmurant le vent qui vient de sa montagne, à côté du chanoine MARION et du P. AGATHANGE, les deux curés de la ville au début du XIX[e] siècle, tous deux aussi bons serviteurs de l'Eglise et du Pays.

*
* *

Vœu relatif aux Monuments aux Morts de la Guerre

« Partout s'élèvent ou vont s'élever des monuments commémoratifs des martyrs de la Grande Guerre.

« Il convient de rendre d'abord un juste hommage à leurs souscripteurs, qui rivalisent d'empressement et de générosité ; mais il faut aussi considérer qu'ils sont laissés d'ordinaire, quant à leur exécution, au goût de ceux qui en prennent l'initiative : municipalités, clergé paroissial, etc., et ce goût, si l'on regarde ce qui a été fait déjà n'apparaît pas toujours suffisamment formé. On a signalé ici ou là, nous nous garderons de préciser encore que nous puissions le faire, des réalisations qui ne semblent vraiment pas heureuses. Puis, des industriels, plus soucieux de bénéfices que d'art et de beauté, ont répandu des prospectus et obtenu des commandes ; le papier, le carton comprimé, le ciment moulé, le bois et le fer blanc aussi bien que la pierre et le marbre, sont tour à tour préconisés et employés et de quelle façon parfois ? On risque aussi de retrouver dans des conditions très différentes de situation des monuments pareils — faits en série — que leur ressemblance ou leur identité rendra d'aspect banal et même vulgaire, alors qu'on devrait s'inspirer, pour chaque localité, chaque édifice, pour chaque emplacement, des conditions particulières de milieu, d'entourage, de construction et de durée : *Il faut au souvenir qu'on garde pour la Postérité, dans des sortes de reliquaires, des noms qui doivent demeurer impérissables et à jamais vénérés !*

Digitized by Google

« Quand il s'agit de monuments privés, il n'y a rien à dire, évidemment, mais la question est toute autre pour les monuments publics.

« Gardienne séculaire de l'histoire et des traditions de la Province, soucieuse de sa beauté artistique, et non moins préoccupée de voir fixer la gloire de ses enfants dans des monuments dignes d'eux :

« La *Société d'Emulation du Jura* consultée d'ailleurs par de nombreuses personnes qui s'inquiètent à juste titre de la situation,

« Emet le vœu que, toutes les fois qu'il s'agira d'élever un monument commémoratif, si modeste doive-t-il être, des morts de la guerre, l'*administration préfectorale* et l'*administration diocésaine*, pour les édifices ou emplacements qui relèvent d'elles, l'*administration des beaux-arts* pour les monuments historiques et les sites classés, soient consultées et que rien ne soit décidé ni fait sans leur avis et leur autorisation ;

« Qu'il soit, au besoin, constitué par ces divers pouvoirs, soit séparément, soit conjointement, une ou plusieurs commissions compétentes pour étudier chaque projet en particulier et fournir un avis motivé pour son approbation, sa modification ou son rejet.

« Et charge son Président de transmettre ce vœu à l'unanimité de ses membres présents, au cours de sa séance ordinaire du 11 mars 1920, à *M. le Préfet du Jura*, à *Mgr l'Evêque de St-Claude* et à *M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts*, ainsi que de la communiquer à la Presse. »

Pour extrait conforme :

Le Président, Maurice PERROD.

Le Secrétaire, H. CARREZ.

Digitized by Google

ÉMILE LONGIN.

Un mariage au dix-septième siècle

MARIE DE RAY

Digitized by Google

Digitized by Google

UN

MARIAGE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

MARIE DE RAY

Se doute-t-on de nos jours que l'établissement d'une enfant de sept ans pût devenir autrefois une affaire d'État ? On sait qu'au dix-septième siècle les unions précoces étaient fréquentes dans les hautes classes de la société : malgré cela, plus d'un n'apprendra pas sans étonnement qu'on ait songé à marier une orpheline avant que celle-ci sût écrire et qu'un instant la cour de Saint-Germain ne se soit guère moins intéressée à ce projet de mariage que la cour de Bruxelles.

C'est que, si de tout temps les héritières furent avidemment recherchées, il entrait alors dans ces recherches des considérations, il s'y rencontrait des obstacles que nous ne connaissons plus. Appauvrie par les guerres, les dépenses somptuaires, la mauvaise administration de ses biens, la classe noble avait vu son influence décroître au profit de la classe bourgeoise ; elle ne reculait déjà plus devant les mésalliances, mais elle avait conscience de l'intérêt national, et la Franche-Comté constituait réellement une nation (1). Aux gen-

(1) « Une petite nationalité, vigoureuse et consciente d'elle-même, mais dont les destins pour une part dépendaient d'autrui ; ainsi pouvait du dehors se définir la Comté. » L. Febvre, *Philippe II et la Franche-Comté*, p. 65. Cf. E. Longin, *La nation comtoise*, dans le *Bulletin* de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, année 1918, p. 200.

Digitized by Google

tilshommes bourguignons il semblait tout naturel de prendre femme en France, en Lorraine ou aux Pays-Bas ; en revanche, ils trouvaient mauvais que les terres dont ils portaient le nom et d'où ils tiraient leurs revenus passassent à des familles étrangères ; les fortunes, comme les charges, les dignités et les bénéfices de la province, ne devaient pas sortir du pays, et c'est ce qui explique les efforts tentés à deux reprises pour empêcher le mariage de la jeune baronne de Ray (1).

I

Marie de Ray, dont nous ne possédons malheureusement aucune image, se pouvait glorifier d'une ascendance illustre. « Les seigneurs de Ray, dit un nobiliaire manuscrit du dix-septième siècle, sont les plus anciens barons et chevaliers bannerets de ce pays et comté de Bourgogne (2). » Un Ponce de Ray figure dans une charte de l'an 1090 ; Othon de Ray et Sevin de Ray sont nommés dans des titres de 1105 et de 1116. Geoffroy de Villehardouin et Henri de Valenciennes nous ont conservé le nom de cet Othes de la Roche, sire de Ray, qui prit une part importante à la quatrième croisade ; ce fut lui qui proposa le mariage de la fille du grand marquis de Montferrat avec Baudouin, empereur de Constantinople (3) ; le vaillant chevalier avait emporté comme par miracle les villes

(1) Marie de Ray, fille de Claude-François de Ray et de Béatrix de Grammont, dame de Conflandey.

(2) *Armorial et descente généalogique des maisons nobles anciennes et illustres du comté de Bourgogne* (Bibl. de Dole), p. 634.

(3) Geoffroy de Villehardouin, *De la conqueste de Constantinople*, CCXXXV.

Digitized by Google

d'Athènes et de Thèbes (1) et s'était taillé dans l'Achaïe un duché féodal, y battant monnaie et y appelant des moines de l'abbaye cistercienne franc-comtoise de Bellevaux. Un Jean de Ray trouva la mort en 1396 à la funeste journée de Nicopolis. Antoine de Ray, chambellan du comte de Charolais, gagna ses éperons à la bataille de Gavre en 1453 ; il fut du nombre des barons qui, l'année suivante, jurèrent au faisan et aux dames de faire le voyage d'outre-mer (2) ; aux funérailles de Philippe le Bon et d'Isabelle de Portugal il porta l'épée du duc (3). Marc de Ray, son fils, demeura fidèle à Marie de Bourgogne après la mort de Charles le Hardi : en 1481, il maintint jusqu'à la dernière extrémité le château de Roulans contre les Français (4).

Clériadus, baron de Ray, était l'arrière-petit-fils de Marc. Destiné d'abord à l'Église, protonotaire apostolique et prieur de Morteau, de Gigny et de Champlitte, il recueillit la baronnie de Ray à la mort du fils unique de son frère aîné et épousa en 1587 Claude de Bauffremont, fille de Jean de Bauffremont, baron de Scey, et de Béatrix de Pontailler, sa seconde femme, dont il eut un fils, Claude-François, et une fille, Rose, qui fut mariée en 1609 à Alexandre de Marmier, baron de Longwy (5).

(1) « Otto de Rupe, dit la chronique d'Albéric de Trois-Fontaines, quodam miraculo fit dux Atheniensium atque Thebarum. » Cf. J. Gauthier, *Othon de la Roche, conquérant d'Athènes, et sa famille : matériaux archéologiques inédits (1217-1335)*, dans le *Bulletin* de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, année 1880, p. 339.

(2) Mathieu d'Escouchy, *Chronique*, t. II, p. 193, et t. III, p. 424.

(3) Olivier de la Marche, *Mémoires*, t. III, p. 59.

(4) Gollut, *Mémoires historiques de la république séquanoise et des princes de la Franche-Comté de Bourgongne*, livre XI, chapitre XV.

(5) Alexandre de Marmier, baron de Longwy, seigneur de Cugney, Betoncourt, Hugier, etc., fils de Jean de Marmier, sei-

Digitized by Google

Claude-François, baron de Ray, se distingua au début de la guerre de Trente ans à la tête d'une compagnie de chevau-légers. Il avait épousé Béatrix de Grammont, dame de Conflandey, fille de Claude-Gabriel de Grammont et d'Anne-Françoise de Laubespin. Cette union resta longtemps stérile (1) : ce ne fut qu'en 1623 que la baronne de Ray donna le jour à une fille, qui reçut au baptême le nom de Marie (2). La naissance de cette enfant, chose inattendue, coûta la vie au baron de Ray : dans son ravissement d'être enfin père, il se livra à de tels transports qu'il fit une chûte dont il mourut (3), et sa veuve éprouva de la sorte

gneur de Gâtey, et de Paule de Pontailler. Après la mort de Rose de Ray, le baron de Longwy épousa Marguerite Longin, fille de Jean Longin, seigneur de Bygaerden, et de Miséricorde-Marie Van der Bercht, qu'il perdit le 7 juin 1639. A. Bereur, *Notes généalogiques sur une ancienne famille de Poligny*, p. 6.

(1) L'abbé Guillaume, *Histoire généalogique des sires de Salins au comté de Bourgogne*, t. I, p. 81, dit que le baron de Ray vécut peu de temps avec son épouse, mais le fait est démenti par les actes de catholicité de la paroisse de Ray, dans lesquels figure comme marraine, le 22 juin 1608, « Dⁿᵃ Claudia Beatrix de Grandmont, Dᵃ de Raiaco. »

(2) « Domicella Maria de Ray, filia illustris D. Claudii Francisci de Ray, ejusdem loci baronis, et Dⁿᵃ Claudiæ Beatricis de Grandmont ejus uxoris, nata et baptisata est die secunda mensis maii anno Dⁿⁱ mil. sexcentes. vigtertii. Susceptores fuerunt illustris D. Cleriadus de Vergy, Velleris aurei eques, Champlitte comes et pro Catholico Hispaniarum Rege in comitatu Burgundiæ gubernator, et reverenda Dᵃ Margareta de Genefve, abbatissa de Baulme (Registres paroissiaux de Ray). » Dans beaucoup d'actes on donne à la jeune baronne de Ray les prénoms de Marie-Célestine.

(3) « Claude-François, baron de Ray, capitaine de chevaux aux guerres du Palatinat, épousa Béatrix de Grammont, qui aiant demeuré longtemps sans enfans eut enfin une fille, dont le père se réjouissant se rompit une côte sur le coin d'une table, dont il mourut. » *Armorial et descente généalogique des maisons nobles anciennes et illustres du comté de Bourgogne*, p. 635.

Digitized by Google

quelle cruelle alternance est la vie de joies fugitives et de pleurs lents à tarir.

Ce n'est pas que Béatrix de Grammont demeurât sans appui : nombreux étaient les parents, les alliés auxquels elle pouvait recourir, au point qu'il n'est pas exagéré de dire que la mort de son époux mettait en deuil une grande partie de la noblesse bourguignonne. Le parrain de sa fille était Clériadus de Vergy, comte de Champlitte (1) ; il avait remplacé en 1602 comme gouverneur de la province son frère consanguin Claude (2), qui avait lui-même succédé à leur père (3) ; il était, par sa mère (4), cousin germain du baron de Ray. Ce

Je n'ai pu trouver la date du décès du baron de Ray : il du mourir au commencement de l'année 1624, car le premier inventaire pupillaire de sa fille fut commencé le 27 février de cette année. Arch. du Doubs. *Parlement*, B 1809.

(1) Clériadus de Vergy, comte de Champlitte, baron et seigneur de Vaudrey, Arc, Morey, Mantoche, Leffond, la Rochelle etc., gouverneur et capitaine général du comté de Bourgogne chevalier de la Toison d'or, fils de François de Vergy, comte de Champlitte, baron et seigneur de Fouvent, Autrey, Morey, Flagy, la Rochelle, Arc, Mantoche, etc., gouverneur et lieutenant général du comté de Bourgogne, chevalier de la Toison d'or, et de Renée de Ray, sa seconde femme.

(2) Par quelle aberration un historien du dix-huitième siècle donne-t-il la maison de Vergy comme éteinte en 1602 dans la personne de Claude de Vergy ? V. Dunod, *Mémoires pour servir à l'histoire du comté de Bourgogne*, p. 40

(3) François de Vergy avait été nommé gouverneur de la province par Philippe II après la mort de son oncle Claude de Vergy, comte de Gruyères, fils de Guillaume de Vergy, maréchal de Bourgogne, lieutenant général du duché de Gueldre et du comté de Zutphen, et d'Anne de Rochechouard, sa seconde femme. Page de l'empereur Charles-Quint, il portait la cornette de ce prince à la bataille de Muhlberg. Du Chesne, *Histoire généalogique de la maison de Vergy*, p. 343.

(4) Renée de Ray, dame de Vaudrey, fille de Claude, baron de Ray, et d'Anne de Vaudrey, était décédée en 1598 après avoir épousé en secondes noces Charles-Emmanuel de la Chambre, marquis d'Aix.

Digitized by Google

dernier avait pour oncles l'abbé de Balerne et le marquis de Listenois (1) ; le baron de Scey (2) était son cousin, le baron de Longwy, son beau-frère. D'autre part, après la mort de son époux, tué au combat de Fontaine-Française, la mère de la baronne de Ray (3) s'était remariée au sieur d'Andelot (4), premier maître d'hôtel de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie (5), et nul n'ignorait le crédit de ce vertueux gentilhomme auprès de sa maîtresse ; gouverneur de Gray, il avait comme

(1) Claude de Bauffremont, abbé de Balerne, chanoine et grand chantre de l'église métropolitaine de Besançon, et Joachim de Vienne, dit de Bauffremont, marquis de Listenois, baron de Clairvaux, seigneur d'Arc-en-Barois, Châteauneuf, etc., bailli et colonel d'Aval, fils de Jean de Bauffremont, baron de Scey et de Clairvaux, seigneur de Durnes, Vuillafans, Châteauvilain, Foncine, Ruffey, etc., gentilhomme de la chambre de Philippe II, roi d'Espagne, bailli et colonel d'Aval, et de Béatrix de Pontailler, sa seconde femme.

(2) Claude de Bauffremont, baron de Scey, seigneur de Chariez, Pusey, Rans, Aumont, Commenailles, etc., fils de Guillaume de Bauffremont, baron de Scey et de Sombernon, seigneur de Montsaugeon, Pleure, etc., gentilhomme de la chambre de Philippe II, roi d'Espagne, et capitaine des gardes de l'archiduc Albert, bailli et colonel d'Aval, et de Chrétienne de Villelume. Investi du gouvernement des armes en 1641, le baron de Scey fut nommé gouverneur du comté de Bourgogne en 1654 et mourut en 1660.

(3) Anne-Françoise de Laubespin, fille de Claude de Laubespin et de Claudine de Fétigny.

(4) Ferdinand le Blanc, dit d'Andelot, premier maître d'hôtel de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, gouverneur de Gray et colonel d'Amont, fils de Jean-Baptiste d'Andelot, gentilhomme de la bouche de Philippe II, roi d'Espagne, mestre de camp général des armées de S. M. Catholique aux Pays-Bas, et de Marguerite le Blanc, dame d'Ollans.

(5) Isabelle-Claire-Eugénie d'Autriche, infante d'Espagne, souveraine, puis, après la mort de l'archiduc Albert, son époux, gouvernante des Pays-Bas et du comté de Bourgogne, fille de Philippe II, roi d'Espagne, et d'Élisabeth de Valois, sa troisième femme (12 août 1566-1er décembre 1633).

Digitized by Google

lieutenant dans cette place un d'Andelot (1), dont la femme (2) était cousine de Béatrix de Grammont ; deux de ses filles épousèrent en 1630, l'une, le baron de Wiltz (3), l'autre le sieur de Chevigney (4). On peut encore citer, parmi ceux qu'unissaient à la baronne de Ray des liens de parenté ou d'alliance, l'abbé de Baume (5), le sieur de Thoraise (6), le baron de Montfort (7) et le sieur de Fallon (8).

(1) Élion d'Andelot, seigneur de Tromarey, Motey, Chancey, etc., lieutenant au gouvernement de Gray, fils de Jean d'Andelot, seigneur de Tromarey, et de Jeanne de Balay, dame de Longwy.

(2) Magdeleine de Grammont, fille d'Antoine de Grammont, seigneur de Conflandey, et d'Adrienne d'Andelot. La baronne de Ray et elle avaient pour trisaïeul commun Jean de Grammont, seigneur de Granges, chambellan de l'archiduc Philippe le Beau.

(3) Originaire du duché de Luxembourg, Alexandre, baron de Wiltz, avait épousé en 1603 Louise d'Andelot, dame de Chemilly, fille de Gaspard d'Andelot, seigneur de Chemilly, et d'Antoinette de Rye. Sa première femme l'institua héritier à charge d'épouser Barbe d'Andelot.

(4) Nicolas-Louis de Guierche de Grozon, seigneur de Chevigney, Andelot, Chenevrey, etc., fils de Melchior de Guierche de Grozon, seigneur d'Andelot, et d'Anne de Scey.

(5) Claude d'Achey, abbé de Baume, chanoine de l'église métropolitaine de Besançon, fils de Jérôme d'Achey, bailli d'Amont et gouverneur de Gray, et de Rose de Bauffremont. Après la mort de François de Rye de la Palud, Claude d'Achey fut élu archevêque de Besançon le 23 mai 1637.

(6) Jean-Antoine d'Achey, baron de Thoraise, fils de François d'Achey, baron de Thoraise, bailli d'Amont, gouverneur de Dole, et de Jeanne-Baptiste de Peloux, dame de Vercel.

(7) Charles de Taillant, baron de Montfort, chevalier d'honneur au parlement de Dole, fils de Claude de Taillant, baron de Montfort, et d'Anne de Couhé.

(8) Antoine de Joux, dit de Grammont, seigneur de Fallon, fils de Gaspard de Grammont, seigneur de Châtillon-Guyotte, et d'Adrienne de Joux, dame de Fallon.

Digitized by Google

Au dix-septième siècle, comme au seizième, une veuve noble, riche, ne tardait pas à être recherchée en mariage et il est fort vraisemblable que divers partis furent proposés à Béatrix de Grammont. Elle ne suivit pourtant pas l'exemple que sa propre mère lui avait donné, car elle se sentait appelée à la vie religieuse, et deux ans ne s'étaient pas écoulés depuis la mort de son époux que les portes d'un monastère se fermaient sur elle.

Une communauté de femmes était venue récemment accroître à Dole le nombre des asiles ouverts aux âmes embrasées de l'amour divin, et ce qu'on racontait des austérités, de la réclusion rigoureuse de ces nouvelles épouses du Christ était pour séduire une nature ardente telle que paraît avoir été celle de la baronne de Ray. N'aurait-elle pas eu, par hasard, présent à l'esprit l'exemple de Mme de Chantal (1), qui, restée veuve avec quatre enfants, avait courageusement tourné le dos au monde pour se donner toute à Dieu (2)?

C'était au commencement du siècle qu'une pieuse veuve de Gênes, Vittoria Fornari (3), avait fondé la congrégation des Annonciades célestes (4), et, franchis-

(1) Jeanne-Françoise Frémyot, veuve de Christophe de Rabutin, baron de Chantal, fille de Bénigne Frémyot, président au parlement de Dijon, et de Marguerite Berbisey (23 janvier 1572-13 décembre 1641).

(2) C'était en 1610 que la baronne de Chantal avait quitté Dijon pour se rendre à Annecy, où elle fonda avec saint François de Sales la première maison de la Visitation.

(3) Vittoria Fornari, fille de Jérôme Fornari et de Barbe Venerosa (1562–15 décembre 1617). De son mariage avec Angelo Strate, la fondatrice des Annonciades avait eu quatre fils et deux filles, qui tous embrassèrent la vie religieuse, à l'exception d'un fils mort en bas âge. V. Le P. Spinola, *Vitta della Venerabile Serva di Dio Madre Maria Vittoria, fondatrice dell'Ordine dell'Annontiata* (Gênes, 1640, in-8).

(4) On les appelait ainsi à cause de leur habillement, qui se composait d'une robe blanche, d'un manteau, d'un scapulaire et

Digitized by Google

sant les monts, le bruit de cette fondation avait suscité en Franche-Comté une généreuse émulation de sacrifices : en 1624, on comptait déjà plusieurs maisons d'Annonciades dans la province (1). La communauté de Dole s'était installée en 1622 dans la rue Fripapa, près du bâtiment de la chambre des comptes (2) : le couvent de Pontarlier avait promis 12.000 livres pour l'établissement de la nouvelle maison et celui de Vesoul autant ; en entrant en religion, une jeune Doloise apporta 20 000 livres (3). Béatrix de Grammont, qui s'intéressait à cette communauté, donna aux sœurs, le 13 mai 1624, 16.000 livres ; quelques mois plus tard (4), elle cautionna les maisons de Pontarlier et de Vesoul, s'engageant à verser en six annuités la somme que celles-ci avaient souscrite. L'année suivante, elle

d'une ceinture bleu céleste ; les pantoufles étaient du même bleu. Confirmées par le pape Clément VIII, leurs constitutions avaient été approuvées par Paul V en 1613 ; Urbain VIII les approuva de nouveau le 13 avril 1631. Actuellement il n'existe plus en France que deux maisons de l'institut.

(1) Le monastère de Pontarlier fut le second de la congrégation des Annonciades : peu d'années après la fondation de la maison de Gênes, quatorze jeunes filles de la petite ville franc-comtoise reçurent l'habit des mains de Guillaume Simonin, archevêque de Corinthe et abbé de Saint-Vincent, évêque auxiliaire de l'archevêque de Besançon ; ce fut aussi ce prélat qui, en 1613, admit à la profession onze jeunes filles de Vesoul. Ces deux fondations furent suivies de celles du couvent de Nozeroy en 1616 et des couvents de Champlitte et de Saint-Claude en 1619. Cf. *Mss. Dunand*, t. XXXI, fol. 203 ; Droz, *Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Pontarlier*, p. 174.

(2) Vendu comme bien national, le 6 prairial an IV, le couvent des Annonciades est aujourd'hui une habitation particulière, qui porte les nos 17-19 de la rue Dusillet.

(3) Cette novice était Jeanne de Malpas, fille de Nicolas Bourrelier, dit de Malpas, seigneur de Mantry, et de Claudine Franchet.

(4) Le 29 septembre 1624. V. Arch. de Dole, liasse 1440.

Digitized by Google

fit plus : rassurée sur le compte de sa fille, dont le comte et la comtesse de Champlitte (1) offraient de se charger, elle prit le voile et choisit pour nom de religion le nom même de la fondatrice des Annonciades (2) ; la baronne de Ray n'allait plus être dorénavant que sœur Marie-Victoria.

Étant donnée la transformation qui s'est opérée dans les rapports des parents avec les enfants, la résolution de la noble veuve n'est pas sans causer une certaine surprise ; quelque attrait qu'eût pour elle la vie religieuse, on ne comprend pas qu'elle se soit séparée de sa fille, alors que celle-ci avait besoin de sa tendresse et de ses soins ; peu s'en faut qu'on ne l'accuse d'insensibilité, d'égoïsme. De là à s'étonner de ne pas entendre les mêmes reproches dans la bouche des contemporains, il n'y a qu'un pas, mais il faut se pénétrer de l'esprit d'une époque : au dix-septième siècle, l'amour maternel ne revêtait pas la forme un peu mièvre qu'il a prise de nos jours ; il n'était pas rare qu'on confiât ses enfants pendant leurs premières années à des personnes étrangères (3) et nul ne fut scandalisé de voir sœur

(1) Magdeleine de Bauffremont, épouse de Clériadus de Vergy, comte de Champlitte, fille de Claude de Bauffremont, baron de Sennecey, seigneur de Châtenois, Givry, etc., lieutenant de roi en Bourgogne, bailli et capitaine de Chalon, et de Marie de Brichanteau.

(2) En prononçant ses vœux, Vittoria Fornari avait ajouté à son nom celui de la Mère du Sauveur.

(3) C'est ce qui eut lieu pour le grand Condé. « Craignant pour cet enfant délicat et presque chétif les préoccupations excessives d'une mère plus tendre qu'éclairée, l'air de Paris, l'influence de ces femmes élégantes dont Madame la Princesse était toujours entourée », son père ne trouva rien de mieux que de le remettre, au château de Montrond, « aux soins de quelques femmes intelligentes, dévouées, dociles, de condition modeste. » Duc d'Aumale, *Histoire des princes de Condé pendant les XVI^e^ et XVII^e^ siècles*, t. III, p. 389.

Digitized by Google

Marie-Victoria se décharger de sa tâche sur le parrain de Marie de Ray. La petite baronne ne pouvait, en effet, être mieux élevée que dans la maison de Clériadus de Vergy et c'était assurer son avenir que d'intéresser de la sorte à elle le premier personnage de la province.

Avant d'entrer au couvent, Béatrix de Grammont avait, au surplus, prié l'infante Isabelle-Claire-Eugénie d'autoriser le fils de l'historien Gollut (1) à se charger de la tutelle de son enfant, et, la princesse ayant fait droit à cette requête, il semblait que la chose ne dût souffrir aucune difficulté. C'était compter sans l'esprit ombrageux du parlement, qui jugea contraire à la dignité et au bon ordre de la compagnie qu'un de ses membres s'entremît dans la gestion d'une fortune particulière. Vainement le comte de Champlitte représenta-t-il que le cas n'était pas sans précédent (2), l' « auguste Sénat » le nia (3) ; son honneur lui parut engagé à refuser de condescendre au désir de la baronne de Ray, et il fallut une nouvelle jussion de la gouvernante des Pays-Bas pour que le conseiller Gollut pût accepter les fonctions de tuteur (4), Clériadus de Vergy

(1) Jean-Baptiste Gollut, conseiller au parlement de Dole, fils de Louis Gollut, professeur au collège de Dole, et d'Antonia Vurry (21 janvier 1577-7 septembre 1636).

(2) Le comte de Champlitte à la cour, Gray, 28 juin 1625. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 123.

(3) « Il ne nous souvient point qu'aulcung conseillier après y avoir esté receu ayt esté entremis en semblables charges et ceulx qui auparavant en auroient esté pourveus les ont volontairement quicté tost après leurs réceptions ou bien il leur a esté ordonné de ce faire pour se conformer au prescript des ordonnances. » La cour au comte de Champlitte, Dole, 30 juin 1625. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 123.

(4) Ce fut en sa qualité de tuteur que, le 30 juin 1626, Jean-Baptiste Gollut accepta l'institution d'hoirie déférée par sœur Marie-Victoria à sa fille.

Digitized by Google

demeurant investi de celles de curateur. Le magistrat dolois se montra du reste digne de la confiance qu'on avait en lui : il gouverna si sagement les biens de sa pupille que, six ans plus tard, la mère de celle-ci s'émerveillait encore de la promptitude avec laquelle il avait trouvé moyen d'éteindre les grandes dettes du baron de Ray (1).

II

Marie de Ray n'avait que vingt-deux mois, quand sa mère dit adieu au monde. Le comte et la comtesse de Champlitte, qui étaient sans enfants, s'attachèrent vivement à la petite orpheline, et ce fut chez eux qu'elle grandit, habitant tantôt Dole, tantôt Champlitte, le plus souvent le château de Gray. Il eût été à souhaiter pour elle que son parrain vécut longtemps, mais les soucis du gouvernement l'avaient usé et dans l'été de 1630 il fut pris d'accès de fièvre contre lesquels l'art des médecins demeura impuissant. « Il y a longtemps que je n'ay eu de vos nouvelles, écrivit-il de de Besançon à Jean-Jacques Chifflet (2), le 17 novembre 1630, et souhaiterois grandement que vous fussiez icy pour me guérir d'une fièvre quarte qui me travaille sont passez quatre mois avec un très grand desgoust, en telle sorte qu'il ne me semble pas quelquefois estre moy mesme (3). » Dix jours plus tard, il rendait le der-

(1) Le marquis de Conflans au conseiller de Beauchemin, Châteauvilain, 18 mars 1636. — Papiers de Girardot de Nozeroy, t. IV, fol. 91.

(2) Jean-Jacques Chifflet, médecin de la chambre des archiducs, puis médecin de la chambre de Philippe IV, roi d'Espagne, fils de Jean Chifflet, docteur en médecine, et de Marguerite Poutier, sa première femme (21 janvier 1588-20 avril 1673).

(3) *Mss Chifflet*, t. CVII, fol. 43.

Digitized by Google

nier soupir (1), et en lui finit cette antique maison de Vergy qui avait donné deux ducs et six duchesses à la Bourgogne et d'où étaient sortis un cardinal, deux archevêques de Besançon, trois évêques d'Autun, un évêque de Mâcon, un évêque de Paris, six chevaliers de la Toison d'or, un maréchal de France, deux maréchaux, six gouverneurs et dix sénéchaux de Bourgogne. On lui fit des obsèques solennelles et la chaire retentit des louanges données à sa valeur, à sa prudence, à son dévouement au bien public (2).

Le pays faisait en ce sage seigneur une grande perte, et ce qui rendait celle-ci plus sensible, c'est qu'on ne voyait personne au comté de Bourgogne qui le pût remplacer (3). Beaucoup auraient désiré comme gouverneur

(1) Froissard-Broissia à la cour, Besançon, 27 novembre 1630 ; la cour à l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, Dole, 27 novembre 1630, dans le *Bulletin* de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny, année 1878, p. 46 ; *Livre de raison de la famille de Froissard-Broissia*, dans les *Mémoires* de la Société d'émulation du Jura, année 1873, p. 93.

(2) *Discours funèbre prononcé en l'église Nostre-Dame de Dole par Antoine Brun, advocat au parlement et du conseil de ladicte ville, par ordre et commandement de messieurs du magistrat, lorsqu'ils faisoient célébrer les obsèques de messire Cléria dus de Vergy, comte de Champlite, chevalier de la Toison d'or et gouverneur de Bourgongne*, dans les *Mémoires* de la Société d'émulation du Jura, année 1873, p. 337 ; Malpas, *Le bon destin de la Franche-Comté de Bourgongne conservé par la prudence et valeur de messire Cléria dus, par la miséricorde de Dieu grand seigneur de Vergy, comte de Champelite, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, du conseil d'Estat de sa Majesté Catholique, lieutenant gouverneur et capitaine général de ce pays et comté de Bourgongne ; décédé le XXVII novembre MDCXXX. Éloge funèbre prononcé par ordre de messieurs du parlement de Dole au temps que de leur part on y célébroit ses obsèques au nom de toute la province* (Lyon, 1630, in-4).

(3) « Nous voilà en attente d'un autre et n'en trouvons pas beaucoup pour arrester fixément la veue et le désir de les voir placer en la charge de gouverneur. La mort nous en a ravy tel

Digitized by Google

le baron de Balançon (1), mais l'infante le jugea plus utile aux Pays-Bas qu'en Franche-Comté ; dans l'embarras de trouver un successeur au comte de Champlitte, elle prit le parti de commettre au gouvernement de la province l'archevêque de Besançon (2) avec le parlement (3).

La garde de la petite Marie de Ray était cependant demeurée à la veuve de Cléridus de Vergy, sans qu'on se fût préoccupé de nommer un nouveau curateur (4). Or, Magdeleine de Baulfremont était en relations suivies avec la marquise de Sennecey, sa belle-

nombre en peu d'années qu'au lieu que lors le nombre eût mis en peine pour le chois, maintenant il faut advouher que nous en sommes réduits à l'estroit.... Surtout nous appréhendons qu'on ne nous envoye un estranger. » Le conseiller Boyvin au prieur de Bellefontaine, Dole, 1er décembre 1630. — *Mss. Chifflet*, t. CIV, fol. 277.

(1) Claude de Rye de la Palud, baron de Balançon, mestre de camp d'un terce bourguignon et général d'artillerie pour S. M. Catholique aux Pays-Bas, gouverneur de Bréda, puis de Namur, fils de Philibert de Rye de la Palud, comte de Varax et de la Roche, seigneur de Balançon, Vuillafans, Thervay, etc., et de Claude de Tournon (1576-24 mars 1648).

Après la mort du marquis de Saint-Martin, le gouvernement particulier du comté de Bourgogne fut offert au baron de Balançon, mais, malgré les instances de D. Francisco de Mello, il ne voulut pas l'accepter. V. Le baron de Soye au procureur général Brun, Prague, 7 mai 1642. — Arch. de M. le marquis de Scey de Brun, papiers de Brun, t. XVIII, fol. 80.

(2) Ferdinand de Longwy, dit de Rye, archevêque de Besançon et prince du Saint-Empire, abbé de Saint-Claude et de Cherlieu, prieur de Saint-Marcel, d'Arbois et de Gigny, maître des requêtes au parlement de Dole, fils de Gérard de Rye de la Palud, seigneur de Balançon, et de Louise de Longwy, marquise de Treffort, dame de Vuillafans (1556-20 août 1636).

(3) L'infante Isabelle-Claire-Eugénie à l'archevêque de Besançon, Bruxelles, 10 décembre 1630 ; la même à la cour, Bruxelles, 10 décembre 1630. — *Mss. Chifflet*, t. LIV, fol. 95.

(4) Ce ne fut que beaucoup plus tard qu'on nomma l'abbé de Balerne curateur.

Digitized by Google

sœur (1), qui vivait à la cour de Louis XIII. Celle-ci avait deux fils (2). N'était-il pas à craindre qu'un projet de mariage ne fût ébauché entre l'un d'eux et l'unique héritière du baron de Ray ? Et pouvait-on tolérer que les grands biens de cette enfant fussent, selon l'expression du temps, portés en France ? Un tel fait eût été gros de conséquences. Est-ce qu'il n'importait pas, pour le prévenir, de retirer l'orpheline des mains de Mme de Champlitte ?

Le sieur d'Andelot le pensait. C'était aussi l'avis des parents maternels de Marie de Ray. C'était surtout le sentiment de sœur Marie-Victoria, qui n'admettait pas qu'on disposât de sa fille sans elle ; au fond de son cloître elle s'inquiétait de l'avenir de sa petite ; si Clériadus de Vergy lui inspirait à cet égard toute sécurité, elle n'avait pas le même repos d'esprit depuis qu'il n'était plus ; aussi songeait-elle à solliciter de l'archevêque de Besançon la permission de prendre avec elle son enfant. Quelque chose de ses dispositions ayant transpiré, ce fut au tour de la comtesse de Champlitte

(1) Marie-Catherine de la Rochefoucauld, marquise de Sennecey, comtesse de Randan, veuve de Henri de Bauffremont, marquis de Sennecey, seigneur de Givry, Cuisery, Châtenois, etc., lieutenant de roi en Mâconnais, bailli et capitaine de Chalon, gouverneur d'Auxonne, fille de Jean-Louis de la Rochefoucauld, comte de Randan, et d'Isabelle de la Rochefoucauld. Première dame d'honneur d'Anne d'Autriche depuis 1626, la marquise de Sennecey encourut la disgrâce du cardinal de Richelieu, qui exigea son éloignement de la cour ; sa charge fut donnée à la comtesse de Brassac au mois de novembre 1638, mais, six ans plus tard, elle fut réintégrée dans sa place et devint gouvernante des enfants de France.

(2) Claude-Charles-Roger et Jean-Louis de Bauffremont eurent successivement le commandement du régiment de Piémont ; le premier mourut à Sennecey des fatigues éprouvées au siège d'Arras en 1640 ; le second fut tué à la bataille de la Marfée en 1641 ; ni l'un ni l'autre n'avaient été mariés.

Digitized by Google

de s'alarmer ; elle fit part de ses appréhensions à Mme de Sennecey et, à la demande de cette dernière (1), la reine de France (2) pria la gouvernante des Pays-Bas de ne pas souffrir que rien fût changé à ce qui avait été décidé lors de l'entrée en religion de la baronne de Ray (3).

On devine l'impression que la lettre d'Anne d'Autriche produisit à Bruxelles. Une démarche semblable ne pouvait que fortifier les soupçons que le premier maître d'hôtel de l'infante avait déjà fait partager à sa maîtresse ; Ferdinand d'Andelot n'eut pas de peine à convaincre la fille de Philippe II de l'urgence de faire venir Marie de Ray aux Pays-Bas ; une fois reçue au nombre des menines (4), elle serait à l'abri de toute tentative de la part des partisans présumés du mariage français.

Restait à savoir qui l'on chargerait d'amener cette enfant. A ce sujet, l'hésitation ne fut pas longue. A

(1) La marquise de Sennecey intervint plus tard auprès de Louis XIII pour que les terres de sa belle-sœur fussent épargnées par les troupes chargées de faire la conquête de la Franche-Comté. V. Le cardinal de Richelieu au prince de Condé, Conflans, 5 juin 1636. — *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, t. X, p. 68.

(2) Anne-Marie-Maurice d'Autriche, épouse de Louis XIII, roi de France, fille de Philippe III, roi d'Espagne, et de Marguerite d'Autriche (22 septembre 1601-20 janvier 1666).

(3) Le conseiller Boyvin au prieur de Bellefontaine, Dole, 25 janvier 1631. — *Mss. Chifflet*, t. CIV, fol. 283.

(4) Les menines étaient les jeunes filles élevées dans le palais de l'infante. La pieuse princesse veillait attentivement sur elles ; plusieurs entrèrent au couvent ; beaucoup d'autres firent de brillants mariages. Cf. Comtesse de Villermont, *Grands seigneurs d'autrefois : le duc et la duchesse de Bournonville*, p. 89 ; Id., *L'infante Isabelle, gouvernante des Pays-Bas*, t. II, p. 469 ; E. Longin, *Contribution à l'histoire de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie*, dans le *Bulletin* de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône, année 1908, p. 393.

Digitized by Google

Salins vivait une sœur de Ferdinand d'Andelot (1) dont les vertus faisaient l'admiration de toute la province (2). Demeurée veuve à l'âge de vingt-trois ans (3), Mme de Châteaurouillaud menait une vie tellement mortifiée que beaucoup de personnes la regardaient comme une sainte (4), et il n'en fallait pas tant pour que l'infante eût le plus grand désir de la voir. Ce fut à elle qu'on songea. La seule chose à craindre était que son âge (elle avait soixante-huit ans) ne lui permît pas d'affronter la fatigue d'un aussi long voyage.

Pour aller quérir la petite baronne de Ray, Isabelle-

(1) Anne-Nicole d'Andelot, veuve d'Antoine Mouchet, seigneur de Châteaurouillaud, fille de Jean-Baptiste d'Andelot, gentilhomme de la chambre de Philippe II, roi d'Espagne, bailli de Dole, et de Marguerite le Blanc, dame d'Ollans (1562-29 novembre 1635).

(2) « Ses vertus, dit un religieux, ont esté telles que personne de ceux non seullement qui ont eu le bien de communiquer avec elle, mais encor de ceux qui l'ont veu, pendant le temps qu'elle vivoit en ce monde, ne peuvent en parler sans en porter un ample et fidel tesmoignage. » *Mss. Chifflet*, t. CVI, fol. 2.

(3) Après la mort de son époux, Mme de Châteaurouillaud mit au monde un fils qui mourut de convulsions au bout de six semaines. Elle avait déjà une fille, qui se noya accidentellement. Dunod, *Mémoires pour servir à l'histoire du comté de Bourgogne*, p. 200, lui donne à tort deux filles dont il nomme les maris.

(4) On en eut la preuve lors d'un voyage qu'elle fit pour voir son frère Claude. commandeur de Malte, général de la cavalerie du duc de Savoie. « J'ay ouy dire aux sœurs Cordelières d'Annecy, rapporte la veuve du sieur de Tromarey, que lors que feu ma tante fut voir mon oncle à Annecy, comme elle passa la rivière d'Ain (je n'ay pas bonne mémoire en quel lieu c'estoit qu'elles disoient) ma tante ayant mis pied à terre de sa litière, toute la populace s'assembla, se disant l'un l'autre : « Allons voir la sainte, allons voir la sainte », ce qui la troubla fort. » *Mss. Chifflet*, t. CVI, fol. 10. Cf. E. Longin, *Une veuve franc-comtoise : Mme de Châteaurouillaud (1562-1635)*, dans les *Mémoires* de la Société d'émulation du Jura, année 1915, p. 75.

Digitized by Google

Claire-Eugénie fit choix du prieur de Bellefontaine, Philippe Chifflet (1) : depuis qu'il appartenait à sa maison (2), elle avait pu apprécier son dévouement à sa personne ; il l'accompagnait dans tous ses déplacements et elle n'avait pas moins de confiance en lui qu'en son frère aîné Jean-Jacques ; c'est cet ecclésiastique qui nous a transmis la plus grande partie des détails que nous possédons sur celle dont un Français a pu dire : « Il n'y a pas eu tant de vertus dans le trosne depuis nos tre roy saint Louis (3).» Dans les derniers jours du mois de décembre, Isabelle-Claire-Eugénie prescrivit au chapelain de son oratoire de prendre sans retard le chemin du comté de Bourgogne et lui remit une instruction énumérant tout ce qu'il aurait à faire (4).

(1) Philippe Chifflet, chapelain de l'oratoire de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, chanoine de l'église métropolitaine de Besançon et prieur de Bellefontaine, fils de Jean Chifflet, docteur en médecine, et de Marguerite Poutier, sa première femme (10 mai 1597-11 janvier 1657). Sur ses ouvrages et sur ceux de son frère Jean-Jacques, cf. Lampinet, *Bibliothèque séquanoise*, t. II, fol. 128 ; Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. II, p. 610 et 1027 ; Van Loon, *Histoire métallique des Pays-Bas*, t. II, p. 275 ; Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres*, t. XXV, p. 255 et 274 ; Moréri, *Dictionnaire historique*, t. III, p. 615 et 616 ; Girod de Novillars, *Essai historique sur quelques gens de lettres nés dans le comté de Bourgogne*, p. 56 et 67 ; Labbey de Billy, *Histoire de l'université du comté de Bourgogne*, t. I, p. 242 et 246 ; C. Weiss, art. *Chifflet*, dans la *Biographie générale*, t. X, p. 300 et 302 ; A. Castan, art. *Chifflet*, dans la *Grande Encyclopédie du XIX^e^ siècle*, t. XI, p. 24 ; Vicomte A. de Truchis de Varennes, *Les Chifflet à l'imprimerie Plantinienne*, p. 396 et 409 ; M. Perrod, *Répertoire bibliographique des ouvrages franc-comtois imprimés antérieurement à 1790*, p. 72 et 80.

(2) C'était en 1623 que Philippe Chifflet avait été nommé chapelain de l'oratoire de la gouvernante des Pays-Bas.

(3) Goulas, *Mémoires*, t. I, p. 214.

(4) Instructions pour vous, le prieur de Bellefontaine Philippe Chifflet, nostre chapelain d'oratoire, de ce que vous aurez à

Digitized by Google

Aux termes de cette instruction, Philippe Chifflet devait se rendre directement à Dole, y visiter sœur Marie-Victoria aux Annonciades, puis aller trouver le président du parlement (1), qu'il prierait de désigner deux membres de la cour pour notifier avec lui la résolution de l'infante à la comtesse de Champlitte. Après quoi tous trois se rendraient auprès de Mme de Châteaurouillaud et lui remettraient la petite Marie. Pour revenir aux Flandres, une escorte lui serait donnée, dont il pourrait conserver une partie jusqu'à Bruxelles, le retour s'effectuant par la Lorraine et le Luxembourg.

Muni de lettres pour le parlement de Dole et les gouverneurs de la cité impériale de Besançon (2), en prévision du cas où la comtesse de Champlitte aurait passé dans cette dernière ville, le prieur de Bellefontaine partit de Bruxelles au commencement du mois de janvier (3) et, prenant son chemin par la Champagne, arriva à Dole le 19 ; mais, à sa grande surprise, les choses n'étaient plus dans l'état où on les supposait aux Pays-Bas. Sœur Marie-Victoria ayant fait savoir à Mme de Champlitte par la comtesse de Tavannes (4)

traiter au voyage du conté de Bourgongne où nous vous envoyons présentement, Bruxelles, 31 décembre 1630. — *Mss. Chifflet*, t. XXV, fol. 38.

(1) Adrien Thomassin, seigneur de Mercey, président du parlement de Dole, fils de Nicolas Thomassin, seigneur de Villeparois et de Mercey, et de Bénigne de Vaux. Après sa mort, survenue le 9 mars 1631, la cour resta sans chef jusqu'au 19 avril 1639.

(2) L'infante Isabelle-Claire-Eugénie à la cour, Bruxelles, 31 décembre 1630 ; la même aux gouverneurs de Besançon, Bruxelles, 31 décembre 1630. — *Mss. Chifflet*, t. XXV, fol. 30 et 31.

(3) Le passeport qui lui fut délivré est du 3 janvier 1631. L'infante Isabelle-Claire-Eugénie au prieur de Bellefontaine, Bruxelles, 3 janvier 1631. — *Ibid.*, t. XXV, fol. 27.

(4) Celle qu'une dépêche du parlement nomme ainsi ne me paraît pas être Françoise Bruslard, épouse de Claude de Saulx,

Digitized by Google

son désir de ravoir sa fille, Magdeleine de Bauffremont s'était bornée à répondre qu'elle était trop attachée à la petite pour s'en séparer sans douleur. Alors, forte d'avoir obtenu de l'archevêque de Besançon, le 2 janvier, la permission de prendre avec elle Marie de Ray, sœur Marie-Victoria avait profité, le 13, de ce que celle-ci était envoyée au parloir des Annonciades sous la conduite d'une femme de chambre pour réaliser son dessein ; les grilles du monastère s'étaient ouvertes devant l'enfant, puis refermées sur elle ; survenue peu après, la comtesse de Champlitte l'avait inutilement redemandée et depuis lors jetait feu et flammes contre l'ingratitude dont on payait ses soins maternels (1). Le parlement, requis d'intervenir, s'était empressé d'envoyer deux de ses membres auprès de sœur Marie-Victoria, puis avait sursis à toute mesure d'exécution au reçu d'une lettre de Ferdinand de Rye annonçant l'envoi par l'infante du chapelain de son oratoire (2).

Dès le lendemain, Philippe Chifflet se rendit chez les Annonciades. Sœur Marie-Victoria déclara que Son Altesse Sérénissime lui faisait plus d'honneur qu'elle ne méritait en voulant se charger de l'éducation de sa

comte de Tavannes, lieutenant général des armées du roi, bailli de Dijon, fille de Nicolas Bruslard, premier président du parlement de Dijon, et de Marie Bourgeois, dame d'Origny, mais bien Jeanne-Françoise de Pontailler, épouse de Jean de Saulx, seigneur du Mayet, dit le marquis de Tavannes, fille de Philippe de Pontailler et d'Adrienne Thomassin.

(1) La cour à l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, Dole, 24 janvier 1631 ; le prieur de Bellefontaine au sieur d'Andelot, Dole, 24 janvier 1631. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 123; *Mss. Chifflet,* t. XXV, fol. 63.

(2) L'archevêque de Besançon à la cour, Châteauvieux, 18 janvier 1631. — *Corr. du parlement.* Arch. du Doubs, B 123. Je ne renvoie pas à la lettre du parlement à Ferdinand de Rye, car la plus grande partie de son contenu est textuellement reproduite dans la lettre du parlement à l'infante du 24 janvier.

Digitized by Google

fille et en confiant celle-ci aux soins d'une personne telle que Mme de Châteaurouillaud. Seulement l'enfant était bien jeune ; sa santé exigeait de grands ménagements ; il fallait user d'artifice pour la faire manger et dormir ; plusieurs fois on avait craint de la perdre (1) ; sa santé délicate ne lui permettrait pas de supporter la voiture ; en outre, si elle n'était plus entourée de visages connus, elle pourrait tomber malade de chagrin ; déjà, sans la présence de sa mère, elle ne se consolerait pas de ne plus voir celle qu'elle appelait sa bonne maman.

Ce fut ce que sœur Marie-Victoria exposa de nouveau dans la lettre qu'elle écrivit le surlendemain à Jean-Jacques Chifflet, ajoutant qu'il était faux qu'elle songeât à faire la petite Marie religieuse ; son intention n'était nullement de la garder jusqu'à l'âge nécessaire pour prendre l'habit (2). En réalité, elle n'entendait pas se désaisir de son enfant ; à plusieurs personnes elle avait dit qu'avant de la lui reprendre il faudrait lui arracher le cœur.

Au sortir des Annonciades, le prieur de Bellefontaine fut trouver le président de Mereey, qui, par l'intermédiaire du vice-président Chaumont (3), lui offrit dans l'après-midi l'assistance de la cour. Mais il ne pouvait désormais être question de s'adresser à la comtesse de Champlitte, puisqu'elle n'avait plus la petite baronne ; il fallait attendre de nouveaux ordres.

Le 21, Philippe Chifflet retourna au couvent avec les

(1) Les docteurs Garinet, Dorenet, Jannet et Baoulx avaient été appelés à lui donner leurs soins.

(2) Sœur Marie-Victoria de l'Annonciade à Jean-Jacques Chifflet, Dole, 22 janvier 1631.— *Mss. Chifflet*, t. XXV, fol. 123.

(3) Jean Chaumont, conseiller au parlement de Dole, fils de Jean Chaumont, auditeur à la chambre des comptes de Dole, et de Françoise Pierre. Doyen de la compagnie, ce magistrat mourut le 26 février 1639.

Digitized by Google

conseillers Boyvin (1) et de Bersaillin (2). En sa présence, ceux-ci remontrèrent à sœur Marie-Victoria que Son Altesse Sérénissime ayant eu le dessein de prendre soin de sa fille dès son entrée en religion, elle ne pouvait, en bonne justice, décliner l'honneur que cette grande princesse lui faisait ; son refus mécontenterait les parents de l'enfant, la province ; d'autre part, l'âge tendre de la petite Marie s'accommoderait mal de la clôture et de l'austérité de la règle ; l'infante offrant de lui servir de mère, pourquoi hésiter à la remettre spontanément entre ses mains ? A ces remontrances sœur Marie-Victoria ne fit d'autre réponse que celle qu'avait déjà eue le prieur de Bellefontaine. « Ma vie et ma fille, dit-elle en terminant, sont à la disposition de Son Altesse Sérénissime, mais je me déferais plus volontiers de celle-là que de celle-ci (3). »

Philippe Chifflet fut cependant admis à dire la messe conventuelle, après laquelle on ouvrit la grande porte de la cour et trois religieuses lui amenèrent la petite baronne. Elle lui parut à peu près de la taille de la dernière fille de son frère Jean-Jacques (4) ; sa beauté

(1) Jean Boyvin, conseiller au parlement de Dole, fils de Jean Boyvin, procureur postulant au bailliage de Dole, et de Véronique Fabry (5 août 1575-13 septembre 1650).

(2) Philibert Froissard, seigneur de Bersaillin, conseiller au parlement de Dole, fils de Simon Froissard, procureur fiscal au bailliage de Poligny, et de Claudine Dagay. Le conseiller de Bersaillin fut enlevé par la peste en 1636, trois jours avant la délivrance de Dole.

(3) Le prieur de Bellefontaine au sieur d'Andelot, Dole, 24 janvier 1631. — *Mss. Chifflet*, t. XXV, fol. 63.

(4) Jeanne-Antoinette Chifflet, fille de Jean-Jacques Chifflet, médecin de la chambre de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, et de Jeanne-Baptiste Malbouhans. On peut voir d'elle une lettre au sieur d'Andelot dans *Erycii Puteani Diva Virgo Bellifontana in Sequanis*, p. 59 ; elle est spirituellement tournée pour une enfant de neuf ans.

Digitized by Google

le frappa ; il la trouva (ce sont ses propres termes) incomparable en toutes ses actions. Interrogée par lui, la jeune enfant déclara qu'elle était très contente, que toutes les religieuses, en particulier la supérieure, étaient extrêmement bonnes pour elle. Ses réponses ne convainquirent toutefois qu'à demi l'ecclésiastique bisontin : il manda au sieur d'Andelot qu'il lui semblait difficile que les médecins ne la tirassent pas à bref délai de cette prison ; on lui avait rapporté qu'elle s'était un jour écriée : « Je voudrais que la supérieure et les sœurs, maman exceptée, fussent toutes en sucre; je les mangerais, et les murs du couvent avec », et ce propos enfantin était bien de nature à inspirer des doutes sur la satisfaction exprimée en présence des religieuses (1).

Avant de quitter Dole, le prieur de Bellefontaine fut rendre visite à Mme de Champlitte, qui le reçut à merveille. Tout en se plaignant amèrement de la façon dont lui avait été enlevée Marie de Ray, elle ne demandait qu'une chose, c'est qu'on la lui rendît afin qu'elle eût l'honneur de la mettre elle-même à la disposition de l'infante. Elle était d'ailleurs fort animée contre sœur Marie-Victoria, et, la baronne de Wiltz la pressant d'aller recevoir aux Annonciades les excuses de sa sœur (2), elle avait répondu qu'elle ne voulait ni lui parler ni la voir (3).

D'un autre côté, les parents paternels de l'enfant montraient un profond mécontentement de la mission de Philippe Chifflet: le secret gardé sur les intentions

(1) Le prieur de Bellefontaine au sieur d'Andelot, Dole, 24 janvier 1631. — *Mss. Chifflet*, t. XXV, fol. 63.

(2) Née du second mariage de Ferdinand d'Andelot avec la mère de sœur Marie-Victoria, la baronne de Wiltz était sœur utérine de cette dernière.

(3) Le conseiller Boyvin à Jean-Jacques Chifflet, Dole, 25 janvier 1631. — *Mss. Chifflet*, t. CIV, fol. 283.

Digitized by Google

de la gouvernante des Pays-Bas prenait à leurs yeux le caractère d'une offense. A Bruxelles, le baron de Longwy, oncle de Marie de Ray, déclarait qu'on les avait méprisés (1) ; au comté de Bourgogne, l'abbé de Balerne, le marquis de Listenois et le baron de Scey n'étaient pas moins froissés de n'avoir pas été consultés, et, d'accord avec sœur Marie-Victoria, ils dépêchèrent aux Flandres un avocat chargé de formuler respectueusement leurs doléances.

Quand cet envoyé arriva à Bruxelles, on y était déjà instruit de ce qui s'était passé au monastère des Annonciades et l'infante avait écrit à sœur Marie-Victoria qu'elle la laissait libre de conserver sa fille, ne s'étant jamais proposé que d'empêcher celle-ci d'aller en France. Le sieur d'Andelot confirma au prieur de Bellefontaine la décision prise. En lui écrivant, il ne lui cacha pas la vivacité de sa propre déception, car il s'était fait une fête de revoir la sœur dont il était séparé depuis plusieurs années. Par Mme de Châteaurouillaud, il avait compté avoir de vive voix des nouvelles de ses filles établies en Franche-Comté (2) et, tout pieux qu'il était, il lui fallut faire effort pour goûter l'exhortation de sa sainte maîtresse (3) : « Or, il faut louer Dieu de tout et remettre tout en sa main. Si nous ne nous voyons pas en ce monde ce sera, s'il plaît à Dieu, dans l'autre (4). »

(1) Jean-Jacques Chifflet au prieur de Bellefontaine, Bruxelles, 24 janvier 1631. — *Ibid.*, t. XXV, fol. 57.

(2) Anne-Nicole, abbesse de Baume, Adrienne, épouse de Nicolas-Louis de Guierche de Grozon, seigneur de Chevigney, et Barbe, épouse d'Alexandre, baron de Wiltz.

(3) En nommant ainsi l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, je ne fais qu'imiter le grand peintre qui nous a conservé ses traits. Cf. E. Gachet, *Lettres inédites de P.-P. Rubens*, p. 162.

(4) Le sieur d'Andelot au prieur de Bellefontaine, Bruxelles, 1er février 1631.— *Mss. Chifflet*, t. XXV, fol. 67. Mme de Châteaurouillaud se résigna plus facilement à ne pas revoir son frère.

Digitized by Google

De Dole, le prieur de Bellefontaine s'était rendu à Besançon. Ce fut dans cette ville que, le 3 février, il reçut les lettres de son frère et du sieur d'Andelot l'informant du changement de résolution de la gouvernante des Pays-Bas. « Mme de Châteaurouillaud, écrivit-il à Ferdinand d'Andelot, sera bien mortifiée de ce que l'occasion de témoigner à Son Altesse son obéissance lui est eschappée pour cette fois : elle estoit preste d'obéir d'un cœur allègre et plus jeune que son âge. » Le 8, un exprès lui apporta la lettre de l'infante à sœur Marie-Victoria ; il fut la remettre à cette dernière le lendemain et put dès lors considérer sa mission comme terminée, regrettant seulement de n'avoir pu mener à bien l'achat de chiens pour le premier maître d'hôtel d'Isabelle-Claire-Eugénie. « J'en ay desjà un petit blanc qui n'est pas désagréable, lui avait-il mandé de Besançon. Il y en a deux autres très beaux en cette ville, mais ceux qui les ont se déferoient aussi tost de leurs enfans (1). »

Le 14 juin 1630, elle avait écrit à la femme de Jean-Jacques Chifflet : « Nous faut si bien plaire à nostre bon Dieu, séparés comme nous sommes, qu'il luy plaise nous nous rassemblions en cette belle maison du paradis. » Le 3 septembre 1634, elle dira au prieur de Bellefontaine à propos de Ferdinand d'Andelot: « Or, il faut remettre le tout entre les bras de la Providence divine pour en disposer pour son plus grand salut, d'estre retenu ou licencié pour retourner doucement parmy les siens et penser à la fin qui nous approche. » *Ibid.*, t. CVI, fol. 47 et 154.

(1) Le prieur de Bellefontaine au sieur d'Andelot, Besançon, 8 février 1631. — *Mss. Chifflet*, t. XXV, fol. 55. On voit, l'année suivante, Ferdinand d'Andelot envoyer des chiens à son frère Claude, commandeur de Malte, général de la cavalerie du duc de Savoie. V. Mme de Châteaurouillaud au prieur de Bellefontaine, Salins, 18 septembre 1632. — *Ibid.*, t. CVI, fol. 81 v°.

Digitized by Google

III

Pas n'est besoin de dire si sœur Marie-Victoria fut heureuse de l'autorisation de garder sa fille. Elle s'empressa de remercier l'infante de la nouvelle grâce qu'elle lui faisait. Elle exprima également à Ferdinand d'Andelot toute sa reconnaissance. « Son Altesse Sérénissime, lui écrivit-elle, nous oblige en tant de sorte qu'elle me rend toute confuse. J'ay beaucoup estimé qu'il lui aye pleu de mettre ma fille en si bonnes mains que de Mme de Châteaurouillaud et d'avoir envoyé exprès monsieur le prieur de Bellefontaine. » Si elle avait pu ravoir sa fille autrement que par surprise, elle l'aurait fait de bon cœur, mais le temps pressait : trois ou quatre jours auparavant, Mme de Champlitte avait dit à une de ses parentes que, dans le cas où l'on demanderait l'enfant, elle trouverait des excuses pour ne pas obéir (1).

Marie de Ray joignit ses remercîments à ceux de sa mère. En même temps elle écrivit au sieur d'Andelot qu'elle ne regrettait nullement le monde. Écrivit n'est pas le mot exact, car elle savait à peine former ses lettres ; la supérieure des Annonciades dut lui guider la main pour signer, et c'est ce qui rend un peu suspecte l'affirmation suivante : « Je suis bien contente d'estre en la maison de Notre-Dame avec ma maman Annonciade. J'ayme encore plus la Révérende Mère. Elle et toutes les religieuses ont un grand soin de moy (2). »

(1) Sœur Marie-Victoria de l'Annonciade au prieur de Bellefontaine, Dole, 19 février 1631. — *Mss. Chifflet*, t. XXV, fol. 106.

(2) La baronne de Ray au sieur d'Andelot, Dole, 19 février 1631. — *Ibid.*, t. XXV, fol. 53.

Digitized by Google

L'obligation de s'entendre avec le conseiller Gollut au sujet des dépenses occasionnées par le voyage (1) retint encore Philippe Chifflet en Franche-Comté pendant quelque temps. Il ne reprit le chemin des Flandres qu'au mois de mars, partageant avec l'abbé de Bellevaux (2) le carrosse qui l'avait amené et qu'il avait été un instant question de céder à Madame de Châteaurouillaud (3). La route suivie fut, en sens inverse, la même qu'au mois de janvier, ce qui dispensa l'ecclésiastique bisontin de faire usage des lettres que l'infante lui avait fait tenir pour le duc de Lorraine (4) et le comte d'Embden (5).

Quant à Marie de Ray, elle ne quitta plus sa mère, bien que la comtesse de Champlitte lui écrivît souvent en des termes propres à offenser sœur Marie-Victoria (6). Celle-ci eut d'ailleurs à se défendre de calomnies dont l'écho lui parvenait de temps à autre. C'est

(1) Les frais de la mission de Philippe Chifflet s'élevèrent à 1888 florins. V. L'infante Isabelle-Claire-Eugénie au conseiller Gollut, Bruxelles, 12 juin 1631 ; la même au receveur général des domaines et finances des Pays-Bas, Bruxelles, 21 septembre 1631. — *Mss. Chifflet*, t. XXV, fol. 95 et 99.

(2) Jean-Baptiste de Cusance, abbé de Bellevaux, prieur de la Ferté-sur-Aube et du Moutherot, grand archidiacre de Besançon, fils de Vandelin-Simon de Cusance, baron de Belvoir et de Saint-Julien, et de Béatrix de Vergy.

(3) Le sieur d'Andelot au prieur de Bellefontaine, Bruxelles. 7 février et 6 mars 1631. — *Ibid.*, t. XXV, fol. 49 et 61.

(4) Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, fils de François de Lorraine, comte de Vaudémont, et de Christine de Salm (6 avril 1604-18 septembre 1675).

(5) Christophe d'Ostfrise, comte d'Embden, capitaine des gardes de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, gouverneur et capitaine général du duché de Luxembourg et du comté de Chiny, chevalier de la Toison d'or, fils d'Edzard II, comte d'Ostfrise, et de Catherine de Suède.

(6) Sœur Marie-Victoria de l'Annonciade au prieur de Bellefontaine, Dole, 21 avril 1631. — *Mss. Chifflet,* t. XXV, fol. 104.

Digitized by Google

ainsi que le bruit courut aux Pays-Bas qu'elle avait quitté le couvent. « Ce n'est merveille, écrivait-elle à ce propos, si l'on a fait quelques discours de moy contre la vérité à Bruxelles, puisqu'à Dole mesme l'on a dit qu'assurément j'estois sortie de céans pour eslever ma fille dans le monde. Une damoiselle qui a autresfois servi fut madame de Ray ma belle-mère (1) estant venue voir sa fille, qui est religieuse en ce monastère, entendant que la petite y estoit, s'escria : « Dieu soit loué ! L'on nous a dit un mensonge, car l'on assuroit que sa mère et elle estoient en une maison de la ville. » D'autres, qui reconnurent ma voix en chantant l'office, tesmoignèrent beaucoup de contentement d'entendre que nous y estions toujours (2). »

Ce qui avait pu donner naissance à cette supposition erronée, c'était qu'au mois d'avril la peste, qui avait cruellement sévi l'année précédente, venait de faire de nouveau son apparition à Dole (3). « Le bruit qu'on vous a dit de sœur Marie-Victoria a couru par icy, mandait un membre du parlement au prieur de Bellefontaine, mais il est très faux et très mal fondé. Il vient

(1) Claude de Bauffremont, épouse de Clériadus, baron de Ray, fille de Jean de Bauffremont, baron de Scey, seigneur de Clairvaux, Durnes, Vuillafans, Châteauvilain, Foncine, Ruffey, etc., gentilhomme de la bouche de Philippe II, roi d'Espagne, bailli et colonel d'Aval, et de Béatrix de Pontailler, sa seconde femme.

(2) Sœur Marie-Victoria de l'Annonciade au prieur de Bellefontaine, Dole, 18 mai 1631.— *Mss. Chifflet*, t. XXV, fol. 102.

(3) « Nous rentrons en cette ville dans les alarmes de la maladie par la contagion descouverte en trois ou quatre familles, d'autant plus dangereuse que dez plus de six sepmaines les médecins nous ont entretenu par leurs irrésolutions et ont esté cause de plusieurs conversations pernicieuses qu'on eût évitées. » Le conseiller Boyvin au prieur de Bellefontaine, Dole, 6 avril 1631. — *Ibid.*, t. CIV, fol. 298. Cf. Délibérations des 1er, 4, 5 et 11 avril, 13 et 21 mai 1631. — Arch. de Dole.

Digitized by Google

de ce qu'appréhendant la contagion qui sembloit s'eschauffer en cette ville, elle obtint permission de Monsieur l'archevesque de se retirer avec sa fille dans un autre monastère de son ordre en ce pays et de ce qu'elle avoit parlé d'aller à Besançon, où elle penseroit advancer l'establissement de celuy que messieurs les gouverneurs ont accordé aux Annonciades (1). Je le sçay d'elle mesme, parce qu'elle me fit l'honneur de me communiquer ce dessein et m'en demander advis, mais dez lors, comme le mal s'est appaisé en sorte que maintenant (Dieu grâce) nostre ville est hors de tout soupçon, elle n'en parle plus, et, à ce que je l'ay appris de ses discours, je la tiens très eslongnée de la pensée que ce faux bruit luy a voulu imposer (2). » Sœur Marie-Victoria nous apprend elle-même que, si l'établissement de Besançon n'avait pas été prêt à la recevoir, elle se serait retirée, soit à Vesoul (3), soit à Nozeroy (4), où toutes les religieuses désiraient fort sa venue (5).

Elle ne tarda cependant pas à quitter Dole pour aller

(1) Cinq ans auparavant, les gouverneurs de la cité impériale avaient consenti à admettre ces religieuses à la demande du comte de Champlitte. A. Castan, *Notes sur l'histoire municipale de Besançon (1290-1789)*, p. 119.

(2) Le conseiller Boyvin à Jean-Jacques Chifflet, Dole, 1er juin 1631. — *Mss. Chifflet*, t. CII, fol. 1.

(3) La maison des Annonciades de Vesoul avait été fondée en 1613. Françoise Carementrant, fille de Claude Carementrant, lieutenant général du bailliage d'Amont, et de Marguerite Bézard, en fut la première supérieure, bien qu'elle n'eût que vingt-et-un ans. Cf. L. Monnier, *Histoire de la ville de Vesoul*, t. I, p. 190.

(4) La fondation du couvent de Nozeroy était postérieure de trois ans à celle du couvent de Vesoul ; lors de l'invasion française, les religieuses se réfugièrent à Romont, puis à Fribourg.

(5) Sœur Marie-Victoria de l'Annonciade au prieur de Bellefontaine, Dole, 18 mai 1631. — *Mss. Chifflet*, t. XXV, fol. 102.

Digitized by Google

fonder une maison d'Annonciades à Gray (1). C'est là que nous la retrouvons en 1635. Marie de Ray a douze ans. Les prétendants à sa main ne manquent pas. Le baron de Scey la convoite depuis longtemps pour le second de ses fils (2) : l'aîné (3) est voué à l'Eglise ; chanoine de l'église métropolitaine de Besançon et prieur de Vaucluse, il mourra à l'âge de dix-neuf ans, mais son frère, dont plus tard la Toison d'or rémunérera les services, semble appelé à un brillant avenir, et il a l'appui du marquis de Conflans (4), grand oncle

(1) Les Annonciades de Champlitte avaient obtenu en 1625 d'être admises dans cette ville à condition de justifier de la permission du roi, de l'archevêque de Besançon et du gouverneur de la province, mais ce ne fut que le 26 octobre 1631 que quatre Annonciades de Dole arrivèrent à Gray sous la conduite de la baronne de Poitiers sans donner avis de leur venue au magistrat. Celui-ci se montra fort mécontent d'un tel procédé : devant les humbles explications des religieuses disant qu'elles n'avaient fait qu'obéir à l'archevêque de Besançon, leur supérieur, il consentit néanmoins à traiter avec elles de la fondation du couvent; au mois de novembre, un certain nombre de sœurs du monastère de Champlitte vinrent grossir la petite communauté. Cf. Délibérations des 8 août 1625, 28 octobre, 4, 17 et 25 novembre 1631.— Arch. de Gray ; C. Godard, *Les Annonciades à Gray*, dans le *Bulletin* de la Société grayloise d'émulation, année 1903, p. 81.

(2) Charles-Louis de Bauffremont, marquis de Meximieux, fils de Claude de Bauffremont, baron de Scey et de Clairvaux, et de Marguerite de Poligny. Le marquis de Meximieux épousa en 1648 sa cousine germaine Louise-Françoise de Bauffremont. Sur le rôle que sa femme et lui jouèrent dans la suite en Franche-Comté, cf. J. Chifflet, *Mémoires*, dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, t. V, p. 393, et t. VI, p. 431.

(3) Claude-François de Bauffremont, vicomte de Marigny.

(4) Guérard de Joux, dit de Watteville, marquis de Conflans, maréchal de camp et gouverneur des armées de S. M. Catholique au comté de Bourgogne, fils de Nicolas III de Watteville, marquis de Versoix, et d'Anne de Joux (1574-16 octobre 1637). La mère du marquis de Conflans avait été mariée à Marc de Grammont, seigneur de Bougey, bisaïeul maternel de Marie de Ray.

Digitized by Google

de la jeune baronne. Sœur Marie-Victoria juge néanmoins les deux jeunes gens bien proches parents (1). Elle n'aurait vraisemblablement pas vu du même œil l'héritier des châteaux et des terres des Granvelle (2), mais Eugène-Léopold d'Oiselay a épousé aux Flandres, le 6 mars 1635, la séduisante « brunette » qu'a courtisée l'année précédente le duc de Lorraine (3) ; on ne voit pas d'ailleurs que sa mère (4) ait songé à le marier à Marie de Ray (5). Le marquis de Varambon (6) serait accepté avec empressement, bien que l'épouse

(1) Sœur Marie-Victoria de l'Annonciade au prieur de Bellefontaine, Dole, 18 mai 1631. — *Mss. Chifflet*, t. XXV, fol. 102.

(2) Eugène-Léopold Perrenot de Granvelle, dit d'Oiselay, prince de Cantecroix, maréchal héréditaire de Besançon et grand gruyer du comté de Bourgogne, fils de François-Thomas Perrenot de Granvelle, dit d'Oiselay, comte de Cantecroix, chambellan de Ferdinand II, empereur, maréchal héréditaire de Besançon et chevalier d'honneur au parlement de Dole, chevalier de la Toison d'or, et de Caroline, marquise d'Autriche (1615-6 février 1637).

(3) Béatrix-Marie-Françoise de Cusance, fille de Claude-François de Cusance, baron de Belvoir et de Saint-Julien, et d'Ernestine de Witthem, marquise de Berghes (27 septembre 1614-5 juin 1663).

(4) Caroline, marquise d'Autriche, fille légitimée de Rodolphe II, empereur, et d'Euphémie de Rosenthal (1594-12 janvier 1652).

(5) Elle avait successivement songé pour lui à une fille du comte de Bergh, à une nièce de la comtesse de Champlitte et à une fille du duc d'Arschot. E. Longin, *Caroline d'Autriche et Béatrix de Cusance*, p. 17, 43 et 49.

(6) Claude-François de Rye de la Palud, marquis de Varambon, comte de Varax et de la Roche, seigneur de Balançon, Villersexel, Saint-Hippolyte, Rougemont, Amance, etc., bailli de Dole, fils de Christophe de Rye de la Palud, marquis de Varambon, comte de Varax et de la Roche, mestre de camp d'un terce bourguignon, et d'Éléonore Chabot.

Digitized by Google

qu'il a récemment perdue (1) lui ait donné huit enfants, dont trois survivent ; la maison de Rye ne le cède à aucune autre en illustration comme en ancienneté, et ce serait une grande alliance ; par malheur, Claude-François de Rye n'a de pensées que pour Mlle de Châtelay (2), dont il est passionnément épris, et le conseiller de Beauchemin (3) vient de décider l'archevêque de Besançon, son grand oncle, à consentir à ce qu'il épouse cette « belle et sage demoiselle (4). »

A défaut du prince de Cantecroix et du marquis de Varambon, il y a le propre frère de Béatrix de Cusance (5) : il a eu le même parrain que Marie de Ray et, en vertu du testament du comte de Champlitte, a relevé le nom et les armes des Vergy (6). Réconciliée avec Magdeleine de Bauffremont, sœur Marie-Victoria agrée

(1) Marie d'Ostfrise, fille de Jean, comte d'Ostfrise, chevalier de la Toison d'or, et de Sabine-Catherine d'Ostfrise, comtesse de Ritberg.

(2) Christine-Claire de Haraucourt, fille de Charles de Haraucourt, baron de Chambley, grand-maître de l'artillerie de Lorraine, et de Gabrielle d'Ardres, dame de Malberg et de Friscamps. Le marquis de Varambon l'épousa le 27 mai 1636.

(3) Jean Girardot de Nozeroy, seigneur de Beauchemin, conseiller au parlement de Dole, fils de Louis Girardot, avocat fiscal au bailliage de Salins, et de Marguerite de Nozeroy (1584-8 février 1651).

(4) Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 83.

(5) Clériadus de Cusance, baron de Belvoir, puis comte de Champlitte, fils de Claude-François de Cusance, baron de Belvoir et de Saint-Julien, et d'Ernestine de Witthem, marquise de Berghes (29 novembre 1613-14 septembre 1635).

(6) L'héritage du comte de Champlitte avait été adjugé deux ans auparavant à Clériadus de Cusance. « Monsieur le baron de Belvoir, écrivait à ce sujet un membre du parlement de Dole, a obtenu adjudication de la comté de Champlitte par les voix unanimes d'unze juges qui estoient à la résolution de l'arrêt. » Le conseiller Boyvin à Jean-Jacques Chifflet, Dole, 12 juin 1633. — *Mss. Chifflet*, t. CII, fol. 145.

Digitized by Google

ce jeune seigneur comme prétendu de sa fille ; il est admis à faire sa cour à celle-ci, et personne ne songe plus à se mettre sur les rangs pour lui disputer la main de la riche héritière.

Personne ? Je me trompe, car il y a sur les lisières du comté de Bourgogne un gentilhomme perdu de dettes dont le frère a épousé la belle-sœur de Béatrix de Grammont : Clériadus de Marmier, seigneur de Gâtey (1). « Personnage hardy et éloquent, dit un contemporain, auquel rien ne manquoit que la fidélité, mais tout en suite de ce défaut (2) », il avait eu part à toutes les résolutions du dernier gouverneur jusqu'à ce qu'une mésalliance eût dégoûté de lui le comte de Champlitte (3) ; il était ensuite tombé à des amours vulgaires. Irrité de ce que le parlement de Dole venait de lui refuser le commandement de cinq cents chevaux avec le titre de général de cavalerie, il prêtait l'oreille aux discours d'un gentilhomme du duché (4) l'incitant à tirer la noblesse de l'oppression des clercs et rêvait dans sa terre de Talmay (5) aux moyens de surprendre Gray.

Tout décrié qu'il était, le sieur de Gâtey ne craignit

(1) Clériadus de Marmier, seigneur de Gâtey, Talmay, Saint-Julien, Seveux, etc., fils de Jean de Marmier, seigneur de Gâtey, et de Paule de Pontailler.

(2) *Lettre de Louis Petrey, sieur de Champvans, à Jean-Baptiste Petrey, sieur de Chemin, son filz, contenant une bonne partie de ce qui s'est fait en campagne au comté de Bourgongne, pendant et après le siège de Dole*, p. 14.

(3) Après la mort de sa femme, le sieur de Gâtey s'était remarié à une simple demoiselle de la bourgeoisie de Gray.

(4) Ce gentilhomme était Simon de Villerslafaye, seigneur de Chevigny, fils de Louis de Villerslafaye et de Françoise de Brancion, dame de Visargent. Cf. E. Longin, *Simon de Villerslafaye et sa réponse au livre de Jean Boyvin sur le siège de Dole*, p. 12.

(5) Talmay, village du département de la Côte-d'Or, arrondissement de Dijon, canton de Pontailler.

Digitized by Google

pas de rechercher Marie de Ray pour un de ses fils (1), escomptant peut-être l'appui de sa nièce Béatrix, religieuse aux Annonciades de Gray. « Gastel, rapporte un historien, prétendoit pour son fils la comté de Champlitte et la baronne de Ray, et, s'il eust surpris Gray, eust esté maistre de tous deux ; la surprise estoit aisée, car il estoit bien venu à Gray et avoit charge des fortifications de la ville, et de plus estoit l'un de noz bons personnages (2), c'est-à-dire conseiller d'estat assistant le gouverneur (3). »

On conçoit que sœur Marie-Victoria ne fût pas tentée d'accueillir les ouvertures d'un pareil personnage. Son désir, comme celui de Magdeleine de Bauffremont, était de marier la petite Marie le plus tôt possible au jeune comte de Champlitte. Malheureusement la santé de Clériadus de Cusance laissait à désirer, et dans les derniers jours du mois d'août une attaque survint, à la suite de laquelle il resta à demi paralysé. « Les deux dames le pressent de se marier, écrivait au commencement du mois de septembre la belle-mère de Béatrix de Cusance, mais je dis qu'il en mourra, si l'on n'attend qu'il soit guéri (4). »

L'événement prouva bientôt que Caroline d'Autriche ne se trompait pas en croyant à la gravité du mal : le 14 septembre, le jeune comte de Champlitte rendit l'âme (5), ayant nourri jusqu'à la fin l'espoir de recou-

(1) Jean-François de Marmier, fils de Clériadus de Marmier, seigneur de Gâtey, et de Claude-Renée de Pontailler, sa première femme.

(2) Sur l'institution des bons personnages, cf. L. Febvre, *Philippe II et la Franche-Comté*, p. 73.

(3) Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 69.

(4) La comtesse de Cantecroix à Jean-Jacques Chifflet, Besançon, 7 septembre 1635. — *Mss. Chifflet*, t. XXIV, fol. 347.

(5) Délibération du 14 septembre 1635. — Arch. de Gray.

Digitized by Google

vrer la santé. « Madame, disait-il à Magdeleine de Bauffremont, qui lui suggérait de faire son testament, pensez-vous que je veux mourir ? Je ne le crois pas ; avec l'aide de Dieu et de la sainte Vierge, je guérirai. » N'ayant pas testé, sa succession échut tout entière aux siens, à la grande déception de la comtesse de Champlitte, qui insinua qu'il n'était pas mort de mort naturelle.

« L'on veut dire qu'il est mort de poison, écrivit la comtesse de Cantecroix le surlendemain du décès, mais je ne le puis croire. Les deux dames qui avoient tant de pouvoir sur luy veulent mettre cet indice sur son gouverneur, parce qu'il tenoit pour ma sœur la comtesse de Berg, que ces deux femmes là vouloient tromper en tout... C'est une pitié comme ces femmes l'ont gouverné, car il demeuroit des quatre heures dans ce tour des Annonciades à Gray et au soleil ; il s'est ainsi gasté (1). »

Les bruits d'empoisonnement prirent néanmoins assez de consistance pour que, deux mois plus tard, on arrêtât le gouverneur français de Clériadus de Cusance : il fut conduit dans les prisons de Dole (2), mais parvint au bout de quelque temps à s'évader (3). Est-il besoin de dire que ces bruits n'avaient pas le moindre fondement ?

Il est difficile de deviner quels sentiments éveilla en Marie de Ray la mort du fiancé de vingt-deux ans qu'elle n'avait vu qu'au parloir des Annonciades. A un âge tel que le sien, les impressions ne persistent guère, et, si elle pleura le jeune comte de Champlitte,

(1) La comtesse de Cantecroix à Jean-Jacques Chifflet, Besançon, 16 septembre 1635.— *Mss. Chifflet*, t. XXIV, fol. 351 v°.

(2) La même au prieur de Bellefontaine, Besançon, 30 novembre 1635. — *Ibid.*, t. XXIV, fol. 210.

(3) Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 70.

Digitized by Google

ses larmes durent promptement sécher (1). Nous savons par le conseiller de Beauchemin qu'elle revint à Dole avec la baronne de Wiltz (2). D'une lettre du marquis de Conflans (3) il paraît résulter qu'à la même époque sœur Marie-Victoria sortit du couvent ; c'est du moins ce qu'on peut légitimement inférer des visites quotidiennes qu'elle reçoit (4).

IV

Au premier rang des gentilshommes qui recherchent alors la jeune baronne de Ray est le marquis de Meximieux : ses démarches sont appuyées par l'archevêque de Besançon et le marquis de Conflans, et il semble à bien des gens que ce mariage ne serait pas moins avantageux à la province qu'aux deux parties, mais ni

(1) Dans les derniers temps, Clériadus de Cusance n'était guère propre à inspirer de tendres sentiments. « Il est perclus de la moitié de son corps, écrivait Caroline d'Autriche, qu'il ne peut rien tenir ny sent point sa main ; l'œil se fait plus petit que l'autre ; il bègue un peu. » Après sa mort, elle dira encore : « Il a esté malade d'une apoplexie qui luy a duré un trois semaines durant, et l'on m'a assuré qu'il y avoit plus de huit mois qu'il en avoit du sentiment. » La comtesse de Cantecroix à Jean-Jacques Chifflet, Besançon, 7 et 16 septembre 1635. — *Mss. Chifflet*, t. XXIV, fol. 347 et 351.

(2) Girardot de Nozeroy, *op. cit.*, p. 74.

(3) Le marquis de Conflans au conseiller de Beauchemin, Châteauvilain, 18 mars 1636.— Papiers de Girardot de Nozeroy, t. IV, fol. 91.

(4) Pour s'excuser de ne pas l'aller voir plus souvent, le marquis de Conflans alléguait qu'il ne se voulait pas rencontrer avec le marquis de Coligny, « qui tous les jours estoit en son logis. » Or, les constitutions des Annonciades ne leur permettaient de voir leurs proches que six fois par an. Hélyot, *Histoire des ordres monastiques religieux et militaires et des congrégations séculières de l'un et de l'autre sexe*, t. IV, p. 306.

Digitized by Google

Ferdinand de Rye, ni Guérard de Watteville ne peuvent surmonter l'opposition de la mère, entêtée à ne vouloir pas donner sa fille à un cadet. En vain lui représente-t-on que, par suite de la vocation de son frère, Charles-Louis de Baufffremont est, en fait, l'aîné : « Belle finesse, répond-elle, de donner la soutane à Claude-François ! Qui me dit que, son frère une fois marié, il ne résignera pas ses bénéfices pour rentrer dans le monde ? » Au reste, elle croit savoir que sa fille n'éprouve aucune inclination pour ce cavalier (1).

Elle accueillera encore moins favorablement la poursuite du marquis de Coligny (2). Celui-ci est fils d'un gentilhomme dont la figure demeure énigmatique. Résidant tantôt à Verjon (3), qui était de France, tantôt à Cressia (4), qui était de Comté, Cléria dus de Coligny (5) ne devait pas, l'année suivante, passer dans le camp ennemi comme le sieur de Gâtey, mais étroitement lié avec le vicomte de Thianges (6), lieutenant de roi en Bresse, et s'offrant maintes fois à négocier des suspen-

(1) Le marquis de Conflans au conseiller de Beauchemin, Châteauvilain, 18 mars 1636.— Papiers de Girardot de Nozeroy, t. IV, fol. 91.

(2) Joachim de Coligny, marquis de Coligny, fils de Cléria dus de Coligny, baron de Cressia, et de Catherine de Châteauvieux, dame de Cousance et de Verjon.

(3) Verjon, village du département de l'Ain, arrondissement de Bourg, canton de Coligny.

(4) Cressia, village du département du Jura, arrondissement de Lons-le-Saunier, canton d'Orgelet.

(5) Cléria dus de Coligny, baron de Cressia, fils de Philibert de Coligny, baron de Buenc, seigneur de Cressia, et de Gabrielle de Dinteville.

(6) Claude Damas, vicomte de Thianges, seigneur de Dyo, Estours, etc., lieutenant de roi en Bresse, Bugey, Valromey et pays de Gex, fils de François Damas, seigneur de Thianges, Fleury, etc., et de Françoise de Dyo.

Digitized by Google

sions d'armes (1), il donnera lieu de suspecter sa fidélité, son loyalisme ; on se demandera même jusqu'à quel point il est demeuré étranger à une tentative du marquis de Villeroi (2) pour surprendre la ville de Salins (3). En pleine paix, un de ses frères (4) a pillé Châteauvilain (5), résidence ordinaire des Watteville, et ni le marquis de Conflans, ni l'évêque de Lausanne (6) ne le lui pardonnent. Peu scrupuleux du reste sur l'emploi des moyens : on l'a bien vu, quelques années plus tôt, lorsqu'il n'a pas rougi de ternir la réputation de sa jeune nièce Claude de Bauffremont (7) pour la faire sortir de la Visitation de Besançon (8).

(1) E. Longin, *La dernière campagne du marquis de Conflans (1636-1637)*, p. 47.

(2) Nicolas de Neufville, marquis de Villeroi, maréchal de camp des armées du roi, fils de Charles de Neufville, marquis de Villeroi et d'Alincourt, gouverneur de Lyonnais, Forez et Beaujolais, et de Jacqueline de Harlay, sa seconde femme (1593-28 novembre 1685).

(3) Girardot de Nozeroy, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 243.

(4) Marc de Coligny, seigneur de Dompmartin.

(5) Châteauvilain, château-fort bâti sur un rocher escarpé, près de Bourg-Sirou, village du département du Jura, arrondissement de Poligny, canton de Champagnole.

(6) Jean de Watteville, évêque de Lausanne et abbé de la Charité, fils de Nicolas III de Watteville, marquis de Versoix, et d'Anne de Joux.

(7) Claude de Vienne, dite de Bauffremont, en religion sœur Marie-Agnès de la Visitation Sainte-Marie, fille de Joachim de Vienne, dit de Bauffremont, marquis de Listenois, et de Claude-Marguerite de Coligny, sa première femme.

(8) Après avoir d'abord agréé la recherche de son cousin Joachim de Coligny, Claude de Bauffremont était entrée à la Visitation de Besançon, où elle avait fait profession le 15 juillet 1633. A deux reprises, le sieur de Cressia tenta de faire annuler ses vœux ; en dernier lieu, il allégua dans son appel à Rome que le mariage avait été consommé entre Claude et le marquis de Coligny. Indignée de ce lâche mensonge, la jeune Visitandine

Digitized by Google

Le marquis de Coligny, lui, est né en France et y possède de grands biens ; il revient du Piémont, où il a servi sous les drapeaux du roi très chrétien ; sa conduite envers sa cousine n'a pas été exempte de blâme (1) ; aussi a-t-il beau ne pas bouger du logis de sœur Marie-Victoria, celle-ci déclare qu'il perd son temps, que le baron de Cressia, son père, a toujours eu un train de maison tel qu'il ne doit guère lui rester d'argent comptant ; elle avoue d'ailleurs qu'elle craindrait, en accueillant sa demande, d'indisposer M. de Lausanne (2).

Au fond, la prudente religieuse a déjà fait son choix, et celui-ci est tombé sur un jeune seigneur belge ré-

demanda à se justifier devant trois évêques et son innocence fut hautement reconnue, « n'estant pas, dit une relation du temps, malaisé à juger que la neige est blanche. » *Notice sur sœur Marie-Agnès de Bauffremont, religieuse de la Visitation de Besançon, et abrégé de la vie de sœur Marie-Louise de Bauffremont, religieuse de la Visitation de Gray,* p. 9 ; C. Bailly, *Deux vocations religieuses chez les Bauffremont au XVII^e siècle,* p. 14.

(1) Marié, le 17 décembre 1644, à Jeanne de Talaru, dame de Rivoire, fille de Christophe de Talaru, seigneur de Chalmazel, et de Jeanne du Saix, sa première femme, qui ne lui donna pas d'enfants, le marquis de Coligny mourut le 7 décembre 1664 ; à la suite d'une mission prêchée à Vierzon en 1648, il avait mené une vie édifiante, qu'il couronna par le don de tous ses biens à une congrégation séculière. « On ne vit rien, dit un auteur, de plus simple, de plus docile, de plus obéissant, de plus humble et de plus esloigné de toutes les manières du grand monde que le fut monsieur le marquis de Coligny, dès le premier jour qu'il se mit dans la dévotion. » *La vie de vénérable messire Jacques Cretenet, prestre et instituteur de la Congrégation des prestres missionnaires de S. Joseph de la ville de Lyon,* p. 110.

(2) Le marquis de Conflans au conseiller de Beauchemin, Châteauvilain, 18 mars 1636. — Papiers de Girardot de Nozeroy, t. IV, fol. 91.

Digitized by Google

cemment arrivé au comté de Bourgogne (1) : Albert de Mérode, marquis de Trelon (2). Qu'importe que Mme de Champlitte le trouve endormi, il est riche et, dès le jour des noces, sa femme entrera en jouissance de 80.000 livres de revenu (3) ; sa mère est sœur du duc d'Arschot (4) ; son père, dont il a seul recueilli l'opulent héritage, a été créé marquis par Philippe IV l'année même où un autre Mérode (5) obtenait l'érection de la terre de Westerloo en marquisat (6). Grande famille, en effet, ces Mérode, qui tiennent par leurs alliances aux Hornes, aux Pallant, aux d'Arenberg, aux Carondelet : ils vont de pair avec tout ce que la noblesse des Pays-Bas compte de plus éminent. Dénuée d'ambition pour elle-même, sœur Marie-Victoria se réjouit du rang que sa petite Marie occupera à Bruxelles : le

(1) « Le marquis de Trelon est arrivé icy hier à soir d'Italie ; il se porte très bien. » La comtesse de Cantecroix à Jean-Jacques Chifflet, Besançon, 16 septembre 1635. — *Mss. Chifflet*, t. XXIV, fol. 351 v°.

(2) Albert de Mérode, marquis de Trelon, baron d'Argenteau, grand veneur et grand forestier de Flandre, fils d'Hermann-Philippe de Mérode, marquis de Trelon, et d'Albertine de Ligne.

(3) Le marquis de Conflans au conseiller de Beauchemin, Châteauvilain, 18 mars 1636. — Papiers de Girardot de Nozeroy, t. IV, fol. 91.

(4) Philippe-Charles de Ligne, prince d'Arenberg et du Saint-Empire, de Porcéan et de Rebecq, duc d'Arschot, gentilhomme de la chambre de l'archiduc Albert, gouverneur et capitaine général de la province de Namur, chevalier de la Toison d'or, fils de Charles de Ligne, prince d'Arenberg, duc d'Arschot, baron de Zewenberghe, gentilhomme de la chambre de l'archiduc Albert, maréchal héréditaire de Hollande et chef des finances des Pays-Bas, chevalier de la Toison d'or, et d'Anne de Croy (18 octobre 1587-20 septembre 1640).

(5) Philippe II, comte de Mérode, d'Oolen et de Montfort, fils de Philippe Ier, comte de Mérode, et d'Anne de Mérode.

(6) Le 21 mai 1626. Cf. Vegiano, *Nobiliaire des Pays-Bas et du comté de Bourgogne*, t. I, p. 205 et 219.

Digitized by Google

marquis de Trelon n'est-il pas grand veneur et grand forestier de Flandre ?

Cependant, au printemps de 1636, l'horizon politique s'assombrissait de plus en plus. La déclaration de guerre de la France à l'Espagne (1) n'avait pas entraîné, l'année précédente, la rupture de la neutralité des deux Bourgognes (2), mais cette neutralité n'était, suivant le mot d'un magistrat dolois, qu'une toile d'araignée (3), et on pouvait prévoir qu'elle n'arrêterait pas longtemps la poursuite des desseins du cardinal de Richelieu.

Dans la première quinzaine du mois de mai, les reîtres du duc de Weimar (4) multiplièrent les incur-

(1) La guerre avait été déclarée à l'Espagne le 19 mai 1635.

(2) Établie en 1522 pour trois ans, par l'entremise des Ligues suisses, entre le duché de Bourgogne, la vicomté d'Auxonne et le Bassigny d'une part, le comté de Bourgogne et la cité impériale de Besançon, d'autre part, la neutralité avait été successivement renouvelée en 1527, 1542, 1544, 1549, 1552, 1555, 1562, 1588, 1595, 1600 et 1610. Aux termes du dernier traité, elle n'expirait qu'en 1638. Cf. SAAVEDRA, *Noticias del tratado de neutralidad entre el condado y ducado de Borgoña.— Mss. Chifflet*, t. CLXXXVIII, fol. 142 ; J.-J. CHIFFLET, *Recueil des traittez de paix, trèves et neutralité entre les couronnes d'Espagne et de France*, p. 332 ; DU MONT, *Corps universel diplomatique du droit des gens*, t. V, p. 378 ; dom PLANCHER, *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, t. IV, p. CDXXIII, CDXXV et CDXXXI ; A. DUBOIS DE JANCIGNY, *Recueil de chartes et autres documents pour servir à l'histoire de la Franche-Comté sous les princes de la maison d'Autriche*, p. 155 ; A. CHÉREAU, *Journal de Jean Grivel, seigneur de Perrigny, contenant ce qui s'est passé dans le comté de Bourgogne pendant l'invasion française et lorraine de 1595*, p. 164.

(3) Le conseiller Boyvin au prieur de Bellefontaine, Dole, 8 février 1632. — *Mss. Chifflet*, t. CII, fol. 39.

(4) Bernard, duc de Saxe-Weimar, fils de Jean, duc de Saxe-Weimar, et de Dorothée-Marie d'Anhalt (16 août 1604-18 juillet 1639).

Digitized by Google

sions au bailliage d'Amont (1). D'autre part, des régiments se massèrent entre Dijon et Langres, et on apprit que des approvisionnements, des munitions de guerre, des canons remontaient la Saône jusqu'à Auxonne (2). Le prince de Condé (3) affirmait bien que ces préparatifs, ces renforts étaient destinés à l'armée d'Italie, mais des avis sûrs les montraient dirigés contre le comté de Bourgogne. C'est pourquoi, l'éminent péril proclamé (4), on ne songea plus qu'à démêler sur quel point se concentreraient les efforts de l'ennemi : les Français assiégeraient-ils Dole, ou se porteraient-ils devant Gray (5) ?

On vit alors se produire ce dont nous avons été témoins de nos jours. A la veille de l'invasion, bien des

(1) *Déclaration des commis au gouvernement de la Franche-Comté de Bourgongne sur l'entrée hostile de l'armée françoise audict pays*, p. 3.

(2) Boyvin, *Le siége de la ville de Dole, capitale de la Franche-Comté de Bourgongne, et son heureuse délivrance*, p. 59.

(3) Henri II de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang et premier pair de France, lieutenant général des armées du roi et gouverneur de Berry, de Bourgogne et de Bresse, fils de Henri Ier de Bourbon, prince de Condé, et de Charlotte de la Trémoille (1er septembre 1588 26 décembre 1646).

(4) L'éminent péril fut proclamé le 14 mai.

(5) On sait que ce fut Dole qui, du 27 mai au 15 août 1636, eut l'honneur de résister victorieusement au prince de Condé. L'année précédente, le cardinal de Richelieu ne voulait pas qu'on s'attachât tout d'abord à cette place. « Il faut à mon advis, disait-il, s'advancer tout d'un coup à Besançon, qui ne peut refuser d'ouvrir les portes, et planter là le siége de l'armée. Ainsy on laissera derrière Grey et Dole, qui seront bloquez par ce moyen, vers lesquels il faut faire marcher les nouvelles trouppes, qui viendront file à file, et les assiéger plus tost ou plus tard, selon qu'on en jugera l'occasion. » C'était le plan que Louis XIV devait suivre lors de la première conquête de la Franche-Comté. V. Projet de voyage du roi, 8 septembre 1635. — *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu*, t. V, p. 198.

Digitized by Google

Franc-Comtois envoyèrent leurs femmes et leurs enfants en Suisse : c'était l'asile le plus proche ; c'était aussi le lieu où l'on pensait rencontrer le plus de sympathies. Pour son compte, sœur Marie-Victoria ne crut pas qu'il fût prudent de demeurer avec sa fille dans une ville menacée d'un siége ; à une date que je ne puis préciser, toutes deux se rendirent à Fribourg (1), et ce fut là que, par contrat du 26 juillet 1636 (2), Albert de Mérode épousa Marie de Ray.

Ainsi prirent fin les compétitions dont, dès son plus jeune âge, la petite baronne avait été l'enjeu ; ne semble-t-il pas qu'il était écrit que, malgré tout ce qu'on ferait pour la retenir en Franche-Comté, sa vie s'écoulerait aux Flandres ? D'elle naquirent deux fils, Léopold-Guillaume, comte de Beaucarmez, qui se noya dans l'Escaut, le 25 mars 1674, et Claude-François, marquis de Trelon, qui épousa, le 30 avril 1677, une fille du maréchal Fabert (3). Elle eut la douleur de survivre à son époux : capitaine des gardes de don Juan d'Autriche (4), Albert de Mérode succomba, le 4 août 1656, à une blessure reçue au secours de Valen-

(1) Ce fut aussi à Fribourg que la comtesse de Cantecroix se réfugia avec sa belle-fille. E. Longin, *Caroline d'Autriche et Béatrix de Cusance*, p. 87.

(2) Le mariage fut célébré le 28. *Armorial et descente généalogique des maisons nobles anciennes et illustres du comté de Bourgogne*, p. 635.

(3) Anne-Dieudonnée Fabert, fille d'Abraham Fabert, maréchal de France, gouverneur de Sedan, et de Claude Richard de Clevant, avait été mariée, en 1657, à Claude de Comminges, marquis de Vervins, premier maître d'hôtel du roi, fils de Claude-Roger de Comminges, marquis de Vervins, et de Gabrielle de Pouilly.

(4) D. Juan d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas et du comté de Bourgogne, fils naturel de Philippe IV, roi d'Espagne, et de Maria Calderon (1629-17 septembre 1679).

Digitized by Google

ciennes (1). J'ignore la date de sa mort à elle ; tout ce que je sais, c'est qu'en 1662, en 1664 et en 1665 on la voit affranchir de la mainmorte des habitants de la baronnie de Ray. Quant à sœur Marie-Victoria, un manuscrit de la bibliothèque de Dole nous apprend qu'elle vivait encore en 1660, après être sortie de son couvent pour faire diverses fondations à Avignon (2) et ailleurs (3).

Toutefois Ray ne devait pas demeurer à des étrangers: les petites-filles d'Albert de Mérode et de Marie de Ray étant mortes sans enfants (4), cette terre revint au dix-huitième siècle aux descendants d'Alexandre de Marmier et de Rose de Ray, en vertu d'une substitution graduelle et perpétuelle en ligne masculine et en ligne féminine, établie par le testament de Clériadus de Ray du 2 décembre 1597. Cette substitution fut sanctionnée, le 26 octobre 1774, par un arrêt du conseil du roi confirmant l'arrêt du parlement de Besançon du 11 mars de la même année (5), qui avait déclaré héritier de la

(1) Le 16 juillet 1656. Cf. Duc d'Aumale, *Histoire des princes de Condé pendant les XVI^e^ et XVII^e^ siècles*, t. VI, p. 442.

(2) La maison des Annonciades d'Avignon fut fondée par sœur Marie-Victoria en 1640. Le 23 septembre 1643, une des religieuses qui l'avaient accompagnée, malade, fut autorisée à retourner à Dole avec deux sœurs converses. *Mss. Chifflet*, t. XVIII, fol. 128.

(3) *Armorial et descente généalogique des maisons nobles anciennes et illustres du comté de Bourgogne*, p. 635.

(4) De son union avec Anne-Dieudonnée Fabert, Claude-François de Mérode, marquis de Trelon, eut quatre filles : Marie-Célestine - Philippine - Joséphine, mariée à Jean - Alost-Ferdinand, duc de Holstein-Ploen ; Anne - Marie - Françoise, mariée à Henri de Guénégaud, marquis de Plancy ; Marie-Thérèse-Appolline, mariée à Marie-Louis-Ferdinand, comte de Looz-Coswaren ; Joséphine-Monique-Mélanie, mariée en premières noces à Denis-Christophe-Antoine, comte des Ursins, et en secondes noces à Henri-Ange, comte d'Apremont. Aucune d'elles ne laissa de postérité.

(5) Arch. du Doubs. *Parlement*, B 1809.

Digitized by Google

baronnie de Ray le marquis de Marmier (1), et c'est un arrière-petit-fils de celui-ci qui habite actuellement le château dont les tours se mirent dans les flots nonchalants de la Saône.

La Franche-Comté eut, au surplus, l'heureuse fortune d'attirer encore une fois les regards des Mérode et le siècle dernier vit l'un d'eux s'allier à une des premières familles du pays.

Le 4 juillet 1809, le comte Félix de Mérode (2), à qui plus tard ses compatriotes insurgés contre la domination hollandaise songèrent un moment pour la couronne de Belgique, épousa à Villersexel (3) Rosalie de Grammont, fille de Théodule, marquis de Grammont, et de Rosalie de Noailles. Devenu veuf le 23 septembre 1823, il se remaria, le 7 septembre 1831, à sa belle-sœur Philippine de Grammont. Des deux fils qu'il avait eus de son premier mariage, l'aîné, Werner (4), représenta

(1) François-Philippe de Marmier, seigneur d'Avrainville, Dampville-aux-Bois, Pagny, etc., lieutenant-colonel du régiment de la Reine-cavalerie, fils de François-Philippe de Marmier, seigneur de Seveux, et de Marguerite-Émilie de Hamilton, avait obtenu en 1740 l'érection de la terre de Seveux en marquisat sous le nom de Marmier.

(2) Philippe-Félix-Balthasar-Otton-Ghislain, comte de Mérode, fils de Charles-Guillaume-Ghislain, comte de Mérode, marquis de Westerloo et prince de Rubempré, sénateur de l'Empire, puis grand-maréchal de la cour des Pays-Bas, et de Marie d'Ongnies de Mastaing (13 avril 1791-7 février 1857). Dans une des chapelles de l'église de Sainte-Gudule, à Bruxelles, le comte Félix de Mérode est représenté à genoux, non loin du monument funèbre érigé par souscription à son frère Frédéric, mortellement blessé, le 24 octobre 1830, à Berchem, dans les rangs des volontaires belges.

(3) Villersexel, sur l'Ognon, affluent de la Saône, chef-lieu de canton du département de la Haute-Saône, arrondissement de Lure.

(4) Charles-Werner-Ghislain, comte de Mérode (13 janvier 1816-30 octobre 1905).

Digitized by Google

le département du Doubs à la Chambre des députés, à l'Assemblée nationale, puis au Sénat (1) ; membre du conseil général du même département, il y siégea pendant quarante-quatre ans ; on n'a pas oublié à Besançon ce robuste grand seigneur dont l'affabilité, la belle humeur, la droiture, faisaient qu'il se connaissait des adversaires politiques, mais point d'ennemis. Son frère Xavier (2) fut d'abord officier de l'armée belge (3), puis entra dans les ordres : pro-ministre des armes du Pape, ce fut lui qui eut l'idée de confier au général de Lamoricière la réorganisation de la petite armée pontificale ; par ses libres allures, il a mérité d'un historien impartial ce témoignage qu' « admis dans la familiarité de Pie IX, qui goûtait fort son esprit et aimait sa piété, il lui dit la vérité comme jamais sujet ne la dit à son souverain (4). »

Une des filles du comte Félix de Mérode, Anne-Marie-Henriette, fut mariée à Trelon (5), le 16 août 1836, au comte Charles de Montalembert (6) ; après la mort

(1) Les électeurs du département du Nord l'envoyèrent aussi, en 1849, à l'Assemblée législative et, en 1852, au Corps législatif. Cf. A. Estignard, *Le comte W. de Mérode* (Paris, 1909, in-8).

(2) Frédéric-Xavier-Ghislain de Mérode, archevêque de Mélitène et prélat domestique de S. S. Pie IX (15 mai 1820-11 juillet 1874).

(3) Attaché à titre étranger à l'état-major du maréchal Bugeaud, gouverneur de l'Algérie, il prit part à plusieurs expéditions et fut décoré de la Légion d'honneur. Sa vie a été écrite par Mgr Besson, évêque de Nîmes.

(4) P. de la Gorce, *Histoire du second Empire*, t. III, p. 363.

(5) Trelon, chef-lieu de canton du département du Nord, arrondissement d'Avesnes.

(6) Charles-Forbes-René Tryon, comte de Montalembert, fils de Marc-René Tryon, comte de Montalembert, pair de France, et d'Élise-Rosée Forbes (15 avril 1810-13 mars 1870).

Digitized by Google

de son père, elle hérita de la terre de Maîche (1), dont son frère Werner ne retint qu'une ferme (2), et son époux et elle y firent de longs séjours. Esprit faussé à bien des égards par une admiration aveugle des institutions parlementaires de la Grande-Bretagne, mais cœur généreux, âme ardente, prompte à se passionner pour toutes les nobles causes, le grand orateur catholique n'oublia point que les suffrages de nos montagnes lui avaient rouvert l'accès de la tribune après l'abolition de la pairie ; ce fut à Maîche qu'il composa les premiers livres de son *Histoire des moines d'Occident* ; il aimait à y recevoir ses amis de Besançon et en écrivant à l'un d'eux il lui était un jour arrivé de faire plus ou moins sincèrement sienne cette profession de foi du président Boyvin : « Toute mon ambition se termine à vouloir estre tenu pour naïf et véritable Franc-Comtois (3). »

Mérode et Montalembert, ces deux noms se rattachent, on le voit, à l'histoire récente de notre province, et je n'ai pas à m'excuser d'évoquer le souvenir de ceux qui les portèrent à la fin d'une étude consacrée à la jeune fille, ou plutôt à l'enfant qu'un de leurs ancêtres nous enleva, il y a près de trois siècles, pour la conduire aux Pays-Bas : les devises de leurs familles ne rappel-

(1) Maîche, dans la Franche Montagne, chef-lieu de canton du département du Doubs, arrondissement de Montbéliard.

(2) Le comte Félix de Mérode avait recueilli la terre de Maîche comme petit-neveu par alliance de Louise-Alexandrine-Marie-Théoduline de Grammont, veuve de François-Joseph-Xavier Guyot, marquis de Maîche. Avant d'entrer en possession du château de Maîche, Madame de Montalembert l'avait déjà habité et une de ses filles y était née.

(3) Boyvin, *Le siège de la ville de Dole.* Au lecteur. V. Le comte de Montalembert au président Clerc, Maîche, 23 juillet 1856. — L'abbé Besson, *M. de Montalembert en Franche-Comté,* p. 118.

Digitized by Google

lent-elles pas d'ailleurs ces fiers et modestes Bourguignons nos aïeux, qui, au cours de leur existence tourmentée, n'ayant *n'espoir ne peur*, se piquèrent toujours de *plus d'honneur que d'honneurs* (1) ?

E. L.

(1) *Plus d'honneur que d'honneurs*, qui est la devise des Mérode, est aussi celle des Castellane.

Digitized by Google

Abbé BOURGEAT.

Y a-t-il de la houille

DANS LE JURA.

Digitized by Google

Digitized by Google

Y a-t-il de la houille dans le Jura?

par M. l'abbé BOURGEAT

Y a-t-il de la houille dans le Jura ? C'est là une question que l'on s'est posée depuis longtemps et qui a repris un regain d'actualité depuis que le bois s'est fait plus rare et le charbon plus cher.

La réponse serait facile si, quelque part dans le Jura ou dans son voisinage immédiat, se montrait le terrain carbonifère. Ce serait un problème semblable à celui qui s'est présenté dans le bassin houiller du Nord.

Lorsqu'on eut, en effet, commencé l'exploitation de la houille aux environs de Charleroi et de Mons, où elle est visible, on s'aperçut que près d'Anzin elle s'enfonçait au-dessous des couches de la craie. Il n'y avait pour la retrouver et la suivre en France qu'à percer la couverture crétacée en allant pas à pas de l'est à l'ouest en repérant scrupuleusement les assises houillères.

Dans le Jura il n'en va pas de même. Partout, sauf à la saillie de la Serre près de Dole, les terrains qui se montrent aux regards sont postérieurs au carbonifère. A la Serre, on trouve bien les gneiss et les micaschistes qui sont les plus anciens terrains de l'écorce terrestre ; mais au-dessus d'eux l'on n'a trouvé ni le silurien ni le dévoniem, ni le carbonifère. Les micaschistes y sont directement recouverts par le permien, qui est le dernier terme de la série primaire et postérieur aux assises qui contiennent la houille. Il y a là, comme on dit, un phénomène de transgressiveté. La Serre, à son premier soulèvement (car elle en a eu plusieurs),

Digitized by Google

a rejeté loin d'elle les dépressions où pouvaient s'accumuler les charbons. Ce n'est qu'au permien que, s'abaissant de niveau, elle a permis le retour des dépôts dans son voisinage. Encore ceux-ci prouvent-ils que, pendant un certain temps du moins, les couches se formaient en grande partie au détriment des matériaux empruntés à la Serre. Toutes les assises inférieures contiennent des morceaux roulés de granite, de gneiss et de micaschiste.

Comment faire donc, sinon pour résoudre le problème, du moins pour en préparer la solution ? Ne serait-il pas absolument téméraire d'oser émettre un avis à ce sujet ?

Assurément oui, si la géologie ne consistait qu'à constater des faits tangibles et visibles ; mais elle a un autre rôle : un rôle qui ressemble à *peu près* à celui du juge d'instruction pour élucider un crime. Le juge, qui ne trouve pas le criminel en flagrant délit, recueille toutes les dépositions et observe toutes les traces qui qui peuvent le mettre sur le chemin de la vérité. Il ramène pour cela les questions qui se posent à deux ou trois qui sont capitales et c'est autour d'elles que toute l'instruction se fait. Ainsi devons-nous procéder pour savoir si la houille existe ou non dans le Jura. Les deux questions capitales sont les suivantes :

A-t-on des raisons de croire que la houille s'est formée dans le Jura ?

Si oui, a-t-on des raisons de supposer qu'elle s'y trouve encore et qu'elle n'a pas été emportée par l'érosion ?

I

Sur le premier point nous laisserons de côté la chaine proprement dite, et nos investigations se porteront surtout vers la Serre.

Digitized by Google

Personne n'ignore que la houille est le résultat de la carbonisation des végétaux terrestres qui, sous l'influence d'une chaleur bien supérieure à celle de nos tropiques, poussaient vigoureusement dans des dépressions du sol analogue aux marais. Elle est une formation continentale et la première condition de sa formation est celle de terres émergées.

Aussi ne la trouve-t-on pas dans la plupart des régions de l'Europe méridionale où règnaient les eaux de la mer durant le carbonifère. Là les assises de cet âge sont pétris de fossiles marins et ce n'est qu'en s'avançant vers le Nord qu'on les voit céder peu à peu la place aux assises houillères. Le Jura se trouve sur cette zône de passage, et rien que ce fait permet de présumer que le sol fut au moins quelque temps favorable à la végétation houillère.

Mais il y a plus. Tout autour du Jura : aux Vosges comme au plateau central, comme aux Alpes, les dépôts du carbonifère ont un caractère continental. Aux Vosges ce sont les houilles de Villé et de Ronchamp : au Plateau central celles de Monceau, de Commentry, de St-Etienne, etc. ; aux Alpes, celles de la Mure et d'autres encore. Il serait bien étonnant que dans le milieu de cette couronne de terres émergées, tout le Jura fût sous les eaux de la mer, y compris la Serre où le permien est un dépôt continental.

Il y a plus encore : ce Permien qui bute à la Serre offre tous les caractères de celui des Vosges et de Monceau-les-Mines. Ce sont mêmes débris roulés, même couleur rougeâtre, mêmes variations d'épaisseur. Le sud du Morvan, la Serre et les Vosges méridionales se montrent comme appartenant à une même chaine dont la majeure partie serait enfouie sous des terrains plus récents et dont la Serre ne serait qu'un pointement resté visible. Or pourquoi, dès qu'aux deux extrémités

Digitized by Google

la houille a trouvé les conditions requises pour sa formation, ne les aurait-elle pas trouvé vers le milieu ?

C'est là ce que j'écrivais il y a 35 ans, dans une note présentée à la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny, j'étais ainsi nettement d'avis contraire au Frère Ogérien qui a publié de si bonnes choses sur le Jura.

Ce modeste savant n'ayant pas trouvé, en effet, un seul fragment de houille dans l'ensemble des blocs nombreux qui constituent la base du permien, disait, avec une apparence de raison, que si la houille avait existé au voisinage de la Serre à l'époque du permien, ce terrain devrait en contenir au moins quelques débris. Il eut été dans le vrai si ses investigations avaient pu porter sur tout le permien et en avaient pu saisir tous les détails. Mais le permien n'est pas partout visible à la Serre. Une grande partie y est recouverte par la végétation ; même dans les endroits où il est visible, on ne peut pas toujours en apercevoir toutes les couches. Son raisonnement ressemblait à celui d'un homme qui, n'ayant pas trouvé une épingle sur un plancher couvert de caisses, vient affirmer que l'épingle ne s'y trouve pas. Il suffit quelquefois de détourner une caisse pour trouver au-dessous d'elle l'épingle cachée.

C'est ce qui a eu lieu dernièrement au sujet des débris de houille. L'Etat a fait ouvrir à Moissey une importante carrière pour exploiter des quartzites permiens que leur grande dureté recommande à l'administration des Ponts et Chaussées. A peine la pioche était-elle entrée dans les couches inférieures du terrain qu'elle est tombée sur une lentille de schistes contenant des blocs de houille fortement roulés. La démonstration est donc faite ; il s'est formé de la houille au voisinage de la Serre. Pour les raisons que j'ai fait ressortir plus haut, elle a pu se former aussi dans le Jura.

Digitized by Google

II

Y est-elle restée, et l'érosion ne l'a-t-elle pas enlevée complètement ?

S'il s'agit encore du voisinage de la Serre, il nous est permis de croire qu'elle n'a pas tout-à-fait disparu.

L'érosion, chacun le sait, est l'œuvre des agents atmosphériques sur les terres émergées. L'air et l'eau en ravinent les saillies et tendent à les transformer en plaines ou en plateaux sans relief. C'est au relief, aux saillies que ces agents s'attaquent. Loin d'atteindre les dépressions ils les comblent au contraire.

Or, la houille s'est formé dans des bas fonds analogues à nos marais, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Elle a donc eu des chances d'être respectée. Aussi bien ne se trouve-t-elle maintenant que dans les plis rentrants de l'écorce terrestre que l'on appelle quelquefois improprement des fosses. Tout pli saillant entraîne un pli rentrant à la surface de la terre. C'est près d'un pli saillant que s'exploite la houille du Nord, comme celle du bassin de la Rhur, comme celle aussi de Ronchamp.

Pourquoi le pli saillant de la Serre ferait-il exception et n'aurait-il pas un pli voisin rentrant, où la houille se serait conservée. Je parle d'un pli rentrant pour ne rien exagérer; mais il est très probable qu'il y en a plusieurs ; car rarement les mouvements orogéniques, comme celui de la Serre sont isolés. Ils constituent le plus souvent des faisceaux de plis. Comme la saillie de la Serre est antérieure au permien, le pli rentrant a pu dès la fin du houiller abriter la houille.

Peut-on raisonner de même pour l'ensemble du Jura ? Assurément non. Si la présence de la houille y est probable, on n'a pas des raisons aussi sérieuses que pour la Serre d'y pousser des recherches. Le principal argu-

Digitized by Google

ment que l'on pourrait faire valoir en cette faveur, serait que les plis récents de l'écorce terrestre se sont souvent superposés aux plis plus anciens, comme l'a si bien fait ressortir l'ingénieur des mines, Bertrand.

Les plis visibles du Jura, qui sont récents, seraient dans ce cas les témoins de plis cachés, remontant très probablement à la même date que celui de la Serre et renfermant de la houille.

Si, en effet, la région avait attendu jusqu'à la fin du miocène, date des derniers plis du Jura, pour se rider, la houille restée en surface aurait été complètement enlevée. J'émettais timidement, dans ma première note, l'idée que le bassin de St-Etienne pouvait se prolonger par Frontanaz sur la rive droite du Rhône, au-dessous de la plus orientale et la plus haute chaîne du Jura. Des sondages effectués dans cette direction ont atteint la houille près St-Bonnet, à La Mure et à la Croix-Rouge, et près de Mions (1). Mais pour conclure de ces sondages que le bassin se prolonge sûrement sous le Jura, il faut donner trop libre champ à l'imagination. Il est un projet qui, s'il était exécuté, fournirait une solution bien plus sérieuse, c'est celui du tunnel au-dessous du Jura, pour relier Lons-le-Saunier à Genève. D'après les anciens devis, il couperait le Jura dans le carbonifère, ou tout au moins très près de lui. Ce serait un des plus beaux sondages effectués à la recherche de la houille.

Où faudrait-il entreprendre des recherches pour la rencontrer près de la Serre. Assurément ce n'est pas sur l'axe même du bombement allant du Creuzot à Ronchamp, mais à côté, car l'axe, comme nous l'avons vu, a dû être en partie arrasé. Mais à quel endroit sur le côté ? C'est chose difficile à dire. En se portant loin de la Serre, on se trouve en présence d'une couverture très

(1) La houille et le fer aux portes de Lyon, par MM. Gaillard et Roux, 1914.

Digitized by Google

épaisse de terrains récents. En se maintenant près, comme on l'a fait dans un premier sondage, on craint de rester sur le flanc de la saillie. Peut-être trouverait-on près de Champvans et de Pouilley les-Vignes dans le Doubs ou bien près de Jouhe dans le Jura, où l'on aurait qu'à traverser le permien avec une partie du trias. Peut-être encore réussirait-on à grande distance, aux environs de Salins, où la couverture n'est pas plus épaisse qu'à Champvans. Dans tous les cas, il ne faudrait pas confondre près de Salins la houille terreuse qu'on y rencontre dans le trias et qui ne donne qu'un maigre profit avec la houille proprement dite qui remonte au carbonifère.

Chanoine Bourgeat.

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉMILE LONGIN.

NOTES INÉDITES

SUR LA

CONQUÊTE DE LA FRANCHE-COMTÉ

(1668)

Digitized by Google

Digitized by Google

AVANT-PROPOS.

Si mince que soit la contribution qu'un document du dix-septième siècle apporte à l'histoire de la première conquête de la Franche-Comté, on ne doit pas, à mon avis, la négliger : l'opinion des contemporains est toujours utile à connaître ; il importe encore de rechercher si la réduction de Besançon, de Salins, de Dole et de Gray (1) en moins de quinze jours fut due pour une part à la trahison (2), ou si, au contraire, elle ne résulta pas uniquement de l'impéritie, de la faiblesse mise en regard de la collaboration d'un Louvois avec le vainqueur de Rocroi, de Nordlingen et de Lens. C'est pour ce motif que je me décide à publier des notes inédites de Philibert Gaudelet (3).

(1) Ces quatre places constituaient le quadrilatère, le « juste quadrangle », dans lequel nos aïeux voyaient avec raison la véritable force de la province ; il n'avait pu être sérieusement entamé dans tout le cours de la guerre de Dix ans. Cf. GIRARDOT DE NOZEROY, *Histoire de dix ans de la Franche-Comté de Bourgongne*, p. 211.

(2) C'est ce qu'insinua plus d'un écrit ; il suffit de citer à cet égard J. GAUTHIER. *Le coq de la paroisse de Gray, poème satirique sur la conquête de 1668*, dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, t. VII, p. 436.

(3) Philibert Gaudelet, docteur ès droits, fils de Jacques Gaudelet, correcteur à la chambre des comptes de Dijon, et de Catherine Morelet, fut nommé auditeur à la chambre des comptes de Dijon le 23 janvier 1688 et reçu en cette qualité le 6 février suivant. J. D'ARBAUMONT, *Armorial de la chambre des comptes de Dijon*, p. 344.

Digitized by Google

Dans son *Journal des choses arrivées à Dijon depuis l'année 1650 jusqu'à l'année 1669* (1), cet avocat dijonnais a consacré quelques pages à la rapide occupation de notre pays par les armes du grand Roi ; on ne les lira pas sans fruit, même après Morelet (2), après Pellisson (3), après Chifflet (4) ; nulle part on ne

(1) Ms. 748 de la bibliothèque de Dijon, in-4 de 150 pages, un feuillet pour le titre et 8 feuillets blancs. On lit au bas du titre : « Manuscrit de la bibliothèque de M. le Pt Bouhier. C 148. M. DCCXLVII. »

(2) *Bellum Sequanicum secundum. Joanne Moreleto, viro nobili genere, domino Coucheii, Divionensi, authore.* Divione, apud viduam P. Chavance, typographi et bibliopolæ Regis. M. DC.LXVIII (in-12 de 88 p.).

C'est à réfuter cet ouvrage que l'ancien lieutenant du bailliage de Pontarlier, Claude-Étienne Bigeot, consacra *Le bon Bourguignon, ou Réponse à un livre injurieux à l'auguste maison d'Autriche et à la Franche-Comté de Bourgongne, intitulé Bellum Sequanicum secundum, composé par le Sr Jean Morelet, de Dijon. Avec un court et succint résumé de la surprise de la Franche-Comté de Bourgongne en l'an 1668.* Suivant l'imprimé à Wergulstadt, chez Clionas Stœmlick, marchand libraire, 1672 (in-12 de 90 p., avec 7 feuillets liminaires).

(3) Historiographe de Louis XIV, Pellisson accompagna le monarque dans la campagne d'hiver de 1668, dont il a donné un récit détaillé.

(4) Jules Chifflet, abbé de Balerne, chanoine de l'église métropolitaine de Besançon et conseiller clerc au parlement de Dole, fils de Jean-Jacques Chifflet, médecin de la chambre de Philippe IV, roi d'Espagne, et de Jeanne-Baptiste Malbouhans (12 avril 1615-7 juillet 1676). Son portrait, par Hahnemann, en costume de chancelier de l'ordre de la Toison d'or, est au musée de Besançon. L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de cette ville a publié dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté,* t. V et VI, les curieux mémoires qu'il a laissés : me sera-t-il permis de dire que cette publication eût gagné à être enrichie de notes plus exactes et plus complètes ? Cf., sur les autres ouvrages de Jules Chifflet, *Mss. Chifflet,* t. XXIII, fol. 97 ; Lampinet, *Bibliothèque séquanoise,* t. II, fol. 129 v° ; Du Pin, *Bibliothèque des auteurs ecclé-*

Digitized by Google

trouve autant de détails sur l'arrivée inattendue de Louis XIV à Dijon. Des opérations militaires Philibert Gaudelet dit peu de chose, mais il n'a garde d'oublier les corps qui, du 3 au 9 février, défilèrent sous ses yeux ; la tenue de certains régiments semble l'avoir rempli d'admiration ; il prête même à l'un d'eux un effectif double de celui qu'il avait en réalité. Son récit confirme aussi ce que nous savions déjà du secret gardé sur la préparation de la campagne ; il n'offre pas l'intérêt du document que mon ami Antonio Rodriguez Villa (que Dieu garde !) eut jadis l'heur de découvrir à Madrid et dont j'ai donné l'analyse (1) ; malgré cela, les notes dont je l'accompagne me feront peut-être pardonner de l'avoir transcrit ; à glaner dans le champ de l'histoire, il faut encore s'estimer fortuné de pouvoir ramasser après l'enlèvement des javelles quelques poignées d'épis.

E. L.

siastiques du dix-septième siècle, t. II, p. 380 ; FOPPENS, *Bibliotheca Belgica,* p. 78 ; GIROD DE NOVILLARS, *Essai historique sur quelques gens de lettres nés dans le comté de Bourgogne,* p. 62 ; LABBEY DE BILLY, *Histoire de l'université du comté de Bourgogne,* t. I, p. 248 ; vicomte A. DE TRUCHIS DE VARENNES, *Les Chifflet à l'imprimerie Plantinienne,* p. 418 ; M. PERROD, *Répertoire bibliographique des ouvrages franc-comtois imprimés avant 1790,* p. 75.

(1) E. LONGIN, *Protestation de Claude-Étienne Bigeot contre la conquête de la Franche-Comté (1676),* dans les *Mémoires* de la Société d'émulation du Doubs, année 1900, p. 254.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTES INÉDITES

SUR LA

CONQUÊTE DE LA FRANCHE-COMTÉ

(1668)

Le Roy Louis XIV, prétendant que la Franche-Comté lui étoit légitimement acquise à cause des droits de la Reine son épouse (1), résolut de s'en mettre en possession par la voye des armes. A cet effet il fit entrer une puissante armée dans le comté. On commença à y faire défiler des troupes dès le mois de janvier (2) ; elles y entrèrent par le duché de Bourgogne et par la Champagne. Il y passa par Dijon depuis le mois de janvier jusques au 9 de février plus de vingt-cinq mille hommes, tant de cavalerie que d'infanterie, et du côté de la Cham-

(1) Les prétentions de Louis XIV avaient été exposées dans les ouvrages suivants : 1° *Traité des droits de la Reyne très chrestienne sur divers Estats de la monarchie d'Espagne* (Paris, 1667, in-4 de 270 p., et pet. in-12 de 423 p.) ; 2° *Dialogue sur les droits de la Reyne très chrestienne* (Amsterdam, 1667, pet. in-12 de 68 p. et 2 feuillets blancs) ; 3° *LXXIV raisons qui prouvent plus clair que le jour que la renonciation de la Reyne de France est nulle* (Bruxelles, 1667, pet. in-12 de 43 p. et 2 feuillets blancs). On sait quelle réfutation péremptoire Lisola leur opposa par son *Bouclier d'Estat et de justice contre le dessein manifestement découvert de la monarchie universelle sous le vain prétexte des prétentions de la Reyne de France* (Bruxelles, 1667, pet. in-12 de 358 p. et 1 feuillet blanc). Cf. E. Longin, *Un diplomate franc-comtois : François de Lisola, sa vie, ses écrits, son testament (1613-1674)*, p. 101.

(2) La mémoire de l'avocat dijonnais le sert mal : aucune troupe française n'entra au comté de Bourgogne avant le mois de février.

Digitized by Google

pagne il y en entra bien dix mille, de sorte qu'on faisoit état que l'armée du Roy étoit de plus de trente-cinq mille combattans (1).

M. le Prince, notre gouverneur (2), arriva à Dijon le 7 du mois de décembre précédent, tant pour y faire tenir les États de la province (3) que pour donner tous les ordres nécessaires pour la guerre du comté. Il partit de Dijon le 14 du même mois pour Auxonne et de là alla visiter les autres places frontières de la province pour reconnoître si elles étoient en bon état (4), puis retourna à Dijon sur la fin du même mois de décembre. M. le Prince étoit si secret en ses desseins qu'on ne sçut jamais rien de cette guerre que lorsque nous

(1) L'armée destinée à envahir la Franche-Comté était loin d'être aussi forte. Au début, on ne se proposait, en effet, que la conquête de Besançon et de Salins : ce fut la reddition sans résistance de ces deux places qui décida Louis XIV à former le siége de Dole. Au mois de décembre, Louvois avait écrit à Monsieur le Prince au sujet de la capitale du comté de Bourgogne : « Vous savez bien que le Roi ne pense pas à y rien entreprendre. » Louvois à Condé, Paris, 23 décembre 1667. — Labbey de Billy, *Histoire de l'université du comté de Bourgogne*, t. I, p. 391. Cf. Pellisson, *Histoire de Louis XIV depuis la mort du cardinal Mazarin en 1661 jusqu'à la paix de Nimègue en 1678*, t. II, p. 343.

(2) Louis II de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang et premier pair de France, gouverneur de Berry, de Bourgogne et de Bresse, fils de Henri II de Bourbon, prince de Condé, et de Charlotte-Marguerite de Montmorency (8 septembre 1621-11 décembre 1686).

(3) Les États du duché de Bourgogne s'ouvrirent à Dijon le 4 janvier 1668. Morelet, *Bellum Sequanicum secundum*, p. 36.

(4) Sur la visite des places frontières de son gouvernement par Monsieur le Prince, au mois de décembre 1667, cf. Condé à Louvois, Dijon, 14 décembre, Saint-Jean-de-Losne, 17 décembre, et Dijon, 26 décembre 1667. — Labbey de Billy, *op. cit.*, t. I, p. 379, 382 et 396 ; Morelet, *op. cit.*, p. 35 ; duc d'Aumale, *Histoire des princes de Condé pendant les XVI^e et XVII^e siècles*, t. VII, p. 261.

Digitized by Google

vîmes l'artillerie et toutes les autres munitions de guerre passer par Dijon et tirer au comté.

Le 1er de février, il arriva à Dijon dix pièces de canon de fonte, les unes de 24, les autres de 30 livres de bales. Il y avoit en la pluspart 24 chevaux pour les tirer. Le même jour, il arriva encore 40 chariots, tant de poudre, de boulets, de bêches et d'hoyaux que de munitions de guerre, et encore dix bateaux chargés sur de grands harnois faits exprès (1). C'étoit pour construire un pont en moins de deux ou trois heures et passer par ce moyen les rivières qui se présentent et empêchent (2) le passage aux troupes. Sur chacun de ces harnois il y avoit un bateau de renversé avec plusieurs pièces de bois comme chevrons pour la construction dudit pont.

Le 3 février, dix compagnies du régiment des Gardes (3) arrivèrent à Dijon; quelques jours après arrivèrent encore les régiments de Condé (4), de Louvigny-Grammont (5),

(1) Cet équipage de pont était destiné à mettre en communication les deux rives du Doubs près de Beure, afin d'investir Besançon du côté de la porte Taillée ; on n'eut pas à en faire usage. « Il n'y aura que dix bateaux, avait-on mandé à Monsieur le Prince, n'étant pas possible d'en envoyer davantage. » Louvois à Condé, Paris, 9 janvier 1668.— Labbey de Billy, *op. cit.*, t. I, p. 422.

(2) Il y a dans le manuscrit : *empécher* ; c'est une distraction évidente de Philibert Gaudelet ou de son copiste.

(3) Sur ce régiment, qui passait avant tous les autres, cf. Le P. Daniel, *Histoire de la milice françoise*, t. II, p. 260.

(4) Levé par Henri II de Bourbon, prince de Condé, le 11 juin 1644, ce régiment avait été cassé le 20 janvier 1650, puis rétabli le 26 février 1651 ; son effectif était de 600 hommes.

(5) D'origine liégeoise, le régiment en question avait été admis à la solde de la France le 10 août 1629 ; licencié deux ans plus tard, il avait été reconstitué le 10 août 1633 comme la Bloquerie. Son mestre de camp était Antoine-Charles de Gramont, comte de Louvigny.

Digitized by Google

d'Harcourt (1), d'Alsace (2), de Roussillon (3), de Béthune (4), de la Ferté (5), de Lionnois (6), de St-Vallier (7) et plusieurs autres qui étoient déjà passez. Mais le plus beau et le plus leste de tous étoit le régiment Dauphin, commandé par le sr Phisica, dauphinois (8). Il étoit composé de six mille hom-

(1) Régiment levé le 5 août 1637 par Henri de Lorraine, comte d'Harcourt. Réformé en 1640, puis remis sur pied le 2 novembre 1641, il avait été donné le 10 novembre 1665 à Louis-Philippe de Lorraine, comte d'Harcourt. Il ne paraît pas avoir pris part à la première conquête de la Franche-Comté; on l'envoya l'année suivante au secours de Candie, où il fut presque anéanti.

(2) Levé en 1656 par Guillaume, comte de Nassau-Saarbruck, ce régiment avait passé par la démission de son propriétaire à Chrétien II de Bavière, prince de Birckenfeld ; jusqu'à la fin il demeura dans l'armée française sur le pied étranger.

(3) Ce corps, levé le 25 mai 1657, sous le nom de Catalan-Français, était devenu par brevet du 27 janvier 1667 Royal-Roussillon, nom qu'il garda jusqu'à la Révolution.

(4) Béthune était, si je ne me trompe, le régiment de la Reine, que certains auteurs veulent avoir été formé le 3 octobre 1634.

(5) Régiment levé le 20 mai 1651 par Henri de Sennectère, duc de la Ferté. Il devint la Sarre en 1685. L. Susane, *Histoire de l'infanterie française*, t. IV, p. 180, et t. V, p. 292.

(6) Levé, en vertu d'une commission du 23 novembre 1616, par Nicolas de Neufville, marquis de Villeroi, ce régiment avait figuré au siége de Dole en 1636. Il était à l'effectif de 1.000 hommes, tandis que chacun des autres corps n'avait guère que 4 à 500 hommes. V. Mémoire de M. le marquis de Louvois, des troupes qui doivent composer l'armée.— Labbey de Billy, *Histoire de l'université du comté de Bourgogne*, t. I, p. 379.

(7) Créé Mazarin-Français le 21 octobre 1654, ce corps avait pris le nom de la Fère après la mort du cardinal. Son mestre de camp était Pierre-Félix de la Croix de Chevrières, comte de Saint-Vallier.

(8) Dauphin était le plus jeune régiment de l'armée ; il avait été levé le 15 juin 1667. Son lieutenant-colonel était Michel Fisicat, originaire du village d'Aoste, anobli par lettres patentes du mois de février 1655, qui devint l'année suivante gouverneur

Digitized by Google

mes (1), chaque compagnie étant de 200 hommes tous bien faits et bien vêtus. Il y avoit des compagnies entières habillées de bleu, d'autres de jaune, d'autres de vert et d'autres de rouge ; tous avec le justaucorps gris doublé de même couleur que l'habit, ayans tous des chapeaux noirs galonnez d'argent (2) ; bref, il n'y avoit rien à redire à ce régiment, sinon qu'il se licencioit beaucoup par les lieux où il passoit (3) ; il avoit quatre pièces de canon qui l'accompagnoient. Ce régiment arriva à Dijon le 9 février avec le régi-

de Villefranche, dans le comté de Roussillon. G. DE RIVOIRE DE LA BATIE, *Armorial de Dauphiné*, p. 232. Après la première conquête de la Franche-Comté, Dauphin fut réparti entre Gray et Dole ; dans la première de ces villes, son séjour fut cause que les partisans de la France s'y virent qualifiés de *dauphins*, tandis que les partisans de l'Espagne se faisaient gloire du nom de *croquants*, donné par les officiers français aux miliciens franc-comtois.

(1) *Six*, en interligne, surcharge *trois* raturé. D'après le mémoire cité plus haut, c'est le chiffre de 3.000 hommes qu'il faut tenir pour exact. Cf. L. SUSANE, *op. cit.*, t. III, p. 314.

(2) Le chroniqueur dijonnais dut être d'autant plus frappé de l'aspect de cette troupe qu'à cette époque l'uniforme n'existait pas encore dans tous les corps. Cf. C. ROUSSET, *Histoire de Louvois*, t. I, p. 185 ; J. QUICHERAT, *Histoire du costume en France depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du dix-huitième siècle*, p. 539.

(3) Cette réputation d'indiscipline était bien établie. En veut-on une preuve ? « Aux approches du régiment des dauphins commandé par un soldat de fortune, nommé Physica, qui, en la campagne précédente au Pays-Bas, avoit eu à son ordre celui de Turenne, le bruit étant qu'à son passage dans le duché de Bourgogne pour venir à nous ils avoient mangé des petits enfants, le comte de Gadagne s'avança hors des portes et en harangua les officiers et les soldats, leur faisant entendre que leur supplice étoit tout prêt, s'ils ne se comportoient pas bien, et que le roi vouloit gagner les cœurs de ce pays. » J. CHIFFLET, *Mémoires*, dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, t. V, p. 211.

Digitized by Google

ment Écossois (1) composé de 1.200 hommes, la pluspart gens de bonne mine et tous vêtus de rouge. Ces deux derniers régimens étoient d'infanterie. Tous ces régimens logèrent à Dijon, la pluspart dans la ville, une partie aux fauxbourgs et une autre partie en l'isle ; les habitans en furent fort incommodez, quoique les soldats eussent l'étape, parce qu'en un jour il arrivoit quelquefois un seul logement de six à sept mille hommes, comme il arriva le 9 dud. mois de février.

M. le Prince partit de Dijon le 4 février pour entrer au comté et y commander l'armée du Roy, qui grossissoit tous les jours. Il alla droit à Besançon, qui étoit déjà investi par nos troupes, et, l'ayant fait sommer de la part du Roy, il se rendit incontinent (2). M. le

(1) Ce régiment avait été levé le 6 mars 1633 par John Hepburne, dit le colonel Hébron ; Louvois le comptait à 1.400 hommes. « Parti pour l'Angleterre le 27 juin 1678, dit le général Susane, il figure encore dans l'armée britannique sous le nom de Royal-Écossais. » *Histoire de l'infanterie française*, t. V, p. 256.

(2) Ce ne fut pas, comme Philibert Gaudelet le dit, le 6 février que Besançon se rendit, mais le 7 ; le prince de Condé entra dans la ville le 8. Cf. *Articles soubs lesquels son Altesse Sérénissime Monseigneur le Prince de Condé prendra possession de la cité de Besançon au nom de sa Majesté très chrétienne* (S. l. n. d., in-4 de 2 f.) : *Gazette de France* du 27 février 1668 ; *Œuvres de Louis XIV*, t. II, p. 344 ; *Médailles sur les principaux événements du règne de Louis-le-Grand*, p. 104 ; Morelet, *Bellum Sequanicum secundum*, p. 45 ; Bigeot, *Le bon Bourguignon*, p. 51 ; Montglat, *Mémoires*, t. IV, p. 303 ; Pellisson, *Histoire de Louis XIV depuis la mort du cardinal Mazarin en 1661 jusqu'à la paix de Nimègue en 1678*, t. II, p. 335 ; Saint-Hilaire, *Mémoires*, t. I, p. 48 ; Lefèvre d'Ormesson, *Journal*, t. II, p. 540 ; J. Chifflet, *op. cit.*, t. V, p. 115 ; Dunod, *Mémoires pour servir à l'histoire du comté de Bourgogne*, p. 688 ; C. Rousset, *Histoire de Louvois*, t. I p. 134 ; duc d'Aumale, *Histoire des princes de Condé pendant les XVI^e et XVII^e siècles*, t. VII, p. 258 ; A. Castan, *Notes sur l'histoire municipale de Besançon (1290-1789)*, p. 167.

Digitized by Google

Prince y entra le même jour, qui fut le six février, et y mit pour gouverneur M. de Villars (1), gentilhomme provençal (2). Son Altesse fit aussi sommer Salins le lendemain, qui se rendit pareillement à composition (3); le gouvernement de cette place fut donné à M. le marquis de Noisy (4), frère de M. de Meaupeou, évêque de Chalon (5).

Le Roy venant de Paris pour entrer au comté (6), arriva à Dijon le mercredy 8 février 1668 après midy (7). Il étoit à cheval et entra par la porte de St-Nicolas en fort belle ordonnance. Les mousquetaires à cheval marchoient les premiers, le mousqueton à la main, ayans tous la casaque bleue parée de trois croix de moire d'argent en broderie, une de chaque côté et une derrière ; puis venoient les gardes de corps du Roy, à

(1) Pierre de Villars, seigneur de la Chapelle, baron de Masclas, dit le marquis de Villars, lieutenant général des armées du roi, fils de Claude de Villars, seigneur de la Chapelle, et de Charlotte de Nogaret-Calvisson (1623-20 mars 1698). C'est le Villars-Orondate des mémoires du temps.

(2) Les Villars n'étaient pas originaires de la Provence, mais de Lyon.

(3) Sur la capitulation de Salins, cf. MONTGLAT, *op. cit.*, t. IV, p. 307 ; PELLISSON, *op. cit.*, t. II, p. 536 ; J. CHIFFLET, *op. cit.*, t. V, p. 129 ; DUNOD, *op. cit.*, p. 688 ; A. ROUSSET, *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté : département du Jura*, t. IV, p. 455 ; A. VAYSSIÈRE, *Huit ans de l'histoire de Salins et de la Franche-Comté (1668-1675)*, p. 18.

(4) Louis de Maupeou, seigneur de Noisy, dit le marquis de Noisy, maréchal de camp des armées du roi, fils de Pierre de Maupeou, seigneur de Noisy, président à la cour des aides de Paris, et de Marguerite de Creil.

(5) Jean de Maupeou, évêque de Chalon de 1660 à 1677. V. son épitaphe dans la *Gallia christiana*, t. IV, col. 47.

(6) Louis XIV était parti de Saint-Germain le 2 février et avait traversé Paris sans s'y arrêter.

(7) C. ROUSSET, *op. cit.*, p. 133, dit à tort le 7.

Digitized by Google

la teste desquels étoit M. le comte de Noailles (1), leur capitaine, tous vêtus de leurs justes au corps bleus avec quantité de gros boutons à queue d'argent devant et sur les manches ; ceux-ci avoient tous l'épée nue à la main. Après eux marchoit le Roy, accompagné de plusieurs princes et grands seigneurs, entr'autres de M. le duc d'Anguyen (2), de M. le duc de Guise (3), de M. le comte d'Armagnac (4) et autres, tous découverts entrans en la ville. Le Roy étoit monté sur un beau cheval alezan brûlé avec la housse de velours cramoisy en broderie d'or. Il étoit habillé à la cavalière, ayant un justaucorps d'un beau drap couleur de musc tout simple, ceint d'une écharpe blanche frangée d'argent, ayant une cravate au lieu de collet, avec le chapeau retroussé

(1) Anne-Jules, duc de Noailles, marquis de Monclar et de Mouchy-le-Châtel, capitaine de la première compagnie des gardes du corps, fils d'Anne, duc de Noailles, marquis de Montclar et de Mouchy-le-Châtel, lieutenant général des armées du roi, gouverneur des comtés et vigueries de Roussillon, Cerdagne et Conflens, lieutenant de roi en Auvergne, sénéchal et gouverneur de Rouergue, et de Louise Boyer (5 février 1620-29 octobre 1678).

(2) Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enghien, fils de Louis II de Bourbon, prince de Condé, premier prince du sang et premier pair de France, gouverneur de Berry, de Bourgogne et de Bresse, et de Claire-Clémence de Maillé-Brézé (29 juillet 1643-1er avril 1709).

(3) Louis-Joseph de Lorraine, duc de Guise, de Joyeuse et d'Angoulême, fils de Louis de Lorraine, duc de Joyeuse et d'Angoulême, grand chambellan de France et colonel général de la cavalerie légère, et de Françoise-Marie de Valois (7 aout 1650-30 juillet 1671).

(4) Charles de Lorraine, comte d'Armagnac, enseigne des mousquetaires du roi, fils de Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, grand écuyer de France, lieutenant général des armées du roi et gouverneur d'Anjou, et de Marguerite-Philippe du Cambout, veuve d'Antoine de l'Age, duc de Puylaurens (1648-13 novembre 1708).

Digitized by Google

brodé d'une broderie d'argent sans plumes. Après le Roy marchoit son carosse, attelé à six chevaux extraordinairement beaux, soit pour leur taille, soit pour leur poil, qui étoit de couleur de gris de souris. Il n'y avoit personne dedans ; les rideaux des portières étoient tirés, et l'on m'assura qu'il y avoit dans ce carosse une cassette où il y avoit cent mille louis. Après ce carosse suivoient les gens d'armes du Roy, tous l'épée à la main comme les gardes du corps et tous vêtus de même parure. Ils avoient des justes au corps d'écarlate tous galonnés d'or et d'argent, tous gens bien faits et bien ajustés. Toute cette belle escorte du Roy commença à marcher en cette ordonnance (1). Sitôt que sa Majesté approcha des Capucins, il continua ainsi sa marche jusques au Logis du Roy ; l'air retentissoit partout des cris de Vive le Roi ! et du bruit du canon. Sa Majesté pour diligenter son voyage voulut entrer sans cérémonie ; c'est pourquoi il fit sçavoir à Messieurs de la Chambre de ville qu'il ne désiroit pas qu'on allât au devant de lui, ni qu'on lui fît aucune harangue, de sorte qu'en arrivant et en partant il ne receut aucuns complimens du corps de la ville. Il y eut seulement M. le P. P. du Parlement (2) et celui de la Chambre des comptes (3), qui lui furent rendre leurs devoirs au Logis du Roy.

(1) Van der Meulen eût trouvé dans cette entrée un sujet de tableau non moins intéressant que « Louis XIV passant sur le Pont Neuf devant le régiment des Gardes », œuvre exquise qu'on peut voir actuellement au musée de Grenoble.

(2) Nicolas Bruslard, marquis de la Borde, baron de Sombernon, premier président du parlement de Dijon, fils de Denis Bruslard, conseiller au même parlement, et de Marie Massol (19 janvier 1627-29 août 1692).

(3) Nicolas-Bénigne du Guay, premier président de la chambre des comptes de Dijon, avait été conseiller au parlement de 1649 à 1654. Accusé de malversations comme intendant de la

Digitized by Google

La démarche du Roy fut si secrète qu'on ne sçut pas qu'il passeroit par Dijon que trois heures avant son arrivée. Et afin qu'on n'en eût aucune nouvelle, il se passa deux ordinaires sans qu'il arrivât aucuns courriers de Paris à Dijon et ce par ordre exprès du Roy (1) ; il ne suivit pas même le grand chemin de Paris et le jour de son arrivée à Dijon il avoit couché à Salives (2) proche Saulx-le-Duc (3), au lieu de prendre la route de Chanceaux (4), qui est le chemin ordinaire, et le tout afin de surprendre les Comtois, qui le croyoient encore à Paris, lorsqu'ils le virent entrer dans leur pays.

marine, il fut plus tard enfermé à la Bastille, où il mourut le 4 septembre 1688.

(1) Cette suppression de deux courriers était le fait de Louvois. Le prince de Condé s'étant plaint de ce que les lettres de Paris donnaient l'éveil aux Franc-Comtois, on n'avait pas hésité à prendre cette mesure. « Le dernier ordinaire de Dijon qui partit hier de Paris a été volé par mon ordre auprès de Villeneuve-Saint-Georges ; les paquets dont étoit chargé ce courrier seront rapportés la nuit de mardi à mercredi prochain dans la boîte de la grande poste par un homme inconnu ; de cette sorte les lettres de Dijon n'arriveront qu'après le départ de V. A. et le public n'en souffrira pas, puisque les lettres de change et les autres pièces originaires et importantes qui pourroient être dans la malle du courrier seront conservées. Pour ce qui est du courrier de Bourgogne qui devoit partir samedi au plus tard, je le ferai arrêter jusqu'à dimanche matin et le maître du bureau adressera à Lyon le melon ou le paquet pour Dijon, Besançon et Dole et à Dijon le paquet pour Lyon, et, par cette méprise simulée, l'on gagnera beaucoup de temps. » Louvois à Condé, Saint-Germain-en-Laye, 27 janvier 1668. — Labbey de Billy, *Histoire de l'université du comté de Bourgogne*, t. II, p. 473. Cf. C. Rousset, *Histoire de Louvois*, t. I, p. 132.

(2) Salives, village du département de la Côte-d'Or, arrondissement de Dijon, canton de Grancey-le-Château.

(3) Saulx-le-Duc, village du même département, arrondissement de Dijon, canton d'Is-sur-Tille.

(4) Chanceaux, village du même département, arrondissement de Semur, canton de Flavigny.

Digitized by Google

Le lendemain 9 de février il partit de Dijon pour aller à Auxonne. Devant que de partir il ouït messe à la Ste Chapelle dès les 6 heures du matin. Elle fut célébrée par M. le chanoine Maleteste (1), où il eut une excellente musique. A l'entrée de l'église, M. le doyen Bouhier (2), revêtu d'une chappe, avec une partie des chanoines le furent recevoir à la petite porte du côté du Logis du Roy avec la croix et l'eau bénite. Ledit sieur Bouhier lui présenta la croix. S. M. fléchit un genouil en terre sur un coussin que lui donna sur le champ M. Perdrizet (3), trésorier de ladite église, puis vint prendre sa place sur un prie-Dieu couvert d'un grand drap d'or qui lui étoit préparé devant le grand autel avec le poisle sur sa tête, le même qui sert pour porter sur le corps de Dieu à la fête de la Ste Hostie (4) ; et derrière lui étoit un fauteuil de velours cramoisy ; mais il ne s'en servit point, ayant toujours été à genoux pendant la messe. A son côté étoit aussi à genoux M. l'abbé Fyot (5), l'un de ses aumôniers ordinaires, et derrière

(1) Jacques Malteste, chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon. fils de Claude Malteste. conseiller au parlement de Dijon, et de Marguerite Dagonneau.

(2) Jean Bouhier, doyen de la Sainte-Chapelle de Dijon, fils de Jean Bouhier, seigneur de Versalieu, et de Claude Bernardon, devint conseiller clerc au parlement de Dijon en 1693. Il devait être le premier évêque de Dijon. Sa conséçration eût lieu à Paris le 16 septembre 1731. V. *Bulle de N. S. P. le Pape Clément XII et lettres patentes de Louis XV, Roy de France et de Navarre, portant création d'un évêché à Dijon, registrées en Parlement à Dijon le 8 août 1731* (S. l. n. d., in-4 de 20 p.)

(3) Cet ecclésiastique, que Jacques Malteste remplaça comme trésorier de la Sainte-Chapelle de Dijon, était fils de Jean Perdrizet, docteur en médecine, et de Charlotte Terrion.

(4) Sur l'hostie envoyée par le pape Eugène IV au duc Philippe le Bon, cf. *Histoire de la Ste Hostie conservée à la Sainte Chapelle du Roy à Dijon, depuis l'an 1433* (Dijon, 1729, tn-12).

(5) Claude Fyot, aumônier du roi et abbé de Saint-Étienne de Dijon, fils de Philippe Fyot, seigneur de la Marche, président

Digitized by Google

lui M. le duc d'Anguyen avec beaucoup de noblesse. La messe finie, il alla incontinent monter à cheval et partit dans le même équipage qu'il étoit entré.

M. le Prince ayant mis suffisante garnison à Besançon, à Salins et à Bletterans, à St-Amour, à Pesmes (1), et autres places qu'il avoit réduites à l'obéissance du Roy, vint trouver S. M. à Auxonne, où elle étoit arrivée le même jour de son départ de Dijon.

Le lendemain 10 février (2), le Roy alla planter le siége devant Dole, la capitale et la plus forte place du comté, et prit son logement au village de Foucherans (3), distant de Dole d'environ une demie lieue. Deux jours après la tranchée fut ouverte (4). Le 13, le régiment Lyonnois et celui de St-Vallier furent commandés pour aller attaquer une demie lune (5). Ils receurent cet ordre avec joye comme une occasion pour faire paroistre leur valeur ; en effet, ils furent à cette attaque l'épée à la main et donnèrent avec tant de vigueur qu'ils emportèrent cette demie lune au premier assaut (6),

au parlement de Dijon, et de Claire Guillaume (1630-27 avril 1721.

(1) Pesmes, sur l'Ognon, avait été occupé en même temps que Rochefort et que Marnay ; tenant ces trois postes, les Français isolaient Dole de Gray, de Besançon et de Salins.

(2) C. Rousset, *Histoire de Louvois*, t. I, p. 133, dit à tort le 9 ; il ne se trompe pas moins, quand il fait attaquer Dole dans la nuit du 10 au 11.

(3) Foucherans était alors une enclave française du comté de Bourgogne.

(4) On n'ouvrit pas la tranchée devant Dole, car on résolut tout d'abord de tenter l'attaque de vive force qui avait réussi l'année précédente à Alost.

(5) Le régiment des Gardes et le régiment de la Ferté furent aussi de cette attaque, mais le principal effort fut fourni par les corps que commandaient le marquis de Villeroi et le comte de Saint-Vallier.

(6) Sur l'assaut donné à la demi-lune d'Arans, dans la nuit du 12 au 13 février, cf. *Gazette de France* des 1er et 8 mars 1668 ;

Digitized by Google

quelque résistance que fissent ceux qui la défendoient et nonobstant les décharges continuelles que faisoit l'artillerie des deux bastions qui flanquent sur cette demie lune (1). Il est vrai qu'à cause du grand feu que les ennemis faisoient sur nos gens (2), nous y perdîmes environ 400 hommes (3), entre autres M. le marquis de Fourilles, capitaine aux Gardes (4), et 14 officiers du régiment Lyonnois (5). M. le marquis de

Ibid., extraordinaire du 1er mars 1668 : *La prise de la ville de Dole par l'armée du Roy ;* MORELET, *Bellum Sequanicum secundum*, p. 55 ; MONTGLAT, *Mémoires*, t. IV, p. 388 ; PELLISSON, *Histoire de Louis XIV depuis la mort du cardinal Mazarin en 1661 jusqu'au traité de Nimègue en 1678*, t. II, p. 368 ; A. ROUSSET, *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté, département du Jura*, t. II, p. 486 ; A. MARQUISET, *Statistique historique de l'arrondissement de Dole*, t. I, p. 172.

(1) Les deux bastions qui flanquaient la demi-lune d'Arans étaient le boulevard d'Arans et le boulevard de la Tour. Sur les sept bastions de notre vieille capitale, cf. J. GAUTHIER et J. FEUVRIER, *Les fortifications de la ville de Dole*, dans les *Mémoires* du Congrès archéologique de France, LVIIIe session, p. 207.

(2) « Dieu permit que les trois bastions d'Arans, de Mont-Roland et de la Tour, autrement appelé l'Impérial, fussent fournis de canonniers si adroits que l'on eût dit que toute leur vie ils n'eussent fait autre chose, et l'un d'eux étoit un prêtre et l'autre un menuisier, gens de courage et qui avoient bonne intention. » J. CHIFFLET, *Mémoires*, t. V, p. 139.

(3) Le seul régiment des Gardes eut 103 officiers et soldats tués ou blessés. PELLISSON, *op. cit.*, t. II, p. 378.

(4) Mort des blessures reçues dans l'assaut du 12 février, le jeune marquis de Fourilles fut inhumé à Dole le 18 ; il était fils de Michel-Denis de Chaumejan, marquis de Fourilles, lieutenant général des armées du roi, et d'Anne de Croisille, sa seconde femme. MORELET, *op. cit.*, p. 57, donne les noms de deux autres capitaines du même régiment, qu'on eut à regretter avec un lieutenant et un enseigne.

(5) Le lieutenant-colonel de Lyonnais, nommé Gimard, succomba trois jours après à ses blessures. Les actes de catholicité de Dole mentionnent l'inhumation de deux autres officiers.

Digitized by Google

Villeroi (1), fils du maréchal de ce nom, fut des premiers à cette attaque et y signala merveilleusement son courage. On perdit encore à ce siége M. de Souvert, garde du corps du Roy, fils de M. le conseiller de Souvert (2) ; il fut emporté d'une volée de canon, ayant eu déjà auparavant un cheval tué sous lui d'une autre volée de canon. Il fut fort regretté, ayant déjà donné diverses preuves de sa valeur en d'autres occasions. Les assiégés ayant perdu cette demie lune à la première attaque, croyans qu'elle fût assez forte pour soutenir plusieurs assauts, demeurèrent dans une étrange consternation, et c'est ce qui les obligea de penser à capituler plutôt que de se perdre entièrement par une plus longue résistance, se voyans sans secours et abandonnés du Roy d'Espagne (3). M. le marquis de St-Martin, gouverneur de

(1) François de Neufville, marquis de Villeroi, mestre de camp d'un régiment d'infanterie, fils de Nicolas de Neufville, duc de Villeroi, maréchal de France, et de Magdeleine de Créqui, dame de Chaponay (7 avril 1644-18 juillet 1730). Pellisson, *op. cit.*, t. II, p. 375, dit le marquis de Villeroi « l'un des seigneurs de la cour le mieux fait, le plus adroit à toutes sortes d'exercices et qui témoignoit le plus d'élévation dans les manières et dans le courage. » On sait quelle brillante fortune l'avenir lui gardait.

(2) L'historien de la conquête mentionne aussi la mort de ce garde du corps, « fils d'un conseiller au parlement de Dijon, jeune homme bien fait, de très bon esprit et de beaucoup d'espérance, qui faisoit alors sa première campagne, venant d'être donné au Roi, dont il eut l'honneur d'être regretté », mais il le fait périr devant Gray. *Histoire de Louis XIV depuis la mort du cardinal Mazarin en 1661 jusqu'à la paix de Nimègue en 1678*, t. III, p. 15.

Sur Claude de Souvert, conseiller, puis président au parlement de Dijon, cf. Petitot, *Continuation de l'histoire du parlement de Bourgogne depuis l'année 1649 jusqu'en 1733*, p. 14 et 71.

(3) Cet abandon de l'Espagne est indiqué sans détours dans l'*Apologie du marquis d'Yennes* (S. l. n. d., in-4 de 75 p.)

Digitized by Google

Dole (1), n'étoit pas de cet avis ; néanmoins le lendemain 14 février, jour du Mardy gras, la ville se rendit à composition. Les principaux articles furent que les habitans de Dole seroient maintenus et conservez dans les mêmes droits, libertez et privilèges dont ils ont toujours joui sous la domination d'Espagne ; que les habitans ni ceux de la garnison ne pourront être d'autre religion que de la religion catholique, que le Parlement et l'Université ne pourront être transférez ailleurs sous quelque prétexte que ce soit, etc. (2).

(1) Charles de la Baume, marquis de Saint-Martin, baron de Pesmes, Caromb et Montmartin, gouverneur de Dole, fils de Claude-Antoine de la Baume, comte de Montrevel, maréchal de camp des armées du roi, gouverneur de Sauveterre et d'Oléron, et de Jeanne d'Agoult de Montauban. Du nom du marquis de Saint-Martin il ne faut pas séparer ceux de l'abbé de Balerne, du conseiller Boyvin et du maître des requêtes Froissard de Broissia qui, seuls, se prononcèrent courageusement au sein du parlement de Dole pour la prolongation de la résistance.

(2) Cf., sur la capitulation de Dole, Délibération du 14 février 1668. — Arch. de Dole ; *Œuvres de Louis XIV*, t. III, p. 88 ; *Gazette de France*, extraordinaire du 1er mars 1668 : *La prise de la ville de Dole par l'armée du Roy ; Factum pour Monsieur le comte de l'Aubépin, colonel de cavalerie dans les armées du Roy, son gruyer général, grand mestre des eaux et forests au comté de Bourgogne et chevalier d'honneur au parlement de Dole : contenant la relation envoyée à Madrid, à Bruxelles et à Besançon, des services qu'il a rendus à Sa Majesté dans les derniers troubes* (sic) *de ce pays*, p. 185 ; Morelet, *Bellum Sequanicum secundum*, p. 61 ; Nicolas, *Discours et relation véritables sur le succez des armes de la France dans le comté de Bourgogne en 1668*, p. 19 et 49 ; Pellisson, *op. cit.*, t. II, p. 389 ; Saint-Hilaire, *Mémoires*, t. I, p. 48 ; J. Chifflet, *Mémoires*, t. V, p. 150 ; Lefèvre d'Ormesson, *Journal*, t. II, p. 541 ; Montglat, *Mémoires*, t. IV, p. 309 ; dom Plancher, *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, t. IV, p. 664 ; Dunod, *Mémoires pour servir à l'histoire du comté de Bourgogne*, p. 690 ; A. Rousset, *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté : département du Jura*, t. II, p. 488 ; J. Finot, *Les capitulations de Dole en 1668 et 1674*,

Digitized by Google

Le Roy y entra le même jour et receut le serment de fidélité tant du Parlement que de la bourgeoisie, et fut ensuite à l'église de N.-D., où fut solennellement chanté le *Te Deum* ; après quoi il sortit de la ville, y ayant laissé 1.500 hommes de garnison, et donna le gouvernement de cette place à M. de Gadagne, de la maison de la Baume (1), lieutenant général en son armée. Il lui donna encore la lieutenance de Roy dans le comté sous M. le Prince, qu'il en établit gouverneur aussi bien que du duché. Au sortir de Dole, le Roy avec son armée prit la marche vers Gray ; le lendemain la ville fut investie. Le 17 du mois la tranchée fut ouverte et le 18 la place se rendit au Roy à composition (2) et il y entra (3). En ce siége il n'y eut que 3 ou 4 des nôtres de tués en faisant les approches. Le Roy y mit 1.200 hommes de garnison et donna le gouvernement de cette place à M. de Bissy, brave gentilhomme de cette province (4).

d'après les registres du magistrat de cette ville, dans l'*Annuaire du Jura* de 1870, p. 77 ; C. Rousset, *Histoire de Louvois*, t. I, p. 135 ; A. Marquiset, *Statistique historique de l'arrondissement de Dole,* t. I, p. 176.

(1) Louis de la Baume d'Hostun, comte de Gadagne, lieutenant général des armées du roi, fils de Balthasar d'Hostun, seigneur de la Baume, sénéchal de Lyon, et de Claudine de Tournon.

(2) Cf., sur la capitulation de Gray, Délibérations des 17 et 18 février 1668. — Arch. de Gray ; *Gazette de France* du 8 mars 1668 ; Morelet, *op. cit.*, p. 66 ; Pellisson, *op. cit.*, t. III, p. 23 ; J. Chifflet, *op. cit.*, t. V, p. 170 ; Lefèvre d'Ormesson, *op. cit.*, t. II, p. 542 ; Montglat, *op. cit.*, t. IV, p. 311 ; Dunod, *op. cit.*, p. 691 ; Crestin, *Recherches historiques sur la ville de Gray*, pièces justificatives, p. 147 ; Gatin et Besson, *Histoire de la ville de Gray*, p. 235 ; E. Longin, *Deux filles spirituelles de saint Pierre Fourier : Marie-Emmanuel d'Andelot et Claire-Marie de Champrougier* (*XVII^e siècle*), p. 160.

(3) Le 19 février.

(4) Claude de Thyard, seigneur de Bissy, gouverneur d'Auxonne, fils de Ponthus de Thyard, baron de Pierre, seigneur de Bissy et de Charnay, et de Jeanne Bouton. En 1664, le

Digitized by Google

Le lendemain 18, le Roy alla coucher à Champlitte (1) et prit sa marche par la Champagne pour aller à Paris.

Le 20, toutes les troupes commencèrent à défiler ; une partie passa par Dijon et prit la route de Châlons ; une autre partie s'embarqua sur la Saône pour tirer en Catalogne et une autre partie passa en Champagne pour aller au Luxembourg.

Enfin l'on peut dire de (2) cette conquête, si heureusement exécutée et si glorieuse au Roy, qu'elle a été prompte et dans une saison fort fâcheuse (3), ayant conquis en douze jours une province entière, où l'on croyoit que la seule ville de Dole, fortifiée comme elle étoit, pourroit soutenir plus de deux mois de siège (4).

comte de Bissy s'était distingué à la journée de Saint-Gothard ; en même temps que ses exploits contre les Turcs, il tint à rappeler la part qu'il avait prise à la conquête de la Franche-Comté dans l'inscription suivante :

Qui Lotharos rexit, cæsis Turcis et Iberis,
Bissius hanc struxit, Marte silente, domum.

qu'il fit graver, en 1680, au fronton de son château de Pierre. Courtépée, *Description générale et particulière du duché de Bourgogne,* t. III, p. 442.

(1) Ce ne fut pas le 18 février, mais le 19, que Louis XIV alla gîter à Champlitte.

(2) Il y a dans le manuscrit *que,* mis vraisemblablement par inadvertance.

(3) A la suite de Mlle de Scudéry, tous les beaux esprits du temps s'empressèrent de montrer en Louis XIV « un héros de toutes les saisons. » Cf. E. Longin, *La Franche-Comté et la Gazette de France de 1668 à 1674,* dans les *Annales franc-comtoises,* 2e série, t. XI, p. 385.

(4) On n'oubliait pas en France que, sous le règne précédent, Dole avait tenu pendant quatre-vingts jours contre une armée royale. Cette résistance avait, d'autre part, contribué à inspirer aux Dolois une confiance hors de propos dans la force de leurs murailles. « Le souvenir de ce siège, que plusieurs avoient vu, ne persuadoit point au parlement et aux habitans, dit Pellisson, qu'ils dussent être attaqués en hiver, ni autrement que par les

Digitized by Google

Mais qui auroit pu résister à la force des armes de notre invincible monarque, s'étant trouvé secondé en cette expédition du plus grand capitaine que la France ait jamais porté? Il est facile à deviner qui je veux dire (Mgr le Prince). Ils ont paru tous deux infatigables et y ont donné l'un et l'autre autant de preuves de leur conduite que de leur courage. M. le duc d'Anguyen a fait aussi voir en cette campagne qu'il ne dégénéroit pas de son illustre père. Ce qui est de remarquable, c'est que devant toutes les places qui y ont été assiégées il n'y a pas été tiré une seule volée de canon ni un coup de fusil de la part des François. C'est une nouvelle et merveilleuse manière de faire la guerre, mais il n'appartient qu'au Roy Louis XIV de forcer et prendre ainsi des villes (p. 131-140).

formes. » *Histoire de Louis XIV depuis la mort du cardinal Mazarin en 1661 jusqu'à la paix de Nimègue en 1678*, t. II, p. 359. « Il est constant, dit de son côté Augustin Nicolas, que ce premier siège de Dole a jeté le monde dans des opinions ridicules de la force et des moyens du comté de Bourgogne. » *Discours et relation véritable sur le succez des armes de la France dans le comté de Bourgogne en 1668*, p. 41. Même remarque dans le *Factum* du comte de l'Aubépin cité plus haut, p. 200. C'est néanmoins exagérer beaucoup qu'avancer que par son seul nom la ville de Dole inspirait de la terreur aux ennemis. Bigeot, *La Inocencia y Fidelidad del Franco Condado de Borgoña á los pies de su Magestad*, fol. 18.

Tout le monde connaît le livre de Jean Boyvin sur le siège de 1636 : *Le siège de la ville de Dole, capitale de la Franche-Comté de Bourgongne, et son heureuse délivrance* (Dole, 1637, et Anvers, 1638, in-4 ; Dole, 1869, in-8). J'ai donné en tête de mes *Éphémérides du siège de Dole* (Dole, 1896, in-16) la bibliographie de ce glorieux fait d'armes. Il y faut ajouter les ouvrages suivants : E. Longin, *Documents inédits sur le siège de Dole (1636)*, dans les *Annales franc-comtoises*, 2e série, t. X, p. 311 ; Id., *Relations françaises du siège de Dole (1636)*, dans les *Mémoires* de la Société d'émulation du Jura, année 1903-1904, p. 85 ; Id., *Documents inédits sur le siège de Dole (1636)*, dans les *Mémoires et documents inédits pour servir à l'histoire de la Franche-Comté*, t. X, p. 1, et t. XI, p. 113.

Digitized by Google

Emile MONOT.

Dans la Cathédrale de Mayence

Le tombeau de Bertrand de Breidenbach.
La troisième femme de Charlemagne et ses épitaphes.

Digitized by Google

Digitized by Google

DANS LA CATHÉDRALE DE MAYENCE

Le tombeau de Bertrand de Breidenbach.— La troisième femme de Charlemagne et ses épitaphes.

J'ai passé cinq jours à Mayence au mois d'août 1919 ; je suis allé cinq fois à la cathédrale. Je l'ai aimée dès ma première visite, pour une raison toute personnelle. Ravivant en moi des images qui commençaient à se décolorer, elle me donna dès l'abord l'illusion que, sous cette grande lumière, parmi tous ces tombeaux, je venais, après treize ans, de rentrer dans une église romaine. Les beaux vitraux de nos cathédrales gothiques, qui mettent dans la pénombre des chapelles l'éclat admirable du rubis, de l'émeraude et de la topaze, sont à peu près inconnus à Rome. La lumière blanche y entre à flots, dans les églises, par des vitres vulgaires. Assurément les œuvres d'art en deviennent plus visibles ; mais où est le mystère, qui, à lui seul, est déjà une beauté ? Or ce mystère n'est pas plus à Mayence qu'il n'est à Rome. La grande lumière inonde la nef et les bas-côtés de la cathédrale ; et, comme elle y éclaire un monde de tombeaux, — quand je parcourus pour la première fois le *Dom*, je me crus revenu à la *Minerve*, et je retrouvai tout de suite en moi d'anciennes émotions.

J'ai visité pieusement cette cathédrale, et je voulais vous parler d'elle, sur quelques notes que j'en avais

Digitized by Google

rapportées. Mais je viens de relire les pages que V. Hugo lui a consacrées dans la XXIII^e^ lettre du *Rhin* (1), et je sens trop bien quelle sottise il y aurait à reprendre une description qu'il a faite si vivante. Je ne ne suis pas plus ébloui de son érudition que de celle de Chateaubriand dans les *Mémoires d'outre-tombe*. Ni l'un ni l'autre de ces maîtres, malgré leurs prétentions un peu naïves, ne sont fils de Mabillon. Et, pour V. Hugo, je crois bien que, dans cette énumération de noms propres dont il nous abasourdit, c'est le nom propre lui-même qui lui plaît, et d'autant plus qu'il est plus sonore. Mais cette science de rapport n'empêche pas ces lettres du *Rhin* de vivre merveilleusement, copieusement ; et je ne redirai pas, humble porteur de plume, ce qu'a dit un grand poète, un maître du verbe.

Je voudrais seulement parler brièvement d'une tombe qu'il n'a point vue, et commenter une épitaphe qu'il n'a pas su traduire.

*
* *

J'étais entré, mon *Rhin* à la main, par la belle porte de bronze du X^e^ siècle, qui, au fond d'une ruelle, regarde la place du Marché. J'avais tourné à droite et j'avais passé dans le bras Nord du transept. Il y a là, dit V. Hugo, « une magnifique urne baptismale en bronze « du quatorzième siècle. Sur la face extérieure de cette « vaste piscine sont sculptés les douze apôtres et saint « Martin, patron de l'église. Le couvercle a été brisé « pendant le bombardement (2). Sous l'Empire, époque « de goût, on a coiffé la vasque gothique d'une espèce « de casserole. » Hélas oui ! et cette casserole est en cuivre, frotté au *kaol*, et c'est l'abomination de la désolation. Je ne croyais pas voir rien de plus laid dans

(1) Ed. Nelson, t. I, p. 396 et suiv.
(2) Celui de 1793, sans doute.

Digitized by Google

mon voyage. Je ne savais pas encore qu'à Francfort, dans une exposition de la rue du Kronprinz, je trouverais l'horreur suprême : de la peinture cubiste...

Je faisais le tour de « l'urne baptismale » lorsque j'aperçus devant moi, scellée au mur, une forme étrange. Foulant aux pieds l'image d'un archevêque armé de la crosse, j'allai droit à elle. Un grand corps se dressait, mitre en tête. Sur sa poitrine était un calice, mais ses mains ne le soutenaient pas. Etait-ce un symbole bizarre ? Le cœur de l'homme remplacé par le vase où le Christ a mis son sang ? Mais voici une bizarrerie plus forte encore : le corps est debout ; et pourtant la robe dont il est vêtu sous ses ornements se creuse entre ses jambes ! Quel est donc cet imagier dont le ciseau viole ainsi les lois de la nature ?... Mais, soudain, je comprends. Cette statue est celle d'un mort qu'on vient de mettre au tombeau : il y est étendu ; il a l'attitude dans laquelle les hommes l'ont vu pour la dernière fois. Ses genoux sont un peu écartés : dans le léger vide que les jambes laissent ainsi entre elles, la robe s'est affaissée. Puis, on a placé un calice sur la poitrine du gisant. La figure du mort, comme une médaille qui sort du balancier, est frappée de la dernière sensation qu'il a éprouvée, du dernier sentiment dont il a eu conscience. Les traits sont contractés ; on dirait que la bouche va pousser encore une plainte. Mais les yeux se lèvent, dans une vision de béatitude éternelle. Ainsi l'a vu peut-être le sculpteur ; ainsi l'a-t-il représenté. La pensée vient à peine de quitter le corps ; elle flotte encore autour du visage. — C'est la dalle funéraire de Bertrand de Breidenbach, doyen du chapitre, mort en 1497. D'abord insérée dans le pavé de la chapelle, on l'a plus tard mise debout, sans doute pour que le relief fût à l'abri des pas. C'est ainsi qu'on est arrivé à cet effet bizarre, paradoxal, qui m'a choqué d'abord. Du

Digitized by Google

moins a-t-on sauvé une tête d'une expression émouvante. Elle m'a frappé ; et, au moment où j'écris ces lignes, onze mois après mon séjour à Mayence, je l'ai encore devant les yeux, très présente.

*
* *

V. Hugo semble n'avoir pas vu cette tombe ; du moins, il n'en parle pas. Mais c'est lui qui m'a fait chercher, dès ma première visite, le monument d'une femme de Charlemagne.

Je l'ai trouvé presque en face de l'entrée principale, à gauche de la porte par laquelle on passe dans le cloître. Là, plus haut que ma tête, je vois, enchâssée dans le mur, une large dalle avec une inscription métrique qui est une épitaphe. Des ornements sculptés dans la pierre en font le tour et l'encadrent ; les lettres sont rehaussées de rouge. Au dessous de l'inscription sont trois signes bizarres, que je ne puis reproduire ici, mais que V. Hugo a bien su lire : c'est le millésime : 794 (1).

Voici l'épitaphe. Je la transcris très exactement (2) :

Fastradana pia caroli conjux vocitata
Cristo dilecta jacet hoc sub marmore tecta
Anno septingentesimo nonagesimo quarto
Quem numerum metro claudere musa negat
Rex pie quem gessit virgo licet hic cineresci
Spiritus heres sit patrie que tristia nescit

Plus bas sont deux autres inscriptions, que je donnerai plus loin.

Cette épitaphe du VIII[e] siècle ; cette femme de Charlemagne ; l'intérêt que V. Hugo avait pris à ces souvenirs : tout cela émut mon imagination et piqua ma curiosité. Bien moins savant que le grand voyageur, je

(1) *Le Rhin*, éd. Nelson, t. I, p. 408. — (2) Il y a quelques inexactitudes dans la transcription de Victor Hugo.

Digitized by Google

dus attendre mon retour au pays pour la satisfaire. Je lus Moreri, l'article de Bayet dans la *Grande Encyclopédie*, et le livre de Hauréau sur *Charlemagne et sa cour*, qui me renvoya aux *Antiquitates trevirenses*, de Christophe Brower (1) ; et je dépouillai le t. V des *Historiens des Gaules et de la France*, et les t. XIII à XVI des *Monumenta Germaniæ historica* ; et j'ouvris le 1er vol. des *Poetæ latini ævi carolini*, à la page 283. Et voici ma modeste récolte.

Hildegarde, deuxième femme de Charlemagne, était morte le 30 avril 783. La mère de l'empereur, Berte, trépassa quelques semaines après, le 8 ou le 10 juin (2). Charlemagne partit ensuite pour sa deuxième campagne contre les Saxons. « Il alla d'abord jusqu'au Weser, nous dit Eginhard, puis poussa jusqu'à l'Elbe, en portant partout avec lui la dévastation. » (3) Revenu en « France », il épousa à Worms, la même année (le jour ne nous est pas connu), la fille du comte franc Raoul, qui est appelée Fastrath, Fastrade ou Fastradane (4).

(1) Leodii, MDCLXX, in f°, deux vol.

(2) *IV Idus Junii*, dans *Annales Francorum* (*Hist. des G. et de la Fr.*, t. V, p. 43 b) ; *VI Idus Junii*, dans *Chronic. Moissiac.* (*id.*, p. 71 c). — (3) *id.*, p. 206 c. — (4) Ce nom de *Fastrade* me paraît unique dans les textes que nous avons. Je trouve, plus tard, trois *Fastradus* (ou *Fastredus*) : un en 1010, à Gand (*Monum. G. hist.*, t. XV, p. 597) ; les deux autres, le père et le fils, en 1090, à Tournai (*id.*, t. XIV, pp. 278 et 292). Quant au nom de la princesse, il se présente sous plusieurs formes : *Fastrath*, *Fastratt*, *Frastrat*, *Fastrada*, *Fastradana*. Les trois premières sont des graphies variées (la troisième incorrecte) de la forme germanique. La quatrième en est la transcription latine. Quant à la dernière: *Fastradana*, voici comment on pourrait l'expliquer. Les Francs avaient, dans leur idiome, des noms propres féminins en *-a*, *-an*. On les transcrivit en latin d'après une déclinaison nouvelle, où le cas-sujet avait pour désinence *-a*, et le cas-régime *-anem*. C'est par cette déclinaison latine, où le cas régime était en *-anem*, que l'auteur du « Traité de la formation de la

Digitized by Google

« Alors, dit le poète saxon, fut associée au lit royal une épouse nommée Fastrade, fille du comte Raoul, née d'une semence illustre (1). »

Cette fille d'un comte franc, un CHATEAUBRIAND, un A. THIERRY, un MICHELET la ressusciteraient devant eux et devant nous : ils la verraient et la feraient vivre. Que puis-je faire d'autre, moi, que de rapporter ici le peu que les chroniqueurs nous en disent ? Et pourtant, je suis curieux d'elle. Quel âge avait-elle quand elle se maria ? Etait-elle grande ? gracieuse et jolie ? ou belle ? Ces vieux chroniqueurs sont indifférents à la forme humaine (2). Ils enregistrent des faits comme un baromètre Richard enregistre des variations de pression atmosphérique. Leur curiosité ne s'étend pas plus loin...

Mais, si nous ignorons tout du physique de Fastrade, de sa démarche, des traits de son visage, nous connaissons son âme, et nous pouvons avoir une idée de son âge. Nous savons qu'elle était hautaine et cruelle, comme nous savons que Charlemagne, au contraire, était d'un caractère bienveillant et doux, et qu'il pardonnait volontiers. Or EGINHARD nous dit qu'il subit l'influence de sa femme à un tel point qu'il se prêta à ses vengeances et se laissa aller à des cruautés. L'ascendant que Fastrade prit sur Charlemagne, c'est celui que prend toujours la femme sur un mari beaucoup plus âgé qu'elle. Charlemagne ayant, en 783, dépassé la quarantaine, je ne crois pas que Fastrade ait eu plus

langue française » qui termine le *Dictionnaire* de HATZFELD et DARMESTETER (p. 182, § 533) explique les noms *Bertain*, *Evain*. *Fastradana* paraît avoir été formé plus directement et sans passer par la décl. latine *-a*, *-anem*. La forme *Fastradan*, employée quand le nom était régime, a été simplement latinisée, et c'est ainsi que *Fastradana* apparaît à côté de *Fastrada*. —

(1) *Hist. des G. et de la Fr.*, t. V, p. 147 c.

(2) Il faut faire exception pour EGINHARD.

Digitized by Google

de vingt ans quand il l'épousa. Et, d'autre part, la grâce serait une contradiction chez une princesse cruelle. J'imagine donc Fastrade jeune, certainement belle, mais d'une beauté dédaigneuse et froide.

Les principaux faits de la vie de Fastrade ont rapport à des conjurations dirigées contre elle et son époux. Son caractère et ses procédés y donnèrent naissance.

Les chroniqueurs en mentionnent deux. La première se place en 785 ; la deuxième, en 792. Par la date de la première, on voit combien Charlemagne subit vite l'influence de la jeune reine. Hildegarde étant morte le 30 avril 783, il avait dû épouser Fastrade dans les derniers mois de l'année. Un an et quelques mois se passent, et voici qu'éclate cette première conjuration, dirigée contre le couple royal. Préparée parmi les Francs d'Austrasie, elle avait pour chef un comte Hartrad. La conspiration fut découverte. Mais Charlemagne ne fit mettre à mort que trois conjurés, qui s'étaient défendus l'épée à la main. L'exil punit les autres (1).

La deuxième conspiration eut pour chef un bâtard de Charlemagne nommé Pépin. On l'arrêta, on lui rasa les cheveux, et on l'enferma dans un couvent (2).

Fastrade restait donc plus forte que ses ennemis. Mais on voit quelles haines elle avait amassées contre elle et contre son mari (3). Ce serait tout ce que nous savons d'elle, avec un séjour à Heresburg où elle fit ses Pâques en 785 (4), si l'auteur des *Miracles de saint Goar* ne nous apprenait pas que cette reine cruelle eut une fois un violent mal de dents. Comme elle n'y pou-

(1) *Vita Karoli magni, per Eginhardum scripta*, dans *Hist. des G. et de la Fr.*, t. V, p. 97 e. — (2) *Eginhardi Annales de gestis Caroli Magni*, dans *Hist. des G. et de la Fr.*, p. 210 d. — (3) « Regina... atrox », dit le Poète saxon, « Ac sævum gestans animi Fastrada tumorem » (*Ann.*, III, 134-5). — (4) *Chronicum Vedasticum*, dans *Mon. Germ. hist.*, t. VIII, p. 705. — En 785, Pâques tomba le 3 avril.

Digitized by Google

vait résister, elle vint prier dans l'oratoire du saint ermite, et elle s'en retourna guérie. Charlemagne en fut si heureux qu'il affecta à l'oratoire les revenus d'une « villa » appelée *Nasonia* (1).

Quand on descend le Rhin entre Mayence et Coblence, on voit soudain se dresser devant soi le majestueux rocher de la *Lorelei*. C'est une apparition saisissante. Il barre le cours du fleuve, qui est obligé de se rejeter brusquement sur la gauche. C'est un peu plus loin qu'on trouve la petite ville de Saint-Goar. Quand je passai devant elle, je ne songeais pas à Fastrade, et je ne savais pas qu'elle avait eu mal aux dents...

Elle eut deux filles et mourut jeune à Francfort, en 794. Les chroniqueurs, arrivés à cette année 794, s'accordent à nous dire : « On fit Pâques à Francfort (2). Un synode y fut rassemblé, qui condamna une hérésie. Et c'est là que trépassa Fastrade. » Une chronique (3) ajoute que le synode de Francfort se tint en été. Il est difficile de supposer que Fastrade mourut à la fin de cet été : car il faudrait mettre trop peu de temps entre sa mort et le quatrième mariage de Charlemagne, qui d'après M. Bayet, épousa Luitgarde en cette même année 793. La mort de Fastrade doit donc se placer, approximativement, entre le 1er avril et le 1er août.

Charlemagne la fit inhumer avec de grands honneurs à Mayence, dans l'abbaye de Saint-Alban, en une chapelle située au N., devant l'autel des Saints Apôtres. L'auteur de la *Passion de saint Alban martyr* (4) nous apprend que Charlemagne fit à l'abbaye une donation importante pour le repos de l'âme de Fastrade, et que

(1) *Miracula S. Goaris confessoris*, dans *Hist. des G. et de la Fr.*, t. V, p. 453 e.

(2) Pâques tomba le 3 avril, en 794. — (3) *Chronicum Moissiacence* (dans *Hist. des G. et de la Fr.*, t. V, p. 75 b). — (4) *Monum. Germ. hist.*, t. XV, p. 990.

Digitized by Google

son épitaphe fut gravée sur le mur de la chapelle, à l'intérieur de la voûte.

Cette épitaphe était l'œuvre de Théodulf, évêque d'Orléans. Ce n'est pas celle qu'on lit aujourd'hui dans la cathédrale de Mayence. Mais elle nous a été conservée (1). La voici, telle que la donne le dernier éditeur, DÜMMLER :

INCLYTA FASTRADÆ REGINÆ HIC MEMBRA QUIESCUNT,
DE MEDIO QUAM MORS FRIGIDA (2) FLORE TULIT.
NOBILIS IPSA VIRI THALAMO CONJUNCTA POTENTIS (3)
SED MODO CÆLESTI NOBILIOR THALAMO.
PARS ANIMÆ (4) MELIOR CAROLUS REX IPSE REMANSIT
CUI TRADAT MITIS TEMPORA LONGA DEUS !

Ce qui signifie :

« Ci gît le corps illustre de la reine Fastrade, que la « froide mort enleva dans la fleur de son âge. Noble « elle-même, elle fut unie au lit d'un époux puissant. « Mais bientôt un lit céleste la rendit plus noble encore. « La meilleure partie de son âme nous est restée : c'est « le Roi Charles. Que le Dieu de bonté lui accorde de « longs jours ! »

M. B. HAURÉAU, dans son livre sur *Charlemagne et sa cour* (5), voit dans « le dernier distique de ce pané- « gyrique officiel... une ironie tempérée par le respect « des convenances ». C'est une vue ingénieuse et vraisemblable. Et il continue : « Cependant, ou cette ironie « fut dans la suite mal comprise, ou les rancunes des « grands exigèrent que la mémoire de cette reine

(1) Cf. Christ. BROWER, *Antiquitates trevirenses*, t. I, p. 386.— *Hist. des G. et de la Fr.*, t. V, p. 416-417. — *Monum. Germ. hist.*, éd. in-4 : *Poetæ latini ævi Carolini*, publ. par DÜMMLER, 1881, t. I, p. 483.

(2) Var. BROWER : *rigida*.

(3) Var. BROWER : *Nobilis ipsa viro conjuncta et jure potenti est.* — (4) Var. BROWER : *illi*. — (5) HACHETTE, 1867, p. 103.

Digitized by Google

« exécrée fût flétrie par une sentence plus sévère. Le « monastère de Saint-Alban ayant été dévasté par un « incendie, les restes de Fastrade furent transportés « à l'église métropolitaine de Mayence, et on peut lire « dans les *Antiquités de Trèves*, de Christ. Brower, « l'épitaphe injurieuse qui fut alors substituée sur sa « pierre funèbre à celle de l'évêque. » Cette nouvelle épitaphe, c'est celle qu'on lit à Mayence, et que j'ai donnée au début de cette petite étude :

Fastradana pia Caroli conjux vocitata, etc.

Mais d'où M. Hauréau tire-t-il cette affirmation que ce furent « les rancunes des grands » qui exigèrent « une sentence plus sévère » contre « la mémoire de cette reine exécrée » ? C'est sûrement du livre de Brower, puisqu'il y renvoie en même temps, et qu'il ne cite aucune autre source. Or, voici le passage de Brower, que je traduis mot à mot du latin : « Voilà ce qu'ont raconté « sur l'épitaphe de Fastrade, d'après des monuments « anciens de poids, les moines de Saint-Alban ; lorsque, « visitant par hasard l'église métropolitaine de Mayence, « j'y trouvais une épitaphe tout à fait différente, con- « sacrée à la même Fastrade. Mais, fardée et parée « d'ornements postiches, avec le tracé étranger de ses « lettres, et par le caractère seul de sa prosodie, elle « se met d'elle-même hors de cette époque. Je la citerai « ici pour permettre aux autres aussi d'en juger. Car « elle a dû être subtituée à la première après un « désastre ou l'incendie de l'église : c'est du moins « mon sentiment. »

Ou je ne sais plus de latin, ou M. Hauréau avait bien de l'imagination pour un historien. Brower n'affirme rien : il explique par l'hypothèse d'un désastre ou d'un incendie la substitution de l'épitaphe actuelle à celle de Theodulf : voyez au contraire comme M. Hauréau est affirmatif sur les rancunes des grands.

Digitized by Google

Quant à l'épitaphe qu'on lit encore à Mayence, voyons maintenant si elle a bien le caractère « injurieux » que lui attribue M. Hauréau. Mais il faut d'abord la traduire.

Ce n'est pas chose aisée pour les deux derniers vers, et on voit bien que V. Hugo ne les a pas compris, pas plus que le vers qui les précède, puisque, avec prudence et habileté, il les appelle « les trois vers mystérieux ». En voici le sens :

« Ci gît la pieuse épouse de Charles nommée Fastra-
« dane, aimée du Christ ; elle fut cachée sous ce marbre
« en l'an 794, nombre que la Muse ne permet pas
« d'enfermer dans un vers. O Roi qu'une vierge a
« pieusement porté, bien que son corps s'en aille ici
« en poussière, que son âme hérite de la patrie qui ne
« connaît point la tristesse ! »

J'ai beau me mettre l'esprit à la torture : je n'arrive pas à trouver ici le moindre mot qui donne raison à M. Hauréau. Grammaire et prosodie de décadence, oui (1) ; mais épitaphe injurieuse, non ! Je me demande si M. Hauréau n'aurait pas mal interprété deux mots d'une note de Sirmond à son édition des Poésies de Theodulf, note que je trouve reproduite à la p. 416 du t. V du *Recueil des historiens des Gaules et de la France*. « Aliud, dit Sirmond, longe diversum *deterioris notæ* appositum est Epitaphium. » *Deterioris notæ*, cela signifie « d'un caractère inférieur, de décadence » ; M. Hauréau aurait-il donné à *nota* le sens qu'il a souvent dans le latin classique, « marque d'infamie » ? C'est cette erreur d'interprétation qui lui aurait fait chercher des injures dans l'épitaphe, et inventer,

(1) Ainsi *licet* est construit avec l'indicatif. Cette construction n'est pas exceptionnelle, mais elle est rare et post-classique. — D'autre part, l'*e* de *pie* est abrégé, car c'est sûrement l'adverbe qu'on a ici.

Digitized by Google

pour les expliquer, ces « rancunes des grands ». Que n'a-t il plutôt traduit l'épitaphe même, si obscure qu'elle soit vers la fin ? Non ! la petite reine cruelle n'a pas dormi son dernier sommeil derrière une injure : on l'a respectée dans sa tombe...

*
* *

Elle reposa à Saint-Alban jusqu'au XVI[e] siècle. Voici en effet ce qu'écrit au siècle suivant Christophe BROWER : « Adjiciuntur deinde *sæculi nobis proximi* versus hi. » C'est-à-dire, « On lit ensuite [au-dessous de l'épitaphe *Fastradana pia...*] « les vers suivants, *qui datent du siècle dernier :*

« QUÆ FASTRADANÆ CORAM MONUMENTA TUERIS
« HAUD ISTO PRIMUM FIXA FUERE LOCO.
« ÆDE SED ALBANO SACRA CÆSISQUE PROPINQUI
« MARTYRIBUS CLARO VERTICE COLLIS ERANT.
« NUNC EA QUOD PERIIT FLAMMIS HOSTILIBUS ÆDES
« MOTA LOCIS ZELO SUNT MONUMENTA PIO. » (1)

Ce sont les vers mêmes qu'on lit encore à Mayence, au-dessous de l'épitaphe de la Reine. Ils sont donc du XVI[e] siècle et postérieurs de quelques années seulement à l'évènement qu'ils commémorent. Car l'histoire nous apprend que Mayence fut prise et saccagée au milieu de ce siècle, en 1552, par le margrave de Brandebourg. C'est dans ce sac, certainement, que Saint-Alban fut brûlé et le monument de Fastrade détruit. Mais voudriez-vous que, pour un Victor HUGO, les choses se fussent passées aussi simplement ? Le poète voyageur

(1) C'est-à-dire : « Le monument de Fastradane que vous voyez « devant vous n'était pas d'abord fixé ici. Mais il était dans « l'église consacrée à Alban et sur le clair sommet de la colline « voisine du massacre des martyrs. Aujourd'hui, l'église ayant « péri dans un incendie allumé par l'ennemi, un zèle pieux a « changé de place son monument. »

Digitized by Google

lit l'épitaphe, puis les vers du XVI^e^ siècle que je viens de citer. Il lit ensuite une troisième inscription, relative au cadre, qui porte la date de 1836 (1). Il croit que la deuxième, celle du XVI^e^ siècle, est de la même date que l'épitaphe ; et aussitôt une idée magnifique l'éblouit. Mettons un *1* devant ce 7 : un nouveau millésime, un millésime redoutable, fulgure devant son imagination hantée des grandes dates révolutionnaires. Qu'importe que ce soit en 1793 que Mayence ait été assiégée par les Prussiens et reprise aux Français ? *794-1794* : mille ans tout juste ; cela fait un bel effet sur l'esprit de HUGO, et satisfait son génie qui, dans les combinaisons les plus fortuites de lettres ou de chiffres, met une intelligence (2). Oui ! c'est en 1794, mille ans après s'être endormie sous cette lame, que « la compagne de Char- « lemagne s'est réveillée... L'histoire mêle quelquefois « aux grandes choses une effrayante précision géomé- « trique. » Eh bien non ! grand poète : ce n'est pas dans l'histoire, c'est dans votre imagination qu'était l'arithmétique, que vous avez tort d'appeler la géométrie.

*
* *

Quelques lignes éparses dans de secs chroniqueurs ; — une épitaphe de 794 ; six vers du XVI^e^ siècle ; trois lignes du XIX^e^ dans une cathédrale du Rhin : c'est, ici-bas, tout le souvenir d'une femme de Charlemagne.

(1) Voici cette troisième inscription :

Tabula hæc coæva marmore antiquo ut ab interitu servaretur ambitu lapideo exarato in stylo ævi carolingici circumdata A. 1836.

« Pour protéger de la destruction cette dalle de marbre an- « cien, contemporaine de Fastrade, on l'a entourée d'un cadre « de pierre, sculpté dans le style carolingien, en l'année 1836. »

(2) Sans aller plus loin, lisez deux pages plus haut ce qu'il dit du vieil astrologue MABUTIUS.

Digitized by Google

Celui de son mari tient dans l'histoire — et c'est justice — une tout autre place...

Quand les Français entrèrent à Aix-la-Chapelle, le général Degoutte fit un beau discours devant la cathédrale où fut enterré le grand empereur. La petite reine orgueilleuse n'aura, avec de brefs articles de Dictionnaires, que ces lignes d'un pélerin de Mayence : il y a onze mois que, devant son épitaphe, j'avais conçu l'idée de vous parler d'elle ; il m'aura fallu bien plus de temps pour me mettre à ce travail qu'à Charlemagne pour oublier Fastrade et épouser sa quatrième femme.

Juillet 1920. Emile Monot.

Digitized by Google

Emile MONOT.

Une âme d'enfant

GILBERT TIENNOT

PAR

Mme Marguerite HENRY-ROSIER

Digitized by Google

Digitized by Google

UNE AME D'ENFANT

Mme Marguerite Henry-Rosier, GILBERT TIENNOT [1]

par Émile MONOT.

Mme Marguerite Henry-Rosier qui, après de beaux vers harmonieux, nous avait donné le touchant recueil de nouvelles dont j'ai parlé naguère, *Le Chagrin sous les vieux toits*, vient de publier un roman intitulé *Gilbert Tiennot*, que je voudrais faire connaître à son tour.

Gilbert Tiennot, c'est un petit garçon comme il y en a tant. C'est sûrement un petit Dolois, bien que sa ville natale ne soit pas nommée : il joue à l'ombre d'une collégiale et d'un massif clocher ; on le mène promener le long d'un canal, et il va pêcher dans une rivière qui coule à pleins bords dans un pays de plaine. Mais, quand cette rivière ne serait pas le Doubs ; ce canal, le canal du Rhône au Rhin ; cette collégiale et son clocher ceux de Dole, mon erreur serait sans importance. Gilbert Tiennot naît et grandit dans le décor de Dole, que Mme Henry-Rosier, Doloise, connaît et décrit avec amour et vérité ; mais, né dans le décor de Lons, jouant aux billes sur le parvis des Cordeliers, allant pêcher et se baigner dans la Vallière, son histoire eût été la même.

Car elle n'a rien de particulier et de local, comme on dit. Un enfant naît d'un modeste industriel et d'une femme rêveuse et sentimentale. Il grandit, va au collège, fait sa première communion, éprouve les premiers

(1) Un vol. in-16, Paris, Bernard Grasset, 1920.

Digitized by Google

troubles du cœur, succombe et nous quitte à quinze ans pour entrer dans la vie. Pas de grandes aventures autour de lui. Dans un milieu de petite bourgeoisie, parmi des épisodes de tous les jours, cette âme d'enfant se forme, se développe normalement jusqu'à une chute prématurée, mais qui, malheureusement, n'a rien d'exceptionnel : c'est tout *Gilbert Tiennot*, et vous voyez que cela est très simple.

Eh bien ! avec cette simplicité, Mme Henry-Rosier a su nous intéresser et nous attacher. J'ai aimé cette âme d'enfant, et j'ai aimé le milieu et les épisodes parmi lesquels elle se développe.

C'est qu'on a gardé, dans le fond lointain de sa mémoire, mille images endormies qui se réveillent l'une après l'autre au cours de ce récit. On a connu le petit appartement bourgeois (1), les parties de cachette dans des greniers mystérieux (2), le bonheur des premiers livres (3), les premiers chagrins d'écolier. On retrouve ses enchantements d'enfant, à la campagne, devant une matinée de printemps ; la douceur des veillées devant les portes, à la ville, les soirs de grande chaleur (4). On se rappelle les processions ; les reposoirs du Jeudi Saint ; la fête patronale à la ville et au village (5) ; les distributions de prix (6) ; les soldats partant pour les manœuvres, dans le silence du petit matin (7). On a gardé le souvenir des premiers battements de son cœur, de ses premiers troubles, de ses premières rougeurs. Quand tout cela, images et sentiments, reparaît devant vous ou renaît au fond de votre âme, au fil de cette histoire d'un petit garçon, comment ne serait-on pas charmé par tant de vérité, ému par tant de ressemblance avec la vie qu'on a vécue soi-même, il y a bien longtemps ?

(1) P. 21, en bas. — (2) P. 25-26. — (3) P. 29. — (4) P. 95. — (5) P. 100. — (6) P. 109. — (7) P. 105.

Digitized by Google

Mais ce qui, dans ce roman, m'a touché davantage encore, c'est l'histoire d'une âme qui se forme. Gilbert est d'abord tout semblable aux autres enfants. Mais, petit à petit, il apparaît sensible, facile à émouvoir. Son père rentre tard un soir de neige : l'angoisse le prend, et la fièvre le brûle. Il tombe malade. Quand il va mieux, étendu sous sa chaude couverture, il imagine des aventures dont il se fait peur à lui-même ; et l'entrée de sa mère, qui lui apporte des friandises, le mécontente, parce qu'elle disperse ses rêves. Après les vêpres de Pâques, il rentre au logis, dans le gris de la nuit tombante ; et, sans camarade, inoccupé, il ressent déjà le mal particulier des soirs de fête. Le jardin fleuri des vieilles demoiselles ses voisines est un paradis où il voudrait respirer tous les parfums, toucher toutes les fleurs (1). Et, dans leur chambre où on l'accueille, quand le soir vient et qu'on se tait, quand « le son de la voix humaine serait comme une pierre jetée dans la sérénité du lac d'ombre », ce silence et cette mélancolie émeuvent profondément cette âme d'enfant rêveur (2).

Un cœur tendre est en lui, qui s'ouvre de bonne heure. Il a une petite amie de son âge, qui l'amène un matin, à l'étourdie, dans la chambre où ses trois sœurs aînées font leur toilette. Un émoi le saisit ; il se sauve. Mais le trouble reste en lui, et le voilà naïvement amoureux de l'aînée, Marguerite. Il lui offre une branche d'aubépine (3), rougit devant elle, lui écrit une lettre qu'il n'ose pas lui remettre, et commence un journal que sa mère découvre, et qui la laisse sans paroles, sans reproches, sans conseils, devant l'éveil prématuré de ce cœur d'enfant (4).

C'est que cette mère, je l'ai dit, est une sentimentale : elle a lu tous les poètes, et elle vit solitaire avec

(1) P. 73. — (2) P. 79 à 81.
(3) Page 87. — (4) Page 115.

Digitized by Google

eux. Comment ne serait-elle pas muette devant le journal de ce fils qui lui ressemble tant ? D'ailleurs, elle ne lui a pas donné de vie religieuse. Il a bien fait sa première communion ; mais cet acte, si important pour l'enfant élevé pieusement, n'a guère été qu'une formalité, vite oubliée. Quant au père, occupé à sa fabrique, il vit peu à son foyer. Aussi, nulle barrière ne gardera de la chute cette chose si précieuse : l'âme d'un adolescent. Et c'est pourquoi, quand ce père devrait s'inquiéter, lire dans les yeux de son petit qui atteint l'âge de la puberté, quand cette mère devrait le surveiller avec discrétion et délicatesse, on le laisse aller à la campagne, pour y passer deux mois de vacances, dans la compagnie d'une vieille grand-mère qui ne songe qu'à gâter son petit-fils. Ce qui devait arriver arrive. Mais il ne tombe pas de lui-même : il trouve son Eve, une Eve qu'il avait connue aux dernières vacances, et qui n'est plus une innocente. Et le voilà désormais comme un jeune animal grisé par son propre sang. Mais c'est toujours à Marguerite qu'il pense. C'est elle qu'au retour il vient retrouver : grand garçon maintenant, il est persuadé qu'il va la conquérir. Elle lui annonce son mariage... Un éblouissement le saisit ; il s'enfuit dans la forêt, le visage au vent. Mais de sa blessure même un espoir est né : il travaillera et il deviendra un homme ; il fera une œuvre. Il rentre à la maison paternelle, et il monte l'escalier comme s'il montait aux étoiles (1).

Histoire touchante et simple, encore une fois. Dans la description du décor, l'exactitude la plus fine; aucune surcharge ; rien de trop ; le trait précis et juste. De petites phrases se juxtaposent ; pas de lien entre elles ; nul éclat, nulle couleur : c'est l'art du graveur, non du

(1) Page 206, jusqu'à la fin.

Digitized by Google

peintre (1). Et, dans la peinture morale, dans l'analyse de cette âme qui s'éveille à la vie et à l'amour, l'observation la plus délicate. Je préfère l'adolescence chaste à l'autre, à celle de Gilbert, et j'ai pu faire plus d'une fois la comparaison : un maître de la jeunesse, et qui l'aime, a reçu des confidences, et il n'est pas sans expérience en cette matière. Mais, si j'ai été peiné de voir la chute de Gilbert, si j'ai été attristé qu'après la faute il soit sans honte ni remords, ce n'est pas lui que j'en ai accusé, c'est — outre celle qui l'a séduit — cette mère qui le laisse sans direction quand le pauvre enfant est en désarroi. Toutes ces pages sont d'ailleurs très chastes dans l'expression : ceux qui connaissent l'auteur et ses livres n'en seront pas surpris et ne songeront pas à l'en féliciter.

Un mot encore pour finir cette rapide étude. Le roman se termine au moment où Gilbert entre dans la vie avec toute l'ardeur et toutes les illusions de la jeunesse. J'aime ces fins de romans et d'œuvres dramatiques où rien de définitif ne s'accomplit : elles laissent la place à mon rêve. Mme Henry-Rosier songe peut-être à nous montrer, dans une « suite », Gilbert jeune homme, ses espoirs et ses désillusions. Cela pourra être encore une œuvre intéressante et attachante, comme celle-ci. Mais je regretterai mon petit Gilbert, que j'ai aimé, que j'ai suivi avec affection, que j'aurais certainement surveillé avec plus de sollicitude, mais à qui j'ai pardonné sa faute, et que Mme Henry-Rosier a fait si émouvant et si vrai.

Emile Monot.

Mars 1920.

(1) Dans le récit, Mme H.-R. emploie assez rarement le verbe au présent : elle préfère le passé indéfini. Le présent met sous les yeux l'action en train de se faire ; le passé indéfini montre le fait une fois achevé. Le présent laisse attendre la suite ; le passé semble mettre, chaque fois, le point final.

Digitized by Google

Digitized by Google

P. GUICHARD.

ULTIMA VERBA.

Le Jura Pittoresque

Tous droits réservés.

Digitized by Google

Digitized by Google

Au Jura pittoresque.

Gloria in excelsis tibi, mons altissime, Jura,
Qui simul artifices gignis et agricolas !

Montagne à triple étage, escalier du zénith,
Où, suintant par tous les pores de ton granit,
Murmurent des milliers de Nymphes transparentes,
Jura français, voisin des Alpes, tes parentes,
Toi, qui baignes tes pieds dans les gazons bressans,
Et dans les astres, tes cheveux arborescents,
Voilà vingt mille jours qu'au pied de ta falaise
Le zéphyre (1) a poussé ma voile charolaise,
Et le havre charmant de Lons m'ayant tenté,
J'ai jeté là mon ancre à perpétuité.
O montagne, depuis cette heure trop ancienne
Il a beaucoup neigé sur ma tête et la tienne ;
Mais, si ton front s'argente au souffle des hivers,
Ce n'est qu'un voile blanc sur tes beaux cheveux verts,
Et la vitalité de tes sèves est telle
Que tu reprends chaque an ta jeunesse immortelle.
La mienne est morte après avoir vécu longtemps.
Pour les hivers de l'homme il n'est pas de printemps.
Déjà le vent glacé de l'Achéron m'effleure.
J'approche de l'année et peut-être de l'heure,
Où l'ange de la mort, sinistre Raphaël,
Viendra me convier au voyage éternel ;
Mais, avant mon départ sur cette suprême onde,
Pour la mystérieuse île de l'autre monde,
Je veux par un chemin d'imagination
Refaire, beau Jura, ta chère ascension.
Je veux, avec les yeux de ma longue mémoire,
Voir frissonner encor dans leur robe de moire
Ta pléiade de lacs surnageant à l'oubli,
Chalain, Bonlieu, Clairvaux, les jumeaux de Chambly.

(1) Le zéphyre dans le sens homérique de vent d'ouest.

Digitized by Google

Je veux entendre encor, comme au temps où tes cimes
Inclinaient leurs gazons sous mes pieds altissimes,
Sur tes sommets boisés, sur tes plateaux herbeux
La trompette de l'aigle et la cloche des bœufs.
Sans quitter mon fauteuil je pars pour la montagne.
Allons, ma Muse, prends ton luth et m'accompagne.

La *Vallière*, Naïade au murmure humble et doux,
Larme de Revigny, goutte d'eau près du Doubs,
Guide charmant, bordé de menthe et d'aubépine,
Me conduit jusqu'à la montagne subalpine.
Je gravis ses genoux verdoyants et chantants,
Tout rhabillés de neuf par le riche printemps,
Où mille oiseaux divers croisent leur caquetage,
Et j'arrive au balcon de son premier étage.
Là, sous mes yeux, captifs de sa vaste beauté,
Roule à perte de vue un spectacle vanté.
Egypte d'Occident, la Bresse horizontale
Jusqu'au lit de la Saône indolente s'étale...
Attardés un moment par cet immense attrait,
Revenons au Jura bucolique, où l'on trait,
Où l'on entend mugir dans les hautes prairies
Les vaches de Comté suavement nourries ;
Mais, avant de revoir les pinacles altiers,
Où ma jeunesse antique a tracé des sentiers
Dans la virginité sauvage de ses herbes,
Où les grands sapins font, architectes superbes,
Des cathédrales d'ombre aux cent mille piliers,
Côtoyons un moment sous les verts peupliers,
Longue coupe d'azur où le Jura s'abreuve,
Une onde, que mes vers n'osent appeler fleuve.
Dis-nous ton nom, joli Méandre cristallin.
— Demandez à l'écho ». L'écho nous répond l'Ain.
L'Ain, ce délicieux nid d'eau douce, où la truite,
Malgré ses destructeurs, n'est pas encor détruite,
Petit Niagara, dont, à l'instar du Grand,
Les eaux rapides font deux chutes en courant

Digitized by Google

Et, d'espace en espace en canaux rétrécies,
Activent les moulins, les forges et les scies.
... Belle rivière, adieu ! Friand de ton baiser,
Va ! Le Rhône amoureux t'attend pour t'épouser.

Et nous, ma Muse, avec une douce paresse,
Frayons-nous un chemin nonchalant, rien ne presse,
Dans l'herbe aux mille fleurs, aux mille papillons,
Et, si la fraise est mûre au coin des bois, cueillons
La fraise. Cà ! quelle est au loin cette eau qui chante ?
Appuyé d'une main sur son urne penchante (1),
C'est le charmant ondin lacustre de Bonlieu,
Qui verse le trop plein de son calice bleu.
Cette onde, que le jour argente, irise, dore,
Glisse, ruisselle, tombe en cascade sonore,
Se reposant de lac en lac, de val en val,
En des nids charmants, chers au touriste estival,
Sur qui de temps en temps, comme sur une rose,
Le papillon de mes vieux souvenirs se pose.
En ce temps-là, beau site, aux jours de mes grands pas,
Mes yeux n'ont savouré qu'en courant tes appas.
Heureux celui qui peut, loin des villes d'affaires,
Où l'on vit d'une vie à plusieurs atmosphères,
Assourdi par la foule et par elle heurté,
En ton riant désert s'asseoir en liberté !

Ces petits lacs sans flots, sans flottes, sans histoire,
Ont la virginité meilleure que la gloire,
Et, par sa solitude idéale embelli,
L'âme d'un juste est moins limpide que Chambly.

Royaume de Palès, paisibles lieux d'asile.
Pour les dieux pastoraux qu'on brise ou qu'on exile,
Estelle aurait aimé ces vallons innocents.
Théocrite eût pour eux modulé des accents.
La Grèce, leur ouvrant les portes de son culte,
Eût doté chacun d'eux d'une Naïade occulte

(1) Boileau, Epître IV.

Digitized by Google

Et, d'un pieux respect ses peuples pénétrés,
Auraient mis ces beaux lieux au rang des lieux sacrés ;
Mais ils sont aujourd'hui,— l'amour des champs se fane,—
Menacés de viol par ce siècle profane.

Ma Muse, envolons-nous vers des sommets nouveaux.
Nous nous reposerons à l'ombre du Grandvaux,
Dont les pentes, que j'ai dix fois escaladées,
Nous rapprochent du ciel de dix-huit cents coudées.
Ecoute bourdonner derrière ces forêts
La ruche de Saint-Claude et celle de Morez.
Là s'agite, avec plus de bras que Briarée,
Une élite ouvrière au loin considérée,
Les artistes du fer, du bronze, de l'émail,
Virtuoses brillants, poètes du travail,
Laissant loin derrière eux le Vulcain légendaire.
Morez est horloger, Saint-Claude est lapidaire
Et voit s'épanouir dans son vaste alentour
L'immense floraison des merveilles du tour.

Encore un pas, ma Muse, un pas de deux cents toises
Et nos pieds fouleront les épaules comtoises.
Le jeune prairial s'éveille autour de nous...
L'ache et le serpolet parfument nos genoux,
Et l'angélus épars bourdonne sa prière...
On répond au salut du vieux casseur de pierre...
Le blé tardif n'est pas encore récolté ;
Mais on tond la prairie et le foin sent le thé.
Déjà quelques grands chars, grâce aux faux matineuses,
Rentrent pleins ; on entend le rire des faneuses...
Sur le seuil d'une étable un vieux pâtre aux yeux doux
Semble avec son regard nous dire : « Arrêtez-vous ».
Accueil hospitalier qu'un sourire agrémente,
Il emplira de lait notre écuelle écumante...

Digitized by Google

Les oiseaux montagnards, voisins du bon chalet,
Donneront un concert à notre lunch de lait,
Tandis que dans l'azur, augure des tempêtes,
L'aigle noir éployé glatira sur nos têtes
Et qu'à cette musique alpestre, lentement,
La cloche des troupeaux joindra son tintement (1).

Quand, Belle au bois dormant, Flore au printemps s'éveille,
Sur les monts dénudés elle épand sa corbeille,
Au goût de leur terrain assortit les couleurs
Et de la tête aux pieds les habille de fleurs.
Montagne du Jura, gigantesque statue,
Flore aux doigts irisés t'a richement vêtue.
Je me souviens d'avoir, aux beaux jours des beaux mois,
Courtisé cette Belle éparse dans tes bois,
Cueillant sur tes genoux, dans tes bras, sur ta cime,
Ces deux sœurs, la fleur rare et la fleur rarissime.

Gloire au Jura champêtre, où les vastes gazons
Embaument la montagne avec leurs fenaisons,
Table immense, où remplit ses milliers de mamelles
Le peuple mugissant des vaches maternelles,
Dont le lait répandu torrentiellement
Concrète sa liqueur en un fixe aliment.
Les peuples sont friands de ce mets délectable,
Que les souverains même invitent à leur table,
Et le Jura, pasteur exquis, au long passé,
Doit un rayon de gloire à son lait condensé.

Gloire au Jura, ce grand thésauriseur de pluies ;
Mais il n'enferme pas dans ses caves remplies
Les eaux célestes, comme un avare son or.
Il aime à dépenser son liquide trésor,
Roi riche et généreux, et du haut de son trône
Jetant tous ses ruisseaux, tous ses torrents au *Rhône*,

(1) Flocons d'anciens souvenirs.

Digitized by Google

Dans les épanchements de son lac souterrain
Garde une goutte d'eau pour la bouche du *Rhin* (1).

Gloire au Jura, peuplé de forêts vénérables,
Familles de bouleaux, d'épicéas, d'érables,
De chênes, de foyards, de charmes, de sapins,
Géants, que l'on prendrait pour des vieillards alpins.
Si les sombres forêts ne rendent plus d'oracles,
Temples de la nature, elles font des miracles,
Et le Jura sylvestre est un grand médecin.
Son souffle résineux, antidote ou vaccin,
Aux fronts anémiés insuffle du sang rose.
Venez, jeunes martyrs de la triste chlorose,
Frères des lis blancs, sœurs des roses sans couleur,
Dans son baptême d'air baigner votre pâleur.
Venez vous reposer sous les ombres comtoises.
Vous n'y rencontrerez que des faces courtoises.
Le miasme est inconnu sur ses plateaux fleuris.
Venez dans ses forêts, plus saines que Paris,
Cueillir le cyclamen rose, qui les embaume.
Venez voir sa Chartreuse et ses Roches de Baume.
Mères, vous trouverez pour vos faibles poussins
Des nids dans la verdure idéalement sains.
Autour d'eux flottera l'haleine forestière.
Pour hôtesse ils auront la montagne laitière.
Oh ! la montagne ! Oh ! la forêt prophétisant !
Ecoutez ces deux sœurs balsamiques, disant :
« Laissez venir à nous les petits enfants hâves.
« Nous les couronnerons de nos baisers suaves,
« Et, miracle durable, ô parents éplorés,
« Nous vous rendrons vermeils ces fronts décolorés ».

Gloire au Jura, ce mont de France, qui se hisse
A cinq mille cent pieds (2) pour regarder la Suisse.
Il l'admire couchée ou debout jusqu'au ciel,
La Suisse du Léman, la Suisse du Grimsel,

(1) L'*Orbe*.
(2) Le Crêt de la Neige, point culminant du Jura, 1723 mètres.

Digitized by Google

Où la voix des troupeaux, que le ranz accompagne,
D'un immense concert décore la montagne.
Moins artificiel, beau de son propre atour,
Le Jura se contemple et s'admire à son tour.
Ami des étrangers, dont le loisir volage
Sur les flots de l'été vogue de plage en plage,
Il les invite avec des yeux plus avenants
Que l'Helvétie alpestre aux glaciers permanents.
N'ayant pas l'altitude, il n'a pas l'avalanche
Et sa tête n'est pas éternellement blanche.
Au réveil de l'été, ressuscité charmant,
De son linceul de neige il sort entièrement.
Son souffle est aussi pur que celui du Mont-Rose,
Et nul n'a plus que lui, parure grandiose,
La splendeur des matins, l'ampleur des horizons.
La Suisse de Fribourg, de Glaris, des Grisons
N'a pas un lait plus pur dans sa vaste mamelle,
Il a des monts, des lacs et des aigles comme elle.
Au plomb cynégétique, à défaut du chamois,
Il offre le tétras, superbe coq des bois,
Et l'aimable renom de la Suisse hôtelière
S'attache au Mont Jura, comme à deux murs un lierre.
Inférieur en taille à cette grande sœur,
Cher comme elle au touriste, au poète, au chasseur
Il l'égale dans l'art pittoresque de plaire.
Son col de la Faucille est partout populaire.
La Jungfrau, vierge abrupte, effraye ses amants.
Le Jura pour les siens a des aspects charmants.
S'il n'a pas l'Engadine, il a le val de Miège
Et son Mont Blanc à lui, c'est le Crêt de la Neige,
Qui se transfigurant, ainsi que le Thabor,
Par Nivôse argenté, verdoie en Messidor.

Gloire au Mont Jura, temple auguste de Saint-Claude,
Qui monte au Ciel par trois terrases d'émeraude !
Tous les yeux, tous les cœurs en descendent ravis,
Et, s'il n'est pas la Suisse, il en est le parvis.

Digitized by Google

Victor Hugo.

La mort avait frappé les rois de l'harmonie.
La messe poétique était-elle finie ?
Notre Muse avait-elle émigré pour toujours ?
C'était au lendemain terrible des Cent jours.
... Voici qu'un chant divin délecta nos oreilles.
Des strophes, qui n'avaient jamais eu de pareilles,
Annonçaient à la terre un cygne inespéré ;
Et l'on se raconta qu'un enfant inspiré,
Dédaignant pour le luth les jouets de son âge,
Aux rives de la Seine exhalait ce ramage.
Enfant sublime, on vit dès son premier accent
Poindre un triomphateur dans cet adolescent ;
Et l'avenir n'a pas démenti l'espérance,
Que le Parnasse avait mise en ce fils de France,
Qui dès son quinzième an, déjà mélodieux,
Parlait divinement le langage des dieux.

Il chanta ! Les lauriers sur lui s'accumulèrent,
Et les Rousseau, ces dieux de plâtre, s'écroulèrent.
C'était plus qu'un poète harmonieux .. C'étaient .
Pindare, Eschyle, Homère incarnés qui chantaient.
Amphion d'occident, aux accents de sa lyre
Des palais, des cités merveilleuses jaillirent,
Et de sommets nouveaux d'autres sommets chargés
Sans cesse surgissaient aux yeux découragés (1).
Son œuvre, défiant les jeunes Encelades,
A pour fondations les *Odes et Ballades* (2)
Et d'étage en étage arrivant au ciel bleu,
Couronne l'édifice avec le nom de DIEU (3).

(1) Les Orientales.
(2) Sa première publication poétique, 1822.
(3) Sa dernière publication (posthume) 1891.

Digitized by Google

Parfois sur les sommets moins altiers de la prose
Sa Muse, repliant ses ailes, se repose.
L'aigle, ami du soleil, ne plane pas toujours
Et l'aigle littéraire a souvent deux séjours;
Mais, soit qu'il monte au ciel ou qu'il en redescende,
Le marbre de l'histoire et l'or de la légende,
Le passé, le présent, l'avenir, l'au-delà
Sont les matériaux brillants qu'il cisela.

Toutes les passions ont vibré sur sa lyre.
Elle nous a laissé cent mille vers à lire.
Poème universel, harmonieux trésor,
Plein de rimes, sonnant comme des pièces d'or,
Où ses félicités, ses douleurs, ses colères
Eclatent en accents brillants et populaires.
Voilà le Panthéon de sa gloire... A côté
Brille un autre fanum dans la prose sculpté.
Là, gueux transfiguré, Jean Valjean change d'âme,
Là Quasimodo monte aux tours de *Notre-Dame*...
La pieuvre monstrueuse aux huit bras étouffants
Saisit les vieux pêcheurs, moindres que des enfants...
Le Rhin dans son écrin légendaire y scintille,
Paré de toutes les opulences du style...
L'impure *Borgia*, la sanglante *Tudor*
Y contrastent avec Myriel au cœur d'or.
Admirables récits, pages dont les aînées
Portent légèrement leurs quatre-vingts années.

En ce temps-là Boileau, grand prêtre d'Apollon,
Parlait en souverain dans le sacré vallon.
L'*Art poétique* était sa Bible respectée
Et ses commandements n'avait pas un athée.
Jeune et le front déjà ceint d'un laurier flatteur,
Victor Hugo brava le vieux législateur.
Audacieux Calvin de l'Eglise ancestrale,
Il dresse en face d'elle une autre cathédrale,
Où lui-même officie avec un nouveau rit.
Sa première messe eut un fébrile introït,

(1) A la première représentation d'Hernani, le 12 février 1830.

Digitized by Google

Après lequel beaucoup ont embrassé son schisme...
Beaucoup d'autres, dévots à leur vieux catéchisme,
Tenant pour le vrai Dieu celui de leurs aïeux,
Refusent d'abjurer son culte glorieux...
Les deux religions ont de brillants Orphées
Et les deux temples sont pavoisés de trophées.
Tournoi mélodieux, sans foudres, ni tranchants,
Duel lyrique, où les cris de guerre sont des chants.

Trente ans de gloire avaient auréolé sa tête.
Ses chefs d'œuvre annuels marchant de fête en fête
Avaient dès leur berceau des levers triomphants.
Il avançait, suivi de tous ces beaux enfants,
D'un pas olympien vers son cinquantenaire,
Et ses lauriers semblaient l'abriter du tonnerre.
Illusion brillante et qui s'évanouit,
Comme un beau songe, dans l'espace d'une nuit.
En voyant expirer sa chère République,
Il ne partagea point l'inconstance publique.
Parmi les fronts courbés *voulant rester debout*,
Montrant, comme un devoir, l'âpre route à beaucoup,
Il se réfugia dans l'exil volontaire.
Heureux exil ! (1) Patmos, où ce grand solitaire,
Entouré par les flots et par les visions
Ame en deuil, enfanta les *Contemplations*
Et ce peuple de vers où, de l'Eden aux Andes, (2)
Les siècles trépassés racontent leurs légendes,
Et ce vertigineux livre des *Châtiments*,
Le plus terrible fruit de ses enfantements,
Où, frissonnant au son de sa lyre grondante,
Les échos réveillés se souvinrent du Dante.

Voilà l'homme ! Voilà l'astre mélodieux,
Que les siècles futurs aux millions d'aïeux
A côté du soleil immortel verront luire ;
Victor Hugo, le grand Hercule de la lyre.

(1) Dans le sens de cette exclamation liturgique *O felix culpa !*
(2) D'*Eve*, la première pièce au *Momotombo*, l'une des dernières.

Digitized by Google

La lyre ! Avec cette arme aux cent cordes d'acier,
Poète et paladin, charmeur et justicier,
Errant comme un chasseur dans la forêt des crimes,
Il tire du carquois ses implacables rimes
Contre, — fussent-ils rois, — tous les acteurs du mal,
Sans épargner l'enfant, tyran de l'animal.
Pour tous les parias, pour tous les misérables
Ses rêves de pitié sont incommensurables.
Grâce pour le crapaud, grâce pour le Titan,
Pour la femme qui tombe et grâce pour SATAN !

Digitized by Google

L'âne et ses maîtres (1)

Fable.

L'âne du jardinier tombé de maître en maître
Jusqu'au plus vil, jusque au charbonnier mâchuré,
Importunait le Sort de ses *miséréré*.
Plus il criait et plus le Sort envoyait paître
Cet insupportable grogneur.
« *J'ai regret, disait-il, à mon premier seigneur.*
Sans doute il me faillait, étant bête de somme,
Avant le chant des coqs interrompre mon somme
Pour charrier des choux, des navets, des radis ;
Mais je rentrais plus tôt dans mon frais paradis.
Esclave le matin, l'après-dînée entière
J'étais comme un pacha, vautré sur ma litière
Ou folâtrant dans le pâtis.
Les enfants de mon maître étaient pour moi gentils
Et je leur rendais la pareille.
Souvent ils m'attachaient une fleur à l'oreille.
Ils montaient sur mon dos et je les promenais
Aussi fier que le plus élégant des poneys.
Ma bonne grâce, ma jeunesse
Charmaient plus d'une jeune et gracieuse ânesse,
Et quelques coups de fouet m'époussetant les reins
N'étaient qu'une légère ombre à mes jours sereins.
Aujourd'hui, vil baudet, de l'aube à la nuit close,
Plus chargé qu'un chameau, j'ahane sous mon bât.
Il n'existe pour moi ni fête, ni sabbat,
Tant mon despote a peur que je ne m'ankylose.
Maigre, boiteux, pelé, bon à mettre au rancart,
Je valais cent écus, je n'en vaux plus le quart.
Tous les jours de l'an sont pour moi des jours de jeûne
Et c'est à l'heure où l'on soupe que je déjeune

(1) Suite de la fable de *Lafontaine*.

Digitized by Google

Un an de cet enfer m'a vieilli de dix ans,
Moi le bel âne aux poils argentés et luisants,
Le Don Juan aux longues oreilles,
Dont on racontait des merveilles,
Dont on parlait comme d'un preux.
Les plus vieilles, les plus exécrables bourriques,
Sale et mal odorant, me fuient comme un lépreux.
Les fouets du jardinier sont devenus des triques.
Chaque jour on me casse un bâton sur le dos
Et par ma peau trouée on peut compter mes os ».
Un jour qu'il cheminait plaintif et court d'haleine,
Sur sa route pierreuse il rencontra Silène.
Silène, cavalier d'un âne. ne peut voir
Un âne en pleurs sans s'émouvoir.
Et la bête de somme aux flancs, tigrés d'ulcères,
Lui défila son long chapelet de misères.
Mis en gaîté déjà par un grand coup de vin,
« Sèche tes pleurs, mon vieux, lui dit l'ânier divin.
Ta misère mérite une opulente aumône
Et je vais aujourd'hui te metttre sur le trône.
La reine cherche un âne ; elle les aime ; elle a
Fait publier au son du cor sa fantaisie.
Il est heureux pour toi que j'arrive d'Asie
Juste à point... Par Bacchus ! tu seras celui-là ».
Un coup de thyrse au front fit la métamorphose ;
Et le baudet poussif, noir, dégoûtant, morose,
Tout rhabillé de neuf, propre, allègre, coquet,
Redevint le joli damoiseau Bourriquet.
La reine l'admira, l'infante en fut ravie.
Et du palais royal pensionnaire à vie,
Il eut, pour y couler ses longs jours indolents,
Une étable de marbre avec deux chambellans.
Un harnais de velours pendait à la muraille.
Des métaux précieux remplaçaient la ferraille.
Le mors était d'argent et l'étrille était d'or,
Et l'âne émerveillé par des splendeurs pareilles,
Dressait avec autant de fierté les oreilles
Que s'il fût descendu du fameux Brillador.

Digitized by Google

Le soir on effeuilla des roses
Dans sa mangeoire de vermeil
Et la nuit répandit douze heures de sommeil
Sur ses paupières closes...
On lui servit le lendemain
Du chèvrefeuille et du jasmin.
Les fruits les plus exquis, les fleurs les plus suaves
Variaient le menu de l'âne favori.
La jonquille alternait avec le muscari,
Les dattes avec les goyaves.

Ces mets princiers et délicats,
Dont un lapin eût fait grand cas,
Etaient un peu légers pour un estomac d'âne,
De force à digérer les choux et la bardane.
« Ne pourriez-vous, dit-il à son maître d'hôtel,
Joindre à ces tendres fleurs quelques feuilles bourrues
De glouteron sauvage ou de chardons des rues ?
— Des chardons, Monseigneur ! exclama le Vatel,
Vous, un âne royal ! A ce régime rustre
Vous auriez tôt perdu la sveltesse et le lustre.
Voulez-vous faire. Dieu ! concurrence au bœuf gras !
La reine, qui souvent vous caresse et vous baise,
Qui néglige pour vous ses chiens, ses angoras,
Ses ouistitis, aurait horreur d'un âne obèse,
Et par elle anobli, vous la dégoûteriez,
Mangeur de lis, avec des chardons roturiers.
Laissez aux vils baudets cette orde nourriture.
A bouche noble il faut une noble pâture.
Un plat délicieux de feuilles d'oranger
Vous attend ce matin dans la salle à manger,
Et ce soir vous aurez un souper de vanille ».

Dans le préau royal, ombré d'une charmille,
Où l'âne bien-aimé vivait en souverain,
L'idée un jour le prit de se vautrer un brin.
Il en mourait d'envie et sur la blonde arène
Il se roula gaîment, lui, l'âne de la reine,

Digitized by Google

Avec de tels accents de son bruyant patois,
Que les cents pigeons bleus s'envolèrent aux toits.
On accourt... Qu'est cela Don Roussin d'Arcadie !
Pourquoi ces hurlements, dont vous frappez les airs ?
La reine a justement sa migraine et ses nerfs.
Son amitié pour vous en sera refroidie.
C'est pourquoi gardez-vous de braire à l'avenir.
Nos palefrois même ont défense de hennir.
Allons, relevez-vous. N'avez-vous pas honte! Est-ce
Pour vous vautrer ainsi qu'on vous a fait Altesse !
Vous voilà propre. Quelle aventure ! Pourvu
Que Sa Majesté n'ait rien entendu, rien vu ! »

A travers les barreaux d'une grille dorée
Apparaissait la rue et sa foule affairée,
Un long flux et reflux de bêtes et de gens,
De rustiques, d'urbains, de riches, d'indigents
De beaux Messieurs, de belles dames,
Tout un monde... la ville ayant cent milliers d'âmes.
Un jour que l'âne oisif en flanant regardait,
Il vit passer la fille aimable d'un baudet.
Blonde, svelte, légère, elle avait bonne grâce
Avec un petit air piquant ;
Et l'âne émoustillé : « Viens çà, que je t'embrasse »,
Il allongeait déjà son mufle amoureux, quand
Une voix qui grondait comme une philippique :
« Sire âne, quelle mouche impudique vous pique ?
Dans le jardin du roi comment osâtes-vous
Faire à cette petite ânesse les yeux doux !
Gardez-vous de causer aux belles de cet âge.
Notre pieuse reine abhorre le flirtage.
Lorsque vous en verrez, sauvez-vous à grands pas
Et même avec les yeux ne folichonnez pas ».

Et l'âne se disait redevenu morose :
« Hélas ! sous mon harnais princier tout n'est pas rose.
Je suis ferré d'argent ; on m'appelle Bijou.
On me nourrit de fleurs ; j'aimerais mieux du chou.

Digitized by Google

La reine me sourit et l'infante me choie ;
Mais tous mes chers instincts, je dois les comprimer.
On me défend de braire, on me défend d'aimer.
Plus d'amour, partant plus de joie.
Mon Dieu, que je m'ennuie ».

A quelques jours de là,
Par une fausse porte ouverte il s'en alla
Et retourna tout droit, dégoûté de la gloire,
Chez son premier seigneur, le jardinier Grégoire.
O retour de l'enfant prodigue à la maison !
Parents et grands-parents, petite sœur, grand frère,
Accueillirent à bras ouverts le cher grison
Et la poule chanta quand il se mit à braire.
Il reprit tout joyeux son métier matinal,
Laissant en paix le Sort, qui nous exauce mal,
S'éveillant sans murmure et sur son dos servile
Portant allègrement ses paniers à la ville.

O jubilation de flirter librement,
De faire sur le dos sa chère gymnastique
Et de mêler au chant des poules son braiment !
Il va se régaler enfin d'herbe rustique.
Ses festins d'ananas, son harnais de velours
Lui semblent à cette heure insipides et lourds.
Il trouve, en parcourant sa carrière foraine,
Sous son vieux bât, chargé d'herbages roturiers,
Qu'il vaut mieux être — foin des lis et des lauriers ! —
L'âne d'un jardinier que celui d'une reine.

Digitized by Google

La goutte d'eau.

Une goutte d'eau bien petite,
Mais claire comme un diamant,
Dans le sein d'une clématite
Un jour tomba du firmament.

La grande fleur aux lèvres roses
Lui dit : « Que ferai-je de toi ?
Qu'ai-je besoin que tu m'arroses ?
Qu'est-ce qu'une goutte pour moi ?

« Que me serviras-tu, pauvrette,
Toi qui ne pourrais qu'à demi
Emplir d'eau la moindre fleurette,
Désaltérer une fourmi ?

« Non loin de moi chante et circule
Dans son bocage de roseaux
Un ruisseau, dont la canicule
Ne boit jamais toutes les eaux.

« Chaque jour une urne, remplie
A cette abondante liqueur,
Répand mille gouttes de pluie
Dans le calice de mon cœur.

« Si petite en mon sein versée,
Crois-tu qu'un peu plus j'en vivrai ?
Pauvre gouttelette insensée » !
La goutte répondit : « C'est vrai.

« Une fourmi me boirait toute
A son repas, je le sais bien.
Près du ruisseau, moi, pauvre goutte,
Pour la taille je ne suis rien.

« Chaque jour on te désaltère
Avec un flot torrentiel ;
Mais cette eau là vient de la terre,
O fleur, et moi je viens du ciel ».

Digitized by Google

Fénelon.

Sa gloire, ô Louis XIV, est de t'avoir déplu.
Son sceptre, qui n'était qu'une plume de cygne
Règne encore, grandi par ta disgrâce insigne.
Le tien n'est plus qu'un vieil échalas vermoulu.

Pasteur, il faisait bon vivre sous sa houlette.
Ministre de Jésus, le plus tendre des dieux,
Prêtre infiniment doux, prêtre mélodieux,
Celui-là c'est le Christ en robe violette.

Digitized by Google

Mon histoire en douze lignes.

La Bourgogne me mit au monde en ce temps-là
Sur les rives d'un faible affluent de la *Loire* (1).
... A l'âge où quelques-uns pour les yeux de la gloire,
D'autres pour les beaux yeux de cette Dalila,
Prennent leur jeune essor vers l'ardente Lutèce,
J'orientai mon vol vers le berceau des dieux.
La Grèce fut trois ans ma gracieuse hôtesse
Et m'enivra de son parler mélodieux.
... Puis la Franche-Comté me fut hospitalière
Et ma vie à son mur s'attacha comme un lierre.
J'ai semé dans ses champs plusieurs milliers de vers,
Dont quelques-uns pourront peut-être rester verts.

(1) La *Bourbince*.

Digitized by Google

Saint Vincent de Paul.

Lorsque, pâle vieillard, chauve et boitant un peu,
Vincent de Paul entra dans le salon de Dieu,
Comme un humble passant, qui demande l'aumône,
Les grands du Ciel, assis sur les marches du trône,
Se demandaient entre eux quelle place on allait
Donner à ce vieux prêtre inférieur et laid, [homme,
Qui, vêtu d'un gros drap, chaussé comme un pauvre
Faisait tache parmi les matadors de Rome,
Et l'on voyait encor de la boue à ses pieds,
Que la chaîne du bagne avait estropiés.
« C'est un rustique.— Il sent mauvais.— Sa barbe est sale.
— Dieu va le reléguer au fin fond de la salle.
— Certe il a mérité le ciel ; oh ! rien de mieux.
— Oui, c'était un bonhomme assurément pieux,
Et nous trouvons très bon que Dieu l'hospitalise,
Mais pas trop près de nous, les princes de l'Eglise.
— Il sera tout content d'une place à nos pieds. »
... Soudain ces grands seigneurs virent, stupéfiés,
Sur le plus haut gradin de l'escalier de gloire,
Au-dessus des Léon, des Clément, des Grégoire,
Des Moïse, des Paul, des Pierre, des Matthieu,
Vincent de Paul, assis à la droite de Dieu.

Digitized by Google

L'ABBÉ MAURICE PERROD

L'ABBÉ PAUL BRUNE

Chanoine honoraire de Saint-Claude
Curé-Doyen des Cordeliers
Correspondant honoraire du Ministère de l'Instruction Publique
Conservateur des Antiquités et Objets d'Art du Jura, etc.

BIO-BIBLIOGRAPHIE

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

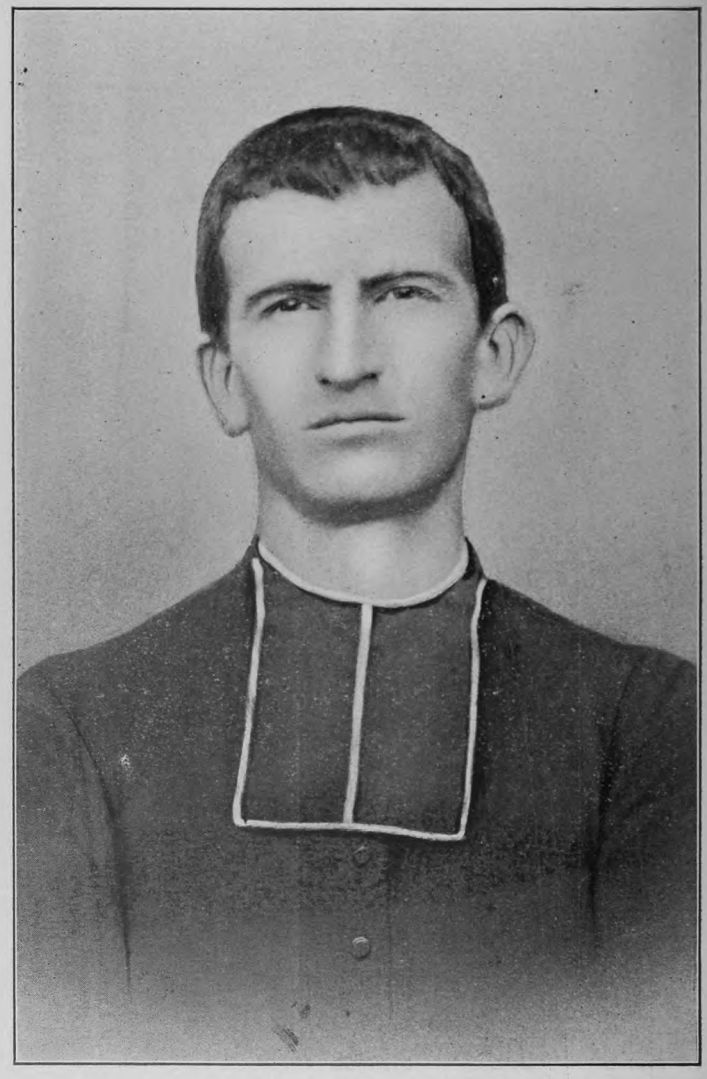

L'abbé Paul BRUNE

(1862-1920)

Digitized by Google

Digitized by Google

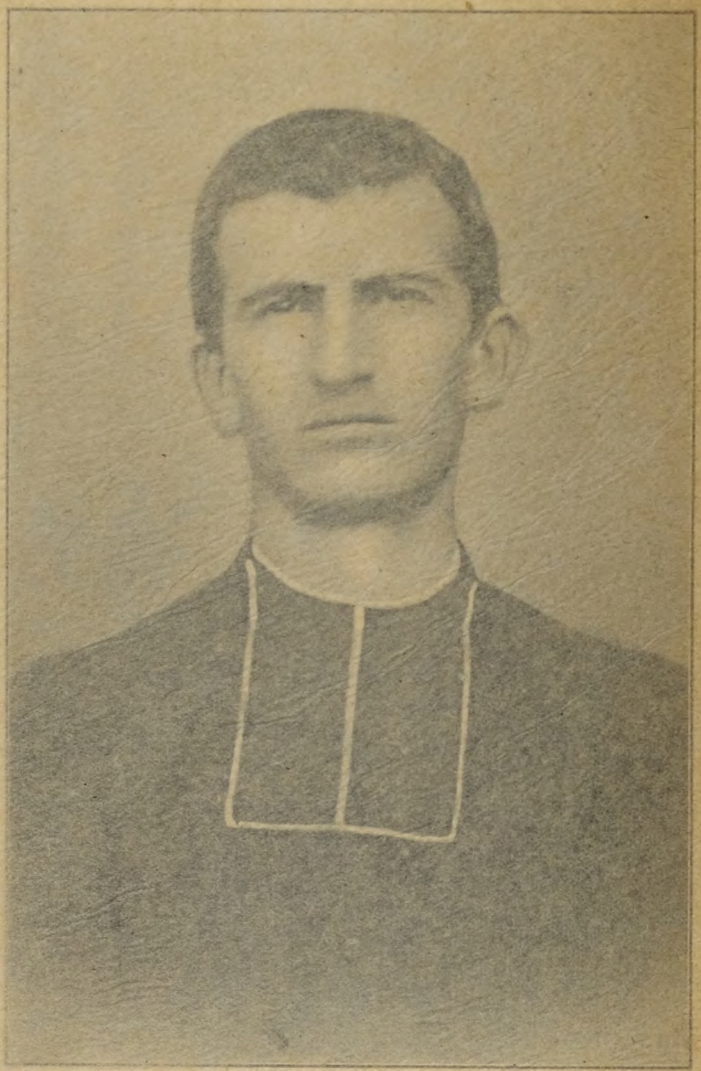

L'abbé Paul BRUNE

(1862-1920)

Digitized by Google

L'abbé Paul BRUNE

Paul Victor Brune est né à Baudin (Jura), le 25 janvier 1862. Il était d'une famille qui devait compter dix enfants, dont deux morts en bas-âge. Son père était ouvrier fondeur aux forges de M Edmond Monnier.

L'usine de Baudin offrait, à cette époque déjà lointaine, un spectacle particulier que nous décrit une brochure anonyme publiée à Paris, en 1876, par le Bureau central de l'Union des Œuvres ouvrières (1). Un parent de la famille Monnier, l'abbé Adrien Gréa, en était le chapelain Avant même d'entrer dans les Ordres, il y avait fondé une Maîtrise d'enfants de chœur qui assurait le service des offices liturgiques et se rapprochait, par son organisation, de celles des *Psallettes* d'autrefois prêtant leur concours aux Familiarités et aux Chapitres des églises collégiales et des cathédrales.

C'est que l'abbé Gréa, qui devait plus tard devenir fondateur d'une Congrégation religieuse, avait le sens et le vif amour du passé de l'Eglise, de la liturgie sacrée et de tout ce qui s'y rapporte. Il en avait fait d'ailleurs une étude approfondie. Lauréat de l'Ecole des Chartes, sa thèse de sortie avait pour titre : *Essai sur les archidiacres*, et sa pensée était dès sa jeunesse orientée vers un but nettement déterminé qu'il chercha à atteindre jusqu'à la fin de sa vie (2).

(1) *Monographie d'une Usine chrétienne dans le Jura*. Paris 1876 ; 16 pages in-8.

(2) Adrien Gréa, né à Lons-le-Saunier, le 18 Février 1826 ; licencié en droit civil ; archiviste diplômé de l'Ecole des Chartes; prêtre en 1856 ; chapelain de l'Usine de Baudin ; vicaire géné-

Digitized by Google

Il eût bientôt distingué l'intelligence précoce et les bonnes dispositions des enfants de la famille d'Antoine Brune dont quatre fils devaient avoir la vocation ecclésiastique : les deux aînés Auguste et Emile sont devenus l'un directeur de la Maîtrise de Besançon et chanoine honoraire de cette métropole, l'autre Maître de Chapelle de la cathédrale de Saint-Claude et chanoine honoraire de ce diocèse, tous deux très connus et très estimés comme auteurs de nombreux ouvrages d'orgue et de musique religieuse.

Le plus jeune, enfin, Joseph, entré dans la Congrégation des chanoines réguliers, est mort sous-diacre, à l'âge de vingt-quatre ans, en 1894, à Saint Antoine-en-Viennois, où il avait suivi dom Gréa.

Tous avaient trouvé au foyer domestique l'exemple des fortes vertus familiales et chrétiennes qui étaient de tradition dans la vieille race comtoise. Ils devaient tous lui rester fidèles, chacun dans la voie où la Providence les a conduits.

Celle de Paul ne sembla pas tout d'abord devoir s'écarter des traces de ses deux aînés. Plus qu'eux pourtant, parce qu'il était plus jeune, il sentit l'influence du prêtre au grand cœur qui succéda à l'abbé Gréa et à M. l'abbé Barbier comme curé de Baudin : l'abbé Durand, mort curé d'Arbois, pour lequel il a eu jusqu'au dernier jour une reconnaissance affectueuse et émue. C'est celui-ci qui lui fit faire sa première communion, en 1874, et lui conseilla de rejoindre, après ses frères Auguste et Emile, l'abbé Gréa devenu vicaire-général à Saint-Claude où, à côté de sa Congrégation,

ral de Mgr Nogret, évêque de St-Claude, en 1863 ; fondateur des *Chanoines réguliers de l'Immaculée Conception*, en 1871 ; mort à Rotalier, près St-Agnès (Jura), le 23 Février 1917.

Voir : *Dom Adrien Gréa* : par le chanoine Grévy ; Lyon ; Rey ; 1917 ; grand in-8° ; 59 pages et portrait hors texte.

Digitized by Google

il avait organisé une Maîtrise appelée, par opposition au groupe de ses religieux vêtus de blanc, la *Maîtrise noire*.

Après la liturgie, les principes élémentaires de l'archéologie sacrée et l'histoire, la musique avait la préférence de Paul Brune ; il devint bientôt assez habile pour succéder à ses frères et accompagner au petit orgue les chants de l'office au chœur de la cathédrale.

De Saint-Claude, il passa tout naturellement au Grand Séminaire diocésain, à Lons-le-Saunier, et fut ordonné prêtre, avec une dispense spéciale, le 20 décembre 1884, à l'âge de vingt-deux ans, après avoir même passé une année comme Maître d'études au Petit Séminaire de Notre-Dame de Vaux, près Poligny.

Nommé vicaire à Saint-Aubin-du-Jura, le 26 décembre de la même année, il eut comme curé, M. le chanoine Laurent Monnier, fils et frère des Maîtres de Forges de Baudin, devenu depuis Evêque de Troyes.

Au presbytère, véritable maison de famille, il vit quelque fois un oncle de son curé, Marcel Monnier, homme intelligent et laborieux, qui l'encouragea dans sa résolution de travail par l'exemple et des conseils. Il devait le retrouver plus tard et devenir même son collaborateur et son continuateur.

C'est de cette époque que datent les fouilles faites par l'abbé Brune, dans le cimetière gallo-romain de Tavaux, près de Saint-Aubin.

Tavaux est un gros village dont les maisons séparées les unes des autres, entourées de jardins, précédées d'une cour au milieu de laquelle se dresse le grand bras à contre-poids de pierre d'un puits à l'allure préhistorique, s'alignent tout au long de la route, dans un ordre irrégulier, mais interminable. C'était jadis, dit-on, la principale ville de la plaine, avant que Dole n'existât. Il ne s'en souvient plus guère aujourd'hui ; il s'en-

Digitized by Google

dort parmi les grands blés, dans une insouciante prospérité. Au dire des archéologues, il était le centre, le nœud de plusieurs voies romaines importantes. Rechercher celles-ci, en déterminer l'emplacement, la direction, l'utilité, ce fut la première curiosité qui sollicita l'abbé Brune. Vers la fin de sa vie, il a repris en collaboration avec M. J. Feuvrier cette étude, abandonnée longtemps, et le résultat va en être publié cette année même (1921) dans le *Bulletin archéologique du Ministère de l'Instruction publique*.

Dans un cimetière qui avoisinait la grand'route, comme c'était l'usage autrefois, et qu'un autre cimetière recouvre encore en partie, l'abbé Brune fit aussi de nombreuses trouvailles, dont il a enrichi le Musée de Lons-le-Saunier, et parmi elles la fameuse stèle de *Senobena*. Mis au courant de cette découverte par M. le chanoine Laurent Monnier, l'abbé Thédenat, mort récemment Membre de l'Institut, et qui commençait alors d'établir sa réputation, y reconnut avec d'Arbois de Jubainville, un monument des plus curieux au point de vue de l'histoire du costume. La vieille gallo-romaine qui y est représentée en demi-relief, — un portrait croit-on, c'est déjà bien intéressant, — porte sur le bras gauche, une *mappula* dont l'usage comme mouchoir, ou mieux comme *sudarium*, n'était pas encore déterminé, et dont on ne connait qu'un exemple plus ancien. L'abbé Thédenat a publié, en 1887, dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, le résultat de son étude. L'abbé Brune en fit autant, de son côté, dans les *Mémoires de la Société d'Emulation du Jura*, Société où il avait demandé à être admis, le 18 novembre 1885.

C'est à cette occasion, sans doute, qu'il fit plus ample connaissance avec Zéphirin Robert, ancien Archiviste du Jura, Conservateur du Musée de Lons-le-Saunier.

Digitized by Google

C'était une figure originale, entre toutes, que celle de cet homme, auto-didacte un peu diffus, mais qui savait tant de choses et qui avait touché dans ses jeunes années à la génération de Désiré Monnier, de Thiboudet, de Rousset, de Perrin, d'autres qu'on oublie, mais qui ont été des initiateurs et demeurent tout à fait respectables Je l'ai connu à mon tour, un peu plus tard, et je lui dois le premier encouragement que j'aie reçu pour entrer aussi dans les sentiers de l'érudition locale.

Zéphirin Robert remercia le généreux donateur qui lui apportait des choses si intéressantes pour les collections dont il était le gardien jaloux et fier ; il fit mieux, il stimula son ardeur, lui prêta des livres et des manuscrits, lui fit déchiffrer de vieux parchemins. Peut-être, est-ce un peu à son influence qu'on doit la résolution prise alors par le jeune vicaire de Saint-Aubin de travailler avec méthode et de se tracer un programme qu'on a retrouvé dans ses papiers : deux feuilles de cahier, datées de la Solennité du Rosaire, 1886, placées sous l'invocation de saint Jérôme, le grand érudit, où sont énumérées les études à entreprendre : *Histoire de la formation du diocèse de Saint-Claude ; Théorie de l'accent du plain-chant ; Sorcellerie dans le Jura ; Pouillé du diocèse de Saint-Claude* ; *Bibliographie franc-comtoise ; Armorial franc-comtois* ; *Table au Dictionnaire de Rousset*... On ne peut tout citer de cette longue liste en vingt-quatre articles qui se terminait par l'indication d'une Note au chanoine Van Damme, directeur de la *Musica sacra* belge, sur l'accent en musique, accompagnée de cette réflexion mélancolique, mise entre parenthèses : *Emile ne l'a pas envoyée !* Emile, c'est le frère aîné, un peu négligent, dirait-on. Plusieurs manuscrits de ces travaux plus ou moins avancés, quelques-uns presque terminés, subsistent dans ses papiers.

Digitized by Google

On voit que la besogne n'effrayait pas l'abbé Paul Brune. Il était de ceux qui ont compris de bonne heure qu'un emploi utile de la vie est un devoir rigoureux, comme aussi le plus haut bonheur auquel on puisse atteindre en ce monde. Il n'avait pas besoin d'être encouragé : la race parlait en lui, et son père, le vieil ouvrier des Forges de Baudin, si son fils le mit au courant de ses projets, devait être fier et pas trop surpris de se voir continuer de si belle façon et avec tant d'entrain !

Sur ces entrefaites, l'autorité diocésaine offrit au vicaire de Saint-Aubin de lui donner une cure. C'était le tenter, bien qu'il aimât beaucoup son curé, sa résidence et ses fonctions ; mais cela lui permettrait de réunir les siens autour de lui, de prêter un foyer nouveau à la famille qui risquait de se disperser ! L'avenir lui donna raison, sa mère étant morte bientôt après, en 1888, et son père en 1893. Il demanda pourtant à rester dans le voisinage de Baudin, si possible. On le comprit mal et on lui offrit Saint-Hymetière où se trouve, il est vrai, une vieille église romane qu'il devait étudier plus tard, mais éloignée dans la Montagne ; il préféra Brainans, y fut nommé le 1er juillet 1887, et s'y installa de suite.

Il a parfois regretté Brainans, la vie tranquille de son presbytère, les longs loisirs qu'il y donnait au travail personnel, sans rien négliger de ses devoirs de pasteur que son activité lui rendait faciles à accomplir.

La proximité du Petit Séminaire de Vaux, où son frère Auguste était professeur et maître de chapelle, de Poligny, où il avait sa sœur et son beau-frère, professeur de dessin au Collège, et où il allait souvent, ajoutait à l'agrément de la situation. Elle le servit davantage encore en le mettant en relations plus suivies et plus cordiales avec Bernard Prost, qui en était originaire et y revenait de temps en temps.

Digitized by Google

Bernard Prost était d'une vieille famille polinoise. Le Père Outhier, dominicain, son parent par sa mère, est une des figures de l'histoire de la petite ville. Sa sœur, religieuse clarisse, est morte abbesse du monastère illustré jadis par sainte Colette. Il avait été Archiviste du département du Jura, puis il devint Sous-chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique, et il est mort, en 1905, Inspecteur général des Bibliothèques et Archives (1). C'était un travailleur acharné. Ce qu'il a publié, et qui est considérable, n'est rien en comparaison de la masse de documents qu'il a amassés. L'abbé Brune et moi en avons hérité en partie, et presque tout vient d'entrer aux Archives du Jura pour y être conservé à l'abri des vissicitudes que subissent d'ordinaire les collections de ce genre. C'était surtout un excellent homme, très attaché à son pays natal, mettant son plaisir à encourager ceux de ses compatriotes qui partageaient ses affections, à les recevoir chez lui lorsqu'ils allaient à Paris, à les aider à publier le résultat de leurs travaux. Il ne pouvait rencontrer meilleur *comtois* que l'abbé Brune et s'en fit un ami pour toujours.

C'est sous son inspiration que celui-ci écrivit, en 1889, une Etude sur quelques dalles funéraires franc-comtoises, une Notice sur la tour ou vigie gallo-romaine de la Rochette, près de Clairvaux, d'autres monographies encore, et enfin son premier Mémoire vraiment original et de valeur : *Les églises romanes et*

(1) B. Prost, né à Clairvaux (Jura), le 25 juillet 1849 ; diplômé de l'Ecole des Chartes, en 1870 ; sous-officier de mobiles en 1870-71 ; Archiviste du Jura, de 1871 à 1880 ; Rédacteur Commis-principal, puis Sous-Chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique, jusqu'en 1896; Inspecteur général des Bibliothèques et Archives ; mort à Paris, le 9 décembre 1905.

Voir : M. Perrod ; *Bernard Prost (Bio-Bibliographie)* ; Poligny, 1906 ; 14 pag. in-8 avec un portrait hors texte.

Digitized by Google

l'architecture religieuse dans le Jura, qu'il lut d'abord au 58e Congrès archéologique de France (Session de Besançon, 1890) et réédita par la suite.

A la même époque, il fit plus ample connaissance avec Marcel Monnier, oncle de son ancien curé de Saint-Aubin, qui avait fait à Poligny une fondation pour les religieuses du Saint-Esprit, et qui désirait voir entreprendre des recherches historiques sur cet Ordre hospitalier. Il en confia le soin au jeune curé de Brainans. Celui-ci dut effectuer plusieurs voyages pour se documenter. Il visita l'Italie, notamment Rome et Ravenne, et les villes de France où le Saint-Esprit avait eu des établissements, puis il termina assez rapidement et publia ce volumineux ouvrage dont le texte lui appartient en entier. Cette étude de près de cinq cents pages de format grand in-8°, enrichie de nombreuses gravures, comprend la fondation et le développement d'un grand nombre d'institutions charitables dans toute l'Europe et particulièrement en France, du XIIIe au XIXe siècle. Elle est, en plus de son utilité pour l'histoire de l'Eglise, une contribution précieuse à celle de notre Province.

Il apporta aussi son concours à dom Paul Benoit pour la publication des grandes Chartes de l'Abbaye de Saint-Claude, et fournit pour leur explication des notes très intéressantes.

Ces différents travaux l'amenèrent à demander à faire partie de la *Société nationale des antiquaires de France*, où il fut reçu avec empressement, le 7 mars 1889, et de la *Société française d'Archéologie*, qui l'admit avec une faveur pareille, le 1er mai 1891. Il eut ainsi l'occasion de faire d'utiles connaissances et de se concilier des sympathies qui lui sont demeurées chères et fidèles jusqu'à la fin de sa vie. Il assistait volontiers aux séances de la première, lorsque ses voyages l'ame-

Digitized by Google

naient à Paris, surtout à l'époque des Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, et qu'il était l'hôte, toujours reçu avec empressement, de la famille Coppeaux, dont il classa la riche bibliothèque et en rédigea le catalogue ; de la seconde, il suivit, toutes les fois qu'il le pût, les Congrès, et peu de temps avant sa mort, au mois de juin 1920, il tint à assister à celui de Strasbourg « dans la Terre promise » comme il disait ; ce fut d'ailleurs sa dernière joie en ce monde.

Le 7 mai 1893, l'abbé Brune fut enlevé à Brainans et nommé curé de Baume-les-Messieurs. Il devait y rester neuf ans. Ce n'est peut-être pas l'époque de sa vie où il a publié le plus, c'en est du moins la plus féconde pour l'étude, et c'en a été surtout la plus heureuse. C'est celle aussi où j'ai fait sa connaissance, ce qui me permettra de parler de lui dorénavant à l'aide de mes propres souvenirs, celle où nous nous sommes liés d'une amitié qui depuis n'a pas vu l'ombre d'un nuage sur elle.

Lorsque je le rencontrai pour la première fois, après avoir échangé avec lui une correspondance bientôt devenue fréquente, il était dans toute la force de l'âge. Je le vois encore, grand, maigre, très droit, la tête légèrement rejetée en arrière, regardant bien en face de ses deux yeux noirs enfoncés dans les orbites et qui luisaient d'intelligence, un bon sourire sur les lèvres.

Comme son accueil était simple et cordial ! Comme il faisait bon chez lui ! C'était la vie de famille avec ses sœurs qui lui avaient organisé l'intérieur le plus calme et le plus ordonné qu'on puisse imaginer. Il se tenait le plus souvent dans sa chambre dont les murs disparaissaient derrière les livres, où un piano chargé de musique voisinait avec un grand bureau encombré de papiers dont lui seul savait l'ordre ; la fenêtre s'ouvrait largement sur la vallée, avec, en face, le mur de rochers surplombant

Digitized by Google

les toits de lave du village épars dans les noyers, et tout en haut un morceau de ciel bleu où tournaient sans cesse les hirondelles durant le jour et le soir les éperviers et parfois les grands-ducs à l'appel strident.

Il n'y avait encore, vers la source et les cascades, pas de chalet-restaurant et guère de touristes, et, quand on voulait visiter les grottes, il fallait l'entreprendre avec des bougies et des échelles, dans la nuit et la terre détrempée, à ses risques et périls. C'est ce que fit plusieurs fois l'abbé Brune en compagnie des spéléologues Renauld et Viré, et ce qu'il recommençait volontiers avec ses hôtes ; mais dans quel état on en sortait !

Ce qui attirait surtout, c'était la vieille église, jadis abbatiale. Chaque pierre, chaque monument y a son histoire que racontait en détail le curé : les dalles des tombes des vieux moines, qu'il fit relever et dresser contre les murs, le mausolée de la comtesse Mahaut, abbesse du Sauvement, celui de don Juan de Watteville, la victime de Saint-Simon, et le rétable flamand dont les volets peints s'ouvrent sur un peuple de personnages de bois doré jouant depuis quatre siècles à peu près les grandes scènes évangéliques, et la statue de saint Paul, et celle de sainte Catherine, et les châsses où dorment les reliques. Et vers le soir on laissait la longue nef, où s'amassait déjà l'ombre, pour suivre les sentiers sinueux du rocher, monter à Granges, et retrouver là-haut les derniers rayons de soleil descendant sur la plaine de la Seille, tandis que la vallée de Baume s'endormait dans la nuit, avec, pour étoiles, les lumières allumées les unes après les autres aux fenêtres des maisons.

Combien ont poussé la porte blanche au coin de la cour de l'Abbaye, pour entrer au presbytère, et qui ne sont plus ! amis trop tôt partis, trop tôt rejoints dans l'autre monde par leur ami ! Je n'en veux citer qu'un

Digitized by Google

seul, car il a eu sur l'abbé Brune une réelle emprise : Jules Gauthier (1).

Qui n'a pas connu Jules Gauthier dans ses belles années, ne sait pas jusqu'où peuvent aller la facilité de la parole, la verve gaie alliée à la finesse de l'esprit, le don d'analyser et de généraliser, de rendre vivantes les choses les plus arides ; et le séducteur vous entraînait malgré vous ; il aurait insinué à n'importe qui la curiosité du Passé ! Il était artiste surtout et passionné pour les questions d'art. L'abbé Brune avait continué à la suite de Bernard Prost des recherches minutieuses sur l'histoire de l'abbaye de Baume. Je crois bien que c'est Jules Gauthier qui lui donna le goût de la peinture, de la sculpture et l'enleva à l'archéologie proprement dite. Dans tous les cas, il abandonna, parlant de temps en temps de les reprendre, comme s'il avait quelques remords, les dossiers de l'Abbaye, pour écrire et publier de nombreuses monographies de monuments et d'églises, de tableaux et de statues, et l'histoire artistique le prît à peu près tout entier (2).

La connaissance qu'il fit, en ces mêmes années, du baron de Watteville, qui cherchait à établir une histoire impartiale de son parent, dont la conclusion serait la réfutation des calomnies incroyables entassées comme à plaisir sur sa mémoire, le décida à entreprendre cette étude qu'il laisse malheureusement inachevée. Il

(1) Jules Gauthier, né à Besançon, le 29 Février 1840 ; licencié en droit ; lauréat de l'Ecole des Chartes, 1869 ; lieutenant d'Etat major en 1870-71 ; archiviste du Doubs jusqu'en 1903 ; Archiviste de la Côte-d'Or ; correspondant de l'Institut en 1903 ; mort en 1905. Voir : *Notice sur M. Jules Gauthier*, par M. de Lurion ; Besançon, Jacquin, 1906 ; 34 pages, in-8°, avec un portrait hors texte.

(2) Il convient aussi de rappeler qu'à Baume vivait alors l'architecte Roy, homme de talent et de foi, avec qui l'abbé Brune eut toujours les meilleures et les plus utiles relations.

Digitized by Google

a donné au Congrès de l'Association franc-comtoise, tenu à Dole le 22 Juillet 1914, le résumé de ses investigations à ce sujet (1). Il faut espérer que ce travail pourra être repris, achevé et publié quelque jour.

La *Semaine religieuse du diocèse de Saint-Claude* a donné de lui aussi, dans son N° du 2 novembre 1901, un Rapport sur la relique de la vraie croix, autrefois conservée dans la cathédrale de Saint-Claude, et qu'elle possédait au moins depuis le milieu du XV^e^ siècle ; elle avait été emportée lors de son émigration par Mgr. de Chabot, évêque de Saint-Claude, à l'époque de la Révolution ; il l'avait laissée au chapitre de Notre-Dame de Paris, en 1819, année de sa mort ; et le diocèse de Paris, à la suite de la revendication élevée par son successeur, Mgr. Maillet, appuyée sur les conclusions irréfutables de l'abbé Brune, en restitua la plus notable partie à son légitime propriétaire.

C'est enfin durant son séjour à Baume qu'il fut nommé correspondant de l'Académie de Besançon (27 juillet 1893), Inspecteur de la Société française d'archéologie (1^er^ Mai 1894), correspondant du Ministère de l'Instruction publique (15 Décembre 1894), membre de la Commission des Monuments historiques (11 Mars 1897) et correspondant de la Société des Beaux-Arts des départements (29 Octobre 1898).

Mais je n'aurais donné qu'une image bien incomplète de lui, si je ne m'empressais d'ajouter que tous ces travaux d'érudition et la faveur qui les accueillit ne le détournaient en aucune façon du principal objet de sa vie. Il était prêtre avant tout, et ce n'étaient que ses loisirs, ses nuits laborieuses qu'il donnait à la Science ; son ministère ecclésiastique n'en était ni retardé ni diminué.

(1) Voir les *Mémoires de la Société d'Emulation du Jura*, année 1915, p. 31, et les divers Comptes-rendus de ce Congrès.

Digitized by Google

Il connaissait tous ses paroissiens, les visitait souvent, surtout les malades, avait dressé sur fiches un *Status animarum* qu'il tenait à jour avec le plus grand soin ; il aimait la propreté et la beauté de son église, formait un chœur de chant dont il dirigeait les répétitions ; même, il créa une Caisse rurale qui, au moment le plus critique de la crise vitcole, rendit d'inappréciables services matériels. Et ce n'était que lorsque tout était en ordre dans le spirituel et le temporel de sa paroisse qu'il gravissait les Echelles de Crançot et descendait à travers les bois, à Lons-le-Saunier, pour s'enfermer durant des heures aux Archives départementales, à moins qu'il ne partit en de longues courses dans le pays pour découvrir, dessiner d'abord, photographier plus tard, les monuments ou les objets d'art, glaner dans les parchemins, les livres, parmi les ruines de quoi grossir sa gerbe de savant.

Aussi fut-ce un vrai chagrin quand on apprit, le 10 Novembre 1902, à Baume, qu'il venait d'être nommé curé doyen de Mont-sous-Vaudrey.

Tout naturellement, il fut accueilli avec le plus grand empressement dans sa nouvelle paroisse. Par la suite, sa popularité ne fit qu'y croître, et les habitants de la petite ville étaient très fiers de lui, tous : et ceux qui ne savaient que confusément sa valeur intellectuelle, et ceux surtout qui pouvaient l'apprécier ; et même les adversaires les plus déterminés de la religion — il y en avait quelques-uns à cette époque ; leurs noms s'oublient — faisaient profession de l'estimer. Puis, à Mont-sous-Vaudrey, survivent quelques familles tenant de près à l'ancien Président de la République, Jules Grévy ; M. Pointelin, le peintre, s'y est retiré et y reçoit de nombreuses visites ; il fallait là, pour qu'il puisse y exercer un ministère utile, un homme de tact, de savoir, de grande dignité de vie et de cordial

Digitized by Google

accueil ; on ne pouvait mieux choisir que l'abbé Brune.

Comme à Baume, ses premiers soins furent pour sa paroisse et pour l'église, pour les jeunes séminaristes qu'il entourait d'une paternelle sollicitude, pour les prêtres de son canton dont il fut le doyen très affable, de bon conseil et de sûr appui. Le reste de son temps fut repris par l'étude.

A Mont-sous-Vaudrey, les relations sont plus faciles qu'à Baume ; la proximité de Besançon et de Dijon, le voisinage de Dole surtout mettaient à sa portée de riches bibliothèques et lui facilitaient les rapports tant avec les Sociétés Savantes locales qu'avec les érudits eux-mêmes. L'horizon s'élargit donc autour de lui.

A Dole, il se lia très vite avec M. Julien Feuvrier, alors professeur au Collège, Archiviste de la Ville et, depuis, Conservateur du Musée archéologique; je ne peux pas en parler comme je voudrais : il ne me le permettrait pas ! qu'il sache au moins que son nom est venu naturellement à cet endroit où l'appelaient le souvenir et l'affection.

Il serait trop long d'énumérer ici tous les travaux de l'abbé Brune durant cette période de son existence. On en trouvera la liste dans la Bibliographie qui termine cette Notice. Pourtant il faut signaler qu'ils changèrent un peu de caractère et surtout eurent une portée plus considérable. Bernard Prost avait laissé inachevée la publication, commencée en 1903, des *Inventaires Mobiliers et Extraits des comptes des ducs de Bourgogne de la maison de Valois (1363-1477)* (1). Son neveu, archiviste comme lui (2), s'associa le doyen de Mont-sous-Vaudrey pour la continuation de cet ouvrage de tout premier intérêt et que la mort a de

(1) Paris ; E. Leroux, 1903 et 1904, Tome Ier en trois fascicules, *Philippe-le-Hardi*.

(2) Voir, dans les Mémoires de la Société d'Emulation, année 1915, la notice nécrologique consacrée à Henri Prost.

Digitized by Google

nouveau interrompue. Ensemble, ils firent paraître un fascicule du tome II[e], mais sous le nom seul de Henri Prost, qui était officiellement responsable de l'entreprise.

Pour faire ce travail, l'abbé Brune dût consulter les innombrables fiches recueillies par Bernard Prost ; cela lui donna l'idée d'en utiliser une partie à la rédaction d'un dictionnaire des ouvriers d'art et des artistes franc-comtois dont beaucoup avaient été jadis au service des ducs de Bourgogne. Pour être complet, il dût remonter aussi loin que possible dans le passé, encadrer, en y ajoutant, les renseignements sur la période ducale de Bourgogne, laisser ceux uniquement bourguignons, et descendre jusqu'à 1900 ; si bien qu'on peut dire que l'œuvre est entièrement nouvelle. Pour la publier, il fallait des ressources considérables et des moyens d'atteindre le public pour qui elle était faite. Heureusement la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie (fondation Doucet) venait de se créer. Elle l'accueillit et la fit paraître, en 1912, sous la forme d'un volume in-4° de trois cent quarante pages, le texte distribué en deux colonnes compactes. Tout ouvrier d'art et tout artiste franc-comtois, mort avant 1900, y a sa notice courte ou longue, la liste de ses ouvrages, sa bibliographie. On reste confondu, quand on ouvre ce Dictionnaire, du temps, de la patience, de la méthode qu'il a fallu pour le rédiger. Il devait former la tête d'une collection dont trois volumes seulement ont été imprimés, à laquelle les circonstances ont obligé de renoncer, au moins pour un temps, et il demeurera toujours comme un modèle difficile à égaler.

L'abbé Brune avait à peine corrigé les derniers feuillets des épreuves du Dictionnaire de Franche-Comté, qu'il rêva d'en composer un pareil pour la Bourgogne toute entière, et de suite entreprit les recherches néces-

Digitized by Google

saires. En 1919, quand il quitta Mont-sous-Vaudrey, il avait déjà accumulé les fiches par milliers et les photographies par centaines. Ce qui le soutenait, c'était le désir de rendre à la Bourgogne et par elle à la France sa juste part de gloire artistique en reconstituant l'état civil de toute une Ecole qu'il avait appelée d'abord dijonnaise, distincte de celle des Flamands, avec laquelle on l'a confondue jusqu'à maintenant, et dont le maître le plus illustre est Claude Sluter. Son ami, l'abbé Requin, conservateur du Palais des Papes à Avignon, et l'un des organisateurs de l'Exposition des Primitifs à Paris, en 1903, l'encourageait vivement dans cet effort. La critique artistique a d'ailleurs rendu justice à leurs idées qui ne sont plus aujourd'hui contredites par personne ; mais c'est à eux, surtout à Jules Gauthier qui en avait eu les premiers pressentiments, et à l'abbé Brune qu'en doit revenir l'honneur.

Pour toutes ces recherches, celui-ci usait de tous les moyens. Il parcourut une partie du département de la Côte-d'Or et des départements limitrophes à bicyclette et à motocyclette, sans se douter que, s'il ne provoquait pas le mal qui l'a emporté, il l'aidait singulièrement. On le voyait arriver après de longues courses, épuisé mais satisfait quand il avait pu prendre quelque note intéressante, et toujours souriant. Il lui aurait fallu, disait-il, dix ans encore pour achever son dictionnaire. Il ne les a pas eus. La masse de documents rassemblés par lui a été récemment achetée par la ville de Dijon pour sa Bibliothèque publique, où elle a pris place par les soins du Conservateur, M. Oursel.

Et tout cela ne l'empêchait pas de fournir à peu près chaque année, par de savantes monographies, sa contribution au Comité des Beaux-Arts des départements, dont il fut membre non résidant depuis le 21 mars 1908,

Digitized by Google

ou au Congrès des Sociétés savantes de la Sorbonne, ni d'assister très régulièrement au Congrès de l'Association franc-comtoise, fondée par M. Jules Gauthier, en 1889 ; il remplit même les fonctions de secrétaire à celui tenu à Poligny en 1911.

En 1908, il prit une part active au Congrès eucharistique de Faverney, tant par sa collaboration au volume de documents publiés par le Comité, qu'en lisant, à l'une des premières séances, une Etude critique sur les documents officiels affirmant l'authenticité du Miracle des Saintes Hosties conservées dans les flammes

Vers le même temps, à peu près, il contribua aux recherches entreprises par les Visitandines pour la cause de béatification d'Anne de Xainctonge. Le Mémoire qu'il rédigea à cette occasion fut « d'un grand poids pour emporter le succès », ainsi que le lui écrivait la religieuse chargée de le remercier.

Le 7 Mars 1903, il était entré dans la Société d'Emulation du Doubs, dans celle de la Haute-Saône en 1918, avait reçu les Palmes académiques le 6 juin 1903 (1), et avait été nommé Conservateur des antiquités et des objets d'art du Jura, le 29 janvier 1910.

La guerre vint ajouter ses soucis à de si nombreuses occupations et à tant de fatigues ; elle lui apporta un un surcroît de charges. Deux paroisses voisines étaient privées de leur curé ; il en assuma la direction ; une ambulance fut organisée au château de Mont-sous-Vaudrey, il en fut un visiteur assidu ; beaucoup de ses paroissiens étaient aux armées, il entretint avec plusieurs une correspondance suivie ; son neveu se battait en première ligne, il le suivit de cœur avec une angoisse affectueuse. Les habitants du pays avaient

(1) S'il n'eut jamais la rosette violette, ni le ruban rouge qu'il eut si bien porté, cela tient à des causes tout à fait étrangères à ses mérites et qu'il est inutile de mentionner ici.

Digitized by Google

besoin de réconfort, il les leur prodigua sans cesse et fut un « semeur de confiance ». Puis sa famille s'attristait d'autres douleurs et d'autres craintes encore : sa sœur aînée, qui avait remplacée la mère pendant tant d'années, tombait malade.... ; enfin sa santé à lui s'altérait visiblement. On le voyait maigrir de jour en jour ; seul, il ne voulait pas s'en apercevoir, s'en inquiéter ni se soigner. Et lorsqu'il accepta la cure des Cordeliers à Lons-le-Saunier, après en avoir refusé d'autres, il était, sans le savoir, vraiment à bout de forces, atteint d'ailleurs d'une implacable maladie interne dont ni lui, ni les siens, ni personne, ne soupçonnait l'existence.

On l'y installa solennellement le dimanche 28 septembre 1919. Ceux qui le virent ce jour-là, revêtu pour la première fois du camail de chanoine honoraire, s'avancer lentement de la porte de l'église vers le maître autel illuminé, le corps amaigri, le visage pâle, le regard incertain, l'âme comme perdue dans un rêve mélancolique, en éprouvèrent une sorte d'angoisse ! Qui nous dira si quelqu'obscur pressentiment ne pesait pas alors sur lui, le rendant étranger un instant à la fête de ses paroissiens et de ses amis ?

On attendait beaucoup de lui, aux Cordeliers, car sa réputation l'avait précédée et sa nomination avait été accueillie avec une faveur unanime. Il ne put presque rien donner. On le vit en chaire, quelquefois ; il avait commencé une série d'instructions sur la liturgie où se révélait sa parfaite connaissance du sujet, et qui intéressaient vivement son auditoire ; il n'eut ni la force, ni le courage d'entreprendre la visite de sa paroisse, remettant toujours au lendemain « quand il serait mieux » ! Mais, il faisait force projets pour la restauration de l'église, l'installation d'un calorifère, les œuvres de jeunesse, un chœur de chant, etc.

Digitized by Google

Il avait, en partie, rangé sa bibliothèque si nombreuse et si riche en ouvrages d'érudition et d'art, ainsi que ses papiers, mais il avait provisoirement renoncé à tous travaux étrangers à son ministère : « plus tard, on verra ! répétait-il souvent ; pour le moment, je suis curé des Cordeliers. » C'est à grand peine qu'il consentit, à cause de l'importance de la question, à mettre en ordre quelques notes pour la Société d'Emulation du Jura au sujet de la statue de Thomas de Plaine, enlevée naguère à l'église des Jacobins de Poligny, bien qu'elle fut classée parmi les monuments historiques, et rachetée récemment par le Musée du Louvre. Il vint les lire lui-même à la séance du mois de juin, et c'est la dernière fois qu'on l'y vit. A la fin du même mois, il voulut assister au Congrès de la *Société française d'archéologie* qui ne s'était pas réuni depuis six ans et se tenait à Strasbourg. Il eut un plaisir extrême à retrouver d'anciennes connaissances, de vieux et chers amis, à parler un peu de tout ce qui l'avait tant intéressé, à visiter l'Alsace ; en particulier, il racontait avec émotion l'accueil que lui avait fait Mgr Ruch.

Mais il revint complètement exténué, et le mal prit à partir de ce moment-là une marche rapide. Il y avait plusieurs années du reste qu'il en était atteint et rien, depuis longtemps n'aurait, au dire même des mèdecins, pu enrayer une évolution irrésistible qui touchait enfin à son terme.

Des consultations à Dijon et à Besançon, un séjour dans une clinique, rien n'y fit. Il fallut se résigner et assister à la lente agonie qui lui laissait toute sa présence d'esprit, sa mémoire, mais lui ôtait la force de travailler sans lui en enlever le désir.

Je ne crois pas cependant qu'il se soit rendu un compte exact de son état. Dans tous les cas, il n'a ja-

Digitized by Google

mais perdu l'espoir. Il s'obstinait au travail, tenait sa correspondance à jour et établissait même un nouveau tarif des droits paroissiaux. Quelques jours encore avant sa mort, il faisait des projets : « Je ne pourrai pas rester aux Cordeliers, c'est trop lourd pour moi désormais ; je me retirerai et je travaillerai encore ; il me reste tant à faire ! ». Et, en disant cela, il se soulevait de dessus le fauteuil où la faiblesse retenait ses membres enflés et promenait un long regard sur les rayons de sa bibliothèque!

Le lundi soir, 18 Octobre 1920, une crise aiguë se déclara brusquement, une péritonite peut-être. Adoucie par des calmants énergiques, la douleur diminua ; il put s'endormir et passer une nuit à peu près tranquille. Le lendemain matin, il reprit un moment connaissance, ou presque, reçut les derniers sacrements, puis retomba dans le coma complet et s'éteignit doucement vers deux heures et demie de l'après-midi.

Bien qu'attendue, sa mort provoqua une véritable émotion chez tous ceux qui le connaissaient.

Quelques jours auparavant, M. Longin, ancien magistrat, écrivait à l'un de nos amis communs: « Vous dire à quel point je suis attristé de ce que vous m'apprenez du pauvre M. Brune ! Il n'est déjà pas si grand le nombre de ceux qui apportent à leurs recherches autant de désintéressement que de conscience. Allons-nous encore perdre celui dont nous attendions tant de lumineux travaux ? Si je n'était pas invalide, je prendrais le chemin de Lons-le-Saunier pour serrer la main à ce vrai modèle de prêtre franc-comtois... »

Et, le 22 Octobre : « Quelle perte que celle de l'abbé Brune !... Son souvenir me restera toujours comme celui du travailleur aussi modeste que consciencieux ... »

M. Maurice Prou, Directeur de l'Ecole nationale des Chartes, m'écrivait le 25 : « La nouvelle que vous me

Digitized by Google

donnez de la mort de M. l'abbé Paul Brune, pour moi si inattendue, m'a profondément affligé... ; j'avais pour M. l'abbé Brune beaucoup de sympathie et d'estime et j'étais heureux chaque fois que je trouvais l'occasion de le rencontrer et de causer avec lui. Il m'avait fait l'honneur de s'asseoir à ma table, et j'espérais, la vie redevenue normale, le revoir plus souvent... »

Le 26, je recevais une longue lettre de M. Vitry, Conservateur au Musée du Louvre : « La nouvelle que vous me donnez m'afflige vivement sans m'étonner beaucoup. J'avais trouvé l'abbé Brune très atteint déjà cet été et j'en avais eu indirectement, ces temps-ci, de mauvaises nouvelles .... Vous étiez son ami et vous prendrez sans peine les sentiments de sympathie et d'estime que j'éprouvais pour lui... »

Que d'autres témoignages je pourrais citer encore ! Celui de M. Lefèvre-Pontalis, Directeur de la Société française d'Archéologie, qui déclare que la mort de l'abbé Brune « est une perte pour la Science française ». Celui de M. Bruchet, archiviste du Nord qui déplore la disparition de ce « haut et noble caractère ». Ceux de tous les Présidents des Sociétés savantes dont il faisait partie ; des évêques de St-Claude et de Troyes ; de ses nombreux amis dont les télégrammes de condoléances ont afflué dès le premier instant. Je n'en reproduirai plus que deux : d'abord de M. Auguste Pointelin ; le vénérable maître écrivait, le 21 Octobre, de Mont-sous-Vaudrey : « J'aurais vivement désiré me rendre à votre appel. Mais l'âge et les difficultés s'y opposent et je suis réduit à exprimer par écrit la réelle douleur que me cause la mort de l'abbé Paul Brune si aimé et si vénéré ici par tous ses paroissiens et particulièrement par ceux qui étaient à même d'apprécier ses éminentes qualités et son grand amour du devoir. C'est une souffrance pour ses amis et une perte pour tout le monde, car nul ne saurait

Digitized by Google

dire jusqu'où s'étend l'influence bienfaisante d'un noble caractère uni à une haute intelligence et à une parfaite droiture... Consolons nous à la pensée qu'il est dès maintenant en possession de la récompense qu'il nous faut encore nous efforcer de mériter en suivant son exemple ... ».

Et cette autre lettre enfin, toute récente, d'une haute personnalité : « Votre ami, l'abbé Brune, était de ceux dont la figure est à l'étroit dans le cadre où l'ont enfermé les conditions si souvent imparfaites de la vie. Fils de ses œuvres, il a prêté à toutes les situations où on l'a vu quelque chose de sa valeur propre. L'avenir lui rendra une justice qu'il ne semble pas toujours avoir eue de son vivant. Sa perte est considérable pour le Clergé dont il était l'une des forces et l'honneur dans l'opinion publique qui tient à juste titre plus compte de l'individu que de la fonction officielle qu'il remplit... ».

Ses obsèques, célébrées le vendredi 22 Octobre, dit la *Semaine religieuse* du diocèse de St Claude, (n° du 27 Novembre 1920) « furent grandioses par le nombre des personnes qui y prirent part ; elles furent touchantes aussi, car on sentait dans les cœurs de tous les assistants, des cent cinquante prêtres et plus, venus, quelques uns de loin, une sympathie pour le bon confrère disparu... » Les cordons du poêle étaient portés par des représentants du Conseil paroissial, de la municipalité de Lons-le-Saunier, de la Société d'Emulation du Jura et des Œuvres paroissiales. Le deuil était conduit par sa famille, ses vicaires, des délégués du Chapitre de Besançon, de l'Académie de Besançon, de la Société d'Emulation du Doubs, etc. Assistaient à la cérémonie M. le Préfet du Jura, M. le Maire de Lons-le-Saunier et ses adjoints, de très nombreuses personnalités et la foule des paroissiens que l'église eut peine à contenir.

Digitized by Google

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Lons-le-Saunier, où le chanoine Paul Brune repose à côté du chanoine Marion et non loin de Messieurs Chevassu et Gindre aussi ses prédécesseurs aux Cordeliers.

Voilà, tracées à trop grands traits, sa physionomie et la carrière qu'il a parcourue pendant cinquante-huit années.

Je ne sais si ceux qui l'ont connu y retrouveront assez de lui pour aider leurs souvenirs à se fixer, et je veux ajouter, laissant de côté les circonstances extérieures de sa vie, quelques lignes encore pour terminer, comme on jette un dernier regard sur un visage qu'en ce monde ne reverra pas !

Son esprit était prompt, servi par une bonne mémoire et affiné par une longue expérience de la critique historique qui le rendait modeste, prudent, parfois même un peu timide. Par nature, il était taciturne : il lui fallait, pour se livrer, une entière confiance, et encore donnait-il plutôt des conclusions que des raisonnements. Il parlait et écrivait avec clarté et naturel, sans autre recherche que celle de la vérité toute simple ; chose digne de remarque, sa bibliothèque contenait de nombreux ouvrages d'histoire, d'archéologie et d'art, mais pas un volume de controverse, en dehors des livres professionnels obligés, ni un volume de poésie, sauf quelques recueils de Fabliaux du Moyen-âge, dont lui plaisaient la saveur et le vieux langage.

Il sentait pourtant et d'une manière vive la beauté des choses, mais plutôt celle des œuvres d'art que celle de la nature. Pour apprécier la peinture, la sculpture, il avait un sens très averti et très formé. La musique avait eu ses premières préférences ; il en avait fait une étude particulière et y revenait volontiers ; il était, je l'ai dit, pianiste à ses heures.

Digitized by Google

Son cœur valait son esprit. D'humeur assez égale, il évitait toute précipitation et toute exagération. Indulgent aux faiblesses des autres, quand, avec un peu de dédain, il avait dit de quelqu'un, si haut placé fut-il : c'est un ignorant ! ou : c'est un paresseux ! il avait formulé le jugement le plus dur qu'il pouvait prononcer ; à ceux pour qui il avait de l'affection, il était entièrement dévoué, mais sans ostentation et sans bruit ; il ne parlait pas de ses sentiments, mais on pouvait compter sur lui. Son désintéressement était absolu et son hospitalité très cordiale.

Il était profondément attaché à sa famille à laquelle il s'est dévoué ; à son diocèse et à l'Eglise qu'il a aimés d'une manière surnaturelle et réfléchie, servis avec une absolue fidélité ; à la terre natale et à la France : il éprouva une joie intense à parcourir, quelques semaines avant sa fin, l'Alsace reconquise; étranger à toute passion politique il se contentait d'être de son pays et de son temps

Sa figure était austère, parfois même un peu triste, comme celle d'un homme qui sait beaucoup de choses. Elle se détendait vite dans l'intimité.

Toute sa personne était empreinte d'une réelle distinction qu'on retrouvait jusque dans son écriture nette, régulière et élégante, sa signature calme et bien dessinée...

Enfin, désigné par les circonstances pour rendre hommage à sa mémoire, après avoir dit, non pas tout, hélas ! mais, l'essentiel de ce que je sais, je me réserverai le dernier mot, celui du cœur, et c'est à l'Ecriture que je demanderai les paroles qui résument mes regrets personnels dans un éloge que la mort a pénétré de son amer parfum : un ami vrai est un rare bonheur

Digitized by Google

dans l'existence, *amicus fidelis medicamentum vitæ !*

C'est par là que je finis, mais en songeant que si tout passe ici-bas, bientôt peut-être, viendra l'heure du revoir éternel !

Maurice Perrod.

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

1° Biographie de F. Gaillard, peintre et graveur. *Courrier du Jura*, 26 janvier 1887.

2° Notice sur une stèle gallo-romaine découverte a Tavaux (Jura). *Mémoires de la Société d'Emulation*, 1887. Tirage à part : Lons-le-Saunier ; Declume, 1887 ; 11 p. in-8° et deux planches hors-texte.

3° Dalles funéraires franc-comtoises. *Mémoires de la Société d'Émulation du Jura*, 1889. Tirage à part : Lons-le-Saunier ; Declume, 1889 ; 22 p. in-8° et cinq planches hors-texte.

4° Notice sur la tour ou vigie gallo-romaine de la Rochette, près Clairvaux (Jura). *Mémoires de la Société d'Émulation du Jura*, 1890. Tirage à part : Lons-le-Saunier ; Declume, 1890; 9 p. in-8° et quatre planches hors-texte.

5° Rapport sur les sections d'Histoire, d'Archéologie et des Beaux-Arts du Congrès annuel des Sociétés savantes du Département. Session de 1890. *Mémoires de la Société d'Émulation du Jura*, 1890. Tirage à part : Lons-le-Saunier ; Declume ; 1890, 6 pp. in-8°.

6° Id. en 1892 (1891, pages -85-90).—1894 (1893, pages 299-304).—1896 (1896, pages XI-XX).

7° Notice sur trois cloches anciennes dans le Jura. *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, t. L. Tirage à part : Paris, 1890 ; 8 pp. in-8° et trois planches hors-texte.

8° Diplômes de l'Abbaye de Saint-Claude, publiés dans l'histoire de l'Abbaye et de la Terre de Saint-Claude, par D. P. Benoit, avec des Notices critiques composées par M. P. Brune. Montreuil-sur-Mer, imprimerie de la Chartreuse de N.-D.-des-Prés, 1891 ; grand in-8°, 34 pp. avec huit planches hors-texte.

9° Les églises romanes et l'architecture religieuse dans le Jura. *LVIIIe Congrès archéologique de France (Besançon)*, 1891. Tirage à part : Caen ; 1894 ; 46 pp. in-8°.

Digitized by Google

10° L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE DANS LE JURA. *Bulletin archéologique des Travaux historiques et scientifiques, n° 3* ; 1892. Tirage à part : Paris ; Leroux ; 1893 ; 15 pp. in-8°. *Mémoires de la Société d'Émulation du Jura*, 1893. Tirage à part : Lons-le-Saunier; Declume ; 1893 ; 19 pp. in-8°.

11° HISTOIRE DE L'ORDRE HOSPITALIER DU SAINT-ESPRIT, Lons-le-Saunier, Martin; et Paris, Picard ; 1892, grand in-8 de 454 pages avec des gravures.

12° LE MOBILIER ET LES ŒUVRES D'ART DE L'ÉGLISE DE BAUME-LES-MESSIEURS (Jura). *Bulletin archéologique*, 1894. Tirage à part : Paris; Imprimerie Nationale, 1894 ; 23 pp. in-8° et huit planches hors-texte dont une double.

13° NOEL FRANC-COMTOIS AU PATOIS DE NOZEROY (XVII° SIÈCLE), ANNOTÉ ET PUBLIÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS (en collaboration avec l'abbé Emile Brune). *Mémoires de la Société d'Émulation du Jura*, 1894. Tirage à part : Lons-le-Saunier ; Declume, 1894 ; 19 pp. in-8° avec une planche double de musique.

14° L'ÉGLISE DE CHISSEY (Jura). *Bulletin archéologique*, 1896. Tirage à part : Paris, Imprimerie Nationale, 1896 ; 8 pp. in-8° et deux planches hors-texte.

15° LE CHATEAU DU PIN (Jura). *Idem*, 1897. Tirage à part : *Idem*, 1897 ; 7 pp. in-8°.

16° LES SCULPTURES ET LES PEINTURES DE L'ÉGLISE DE SAINT-ANTOINE-EN-VIENNOIS. *Réunion de la Société des Beaux-Arts des départements* ; 1898. Tirage à part : Paris, Plon, 1898 ; 12 pp. in-8° et trois planches hors-texte.

17° LES RELIQUES DE L'ABBAYE DE BAUME-LES-MESSIEURS (Jura) ET LEURS ANCIENS AUTHENTIQUES. *Bulletin archéologique*, 1899. Tirage à part : Paris, Imprimerie Nationale ; 1899; 16 pp. in-8° et cinq planches hors-texte dont une en couleurs.

18° ETUDE SUR L'ORFÈVRERIE EN FRANCHE-COMTÉ DU VII° AU XVIII° SIÈCLE (en collaboration avec J. Gauthier). *Bulletin archéologique*, 1910. Tirage à part : Paris ; Imprimerie nationale, 1900 ; 88 pp.. in-8° et neuf planches hors texte.

19° UNE COLLECTION DE PORTRAITS HISTORIQUES. LES WATTEVILLE EN FRANCHE-COMTÉ. *Réunion de la Société des Beaux-Arts des départements*, 1900. Tirage à part : Paris, Plon, 1900 ; 12 pp. in-8° et dix planches hors texte.

Digitized by Google

20° Les reliques et le reliquaire de saint Just a Chateau-Chalon. *Mémoires de la Société d'Émulation du Jura*, 1900. Tirage à part : Lons-le-Saunier, Declume, 1900 ; 7 pp. in-8° et une planche hors texte.

21° Statues de l'école dijonnaise. *Mémoires de la Société d'Émulation du Jura*, 1900. Tirage à part : Lons-le-Saunier, Declume, 1900 ; 7 pp. in-8° et une planche hors texte.

22° La relique de la vraie croix de Saint-Claude. (Rapport présenté à S. G. Mgr l'Evêque de Saint-Claude). *Semaine religieuse* de Saint-Claude, 2 novembre 1901 ; pages 521-525.

23° Notice sur quelques œuvres d'art ancien dans le Jura. *Bulletin archéologique*, 1901. Tirage à part : Paris, Imprimerie nationale, 1901, 7 pp. in-8° et trois planches hors texte.

24° Notes iconographiques. *Ibidem*, 1901. *Idem*, 11 pp. in-8° et deux pl. hors texte.

25° Une peinture flamande de l'eglise de Sirod (Jura). *Réunion de la Société des Beaux-Arts des départements*, 1902. Tirage à part : Paris, Plon, 1902, 5 pp. in-8° et une planche hors texte.

26° Canevas d'une notice sur N.-D. la Brune. *L'Abbaye de Tournus* (*Bulletin paroissial*) 1902, n° de mars, p. 123 et 124.

27° Le tableau votif de l'abbé Guillaume de Poupet, dans l'église de Baume. *Réunion de la Société des Beaux-Arts des départements*, 1903. Tirage à part : Paris, Plon, 1903, 8 pp. in-8° et une planche hors texte.

28° Les tableaux de l'église de Clairvaux (Jura). *Mémoires de la Société d'Émulation du Jura*, 1904. Tirage à part : Lons-le-Saunier, Declume, 1904, 8 pp. in-8° et trois planches hors-texte.

29° Statues de la Renaissance, a l'église d'Arlay (Jura). *Réunion de la Société des Beaux-Arts des départements*, 1904. Tirage à part : Paris, Plon, 1904, 8 pp. in-8° et quatre planches hors texte.

30° Petits problèmes d'iconographie religieuse. *Ibidem*, 1905. *Idem*, 1905 ; 4 pp. in-8° et trois planches hors texte.

31° Statues dijonnaises a la cathédrale de Besançon. *Ibidem*, 1906. *Idem*, 1906 ; 7 pp. in-8°, avec trois planches hors texte.

32° Le sculpteur Gillis. *Ibidem*, 1907. *Idem*, 1907, 11 pp. et trois planches hors texte.

Digitized by Google

33° Quatre ivoires anciens des Musées du Jura. *Ibidem*, 1908. *Idem*, 5 pp. in-8° et trois planches hors-texte.

34° Le Musée de Dole et les statues dijonnaises de Froidefontaine. *Ibidem*, 1908. *Idem*, 13 pp. in-8° et cinq planches hors-texte.

35° Une plaque votive du Musée historique de Bale. *Bulletin archéologique*, 1907. Tirage à part : Paris, Imprimerie Nationale, 1908, 8 pp. in-8° et une planche hors-texte.

36° Le Miracle de Faverney (Étude critique des documents). *Compte-rendu des séances du Congrès national Eucharistique de Faverney*. Besançon, 1908, in-8° ; p. 132-141.

37° Maximilien de Vaudrey, son effigie funéraire, son inventaire mobilier. *Réunion de la Société des Beaux-Arts des départements*, 1909. Tirage à part : Paris, Plon ; 1909 ; 19 pp. in-8 avec deux planches hors-texte.

38° L'église de Sirod (Jura) œuvres d'art; peinture murale. *Ibidem*, 1910. *Idem*, 1910 ; 5 pp. in-8 et une planche hors-texte.

39° La Renaissance en Franche-Comté. *Ibidem*, 1911 ; *Idem*, 1911, 16 pp. in-8° et 4 planches hors-texte.

40° Notice sur un vitrail du Musée de Besançon ; les anciens vitraux de Franche-Comté. *Ibidem*, 1912. *Idem*, 1912, 8 pp. in-8 et 4 planches hors-texte.

41° Les Witz en Franche-Comté. *Chronique des Arts et de la curiosité* (*Supplément à la Gazette des Beaux-Arts*) n° 7, 17 Février 1912, p. 52.

42° Dictionnaire des artistes et ouvriers d'art de la Franche-Comté. Paris, Bibliothèque d'art et d'archéologie, 1912 ; petit in-4°, 340 pages, texte sur deux colonnes.

43° L'église de Conliège (Jura) ; œuvres d'art ; chapelle Saint-Émiland. *Réunion de la Société des Beaux-Arts des départements*, 1913. Tirage à part : Paris, Plon, 1913, 11 pp. in-8° et trois planches hors texte.

44° L'église de la Chaux-des-Crotenay (Jura) et ses œuvres d'art. *Ibidem*, 1914, *Idem*, 1914, 10 pp. in-8° et quatre planches hors texte.

Digitized by Google

A paraître :

dans le *Bulletin archéologique du Ministère de l'Instruction publique* :

45° Les voies romaines dans la région de Dole, en collaboration avec M. J. Feuvrier ;

dans les *Mémoires de la Société d'Emulation du Jura* :

46° Thomas de Plaine et sa statue.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE

DES

Membres de la Société d'Émulation du Jura

POUR 1920.

Membres du bureau.

MM.

Le Préfet du Jura, *Président d'honneur.*

Président annuel: Abbé Perrod, aumônier des Lycées, 26, rue Rouget-de-Lisle. 1897.

Vice-Président : Philippe Guichard, homme de lettres, 7, Place de la Liberté. 1866.

Secrétaire-archiviste et Trésorier : Honoré Carrez, directeur d'école honoraire, route de Courbouzon. 1902.

Membres résidant à Lons-le-Saunier.

MM.

Antoine, Edmond, Agent d'assurances, Place Perraud. 1920.

Colonel Baille, Alfred, route de Courbouzon. 1896.

Baille, Pierre, 34, rue Lecourbe. 1892.

Baron, notaire à Lons-le-Saunier. 1920.

Bertrand, 2, place de la Paix. 1897.

Bey, Edmond, directeur de la Compagnie d'assurances « Le Jura », 33, avenue Gambetta. 1912.

Digitized by Google

MM.

Bidot, Augustin, architecte, route de Conliège. 1897.
Billet, Edouard, docteur en médecine, 1, rue de la Préfecture. 1882.
Billot, Achille, artiste peintre, à Lons-le-Saunier et à Sellières. 1865.
Boussey, rue de Vallière. 1920.
Chretin, avoué à Lons-le-Saunier, rue Rouget-de-Lisle. 1920.
De Chalain, rue Sebile, 1920.
Desbrest, Pierre, à Lons-le-Saunier. 1918.
Decleme, Lucien, imprimeur, Lons-le-Saunier. 1883.
Dodane, professeur au Lycée, route de Courbouzon. 1918.
Le Directeur de l'Agence des Mines de Blanzy. 1918.
Garnier, juge au Tribunal de Lons le-Saunier. 1919.
Genevois, avocat, 18, rue Sebile. 1912.
Genoud, greffier du Tribunal civil, rue des Cordeliers, 8. 1912.
Genoud, Robert, rue des Cordeliers, 8. 1917.
Girardot, Louis-Abel, professeur honoraire du Lycée, conservateur du Musée, 28, rue des Salines. 1876.
Girod, Victor, viticulteur, rue du Commerce. 1920.
Golion, pharmacien, 12, rue Saint-Désiré. 1912.
Mme Goy, avenue Gambetta. 1920.
Jacquet, Paul, directeur départemental de la Cie d'assurances, « L'Ancienne Mutuelle de Rouen », 3, rue du Four. 1911.
Lachiche, Paul, professeur au Lycée, 6, rue Perrin. 1908.
Lebrun, Jules, maire, 20, rue Rouget-de-Lisle. 1908.
Lebrun, Louis, professeur-adjoint au Lycée, 8, rue du Puits-Salé. 1907.
Ledeuil, professeur au Lycée Rouget-de-Lisle. 1920.

Digitized by Google

MM.

LEJAY, Albert, chef de service à la Trésorerie générale, 12, rue Richebourg. 1913.

LETOREY, Alfred, licencié en droit, 1, place Pasteur. 1912.

LIBOIS, Hippolyte, archiviste du département, 13, place de la Paix. 1882.

LOMBARD, Léon, professeur au Lycée Rouget-de-Lisle, route de Courbouzon. 1903.

MADERS, directeur d'Ecole, rue Saint-Désiré. 1920.

MAITRE, Paul, notaire, rue Brichard. 1918.

MARTEAU, Georges, commandant au 44e d'infanterie, boulevard des Dombes. 1913.

MERCIER, Charles, négociant, route de Conliège.

MICHEL, Eugène, licencié en droit, ancien avocat, 6, place Perraud. 1908.

MONOT, Emile, professeur de Première au Lycée, adjoint au maire, 10, place Perraud. 1888.

MOREAU, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées. 1920.

PROST, Henri, banquier, 14, rue Rouget-de-Lisle. 1899.

PROST, Maurice, banquier, 14 rue Rouget-de-Lisle. 1891.

ROBIN, sous-intendant militaire en retraite, 11, place de la Paix. 1918.

THEVENET, docteur en médecine, conseiller général, 37, rue du Commerce. 1912.

THEVENOT, proviseur du Lycée Rouget-de-Lisle. 1912.

Mme TROUILLOT, 4, place de la Paix. 1913.

VAGNIOT, Charles, docteur en médecine, route de Montaigu. 1909.

VIANNAY, Louis, inspecteur d'assurances, 14, rue des Cordeliers. 1913.

Dr VOGELIN, place de la Paix. 1919.

Digitized by Google

Membres résidant dans le département.

MM.

Aligny (le baron d'), conseiller général, au château de Montmirey-la-Ville. 1911.

Mme Arbez-Gindre, institutrice publique, au Vaudioux. 1911.

Berlier (le comte), à Châtillon-sur-l'Ain. 1886.

Berton, Paul, professeur honoraire de l'Université, à Arbois. 1914.

Besson, Henri, industriel à Dole. 1920.

Boilley, Emile, à Arbois. 1915.

Bonnotte, Edmond, à Saint-Lothain. 1885.

Bourgeat, (le chanoine), professeur honoraire à la Faculté catholique de Lille, à Dole. 1885.

Bourguignon, greffier de la justice de paix, à Moirans. 1903.

Bouveret, Jean, avocat à Dole. 1920.

Mme Alfred Brochet, à Dole. 1919.

Challan de Belleval, docteur en médecine, Le Chalet, Impasse Maria, 9, Marseille-St-Gigniez. 1874.

Chaumereau de Saint-André, capitaine en retraite, à Verges. 1920.

Chauvin, Léon, maire de Montain. 1913.

Chevrot, docteur en médecine, à Bletterans. 1896.

Chivré (le vicomte Urbain de), à Arlay. 1908.

Compagnon, Jules, docteur en médecine, à Montmirey-le-Château. 1899.

Mlle Crut, institutrice à Dole. 1920.

Cousança, Ernest, à Saint-Amour. 1900.

Desarbres, instituteur public, à Villevieux. 1913.

Epailly, à Miéry. 1912.

Favre, (le chanoine Eugène), directeur de la Maîtrise à Saint-Claude. 1908.

Digitized by Google

MM.

FEUVRIER, Julien, professeur honoraire de l'Université, archiviste de la ville et conservateur du Musée archéologique de Dole, à Dole-la-Bedugue. 1888.

FÉVRET, Louis, conservateur du Musée d'archéologie de Dole, à Azans. 1902.

GAGNEUR, Désiré, avoué à Dole. 1908.

GAILLARD, Alphonse, à Saint-Claude, 41, rue de la Poyat. 1912.

GAILLARD, M., instituteur public à Saint-Laurent-la-Roche. 1912.

GARDIEN, professeur de musique à Dole. 1917.

GRAND, Georges, capitaine, Services administratifs, à Beyrouth (Syrie), chez Mme Vve Grand, à Arbois. 1914.

GROSJEAN, Henri, à Clairvaux. 1900.

GROSPIERRE (l'Abbé), compositeur de musique, à Dole. 1919.

GUICHARD (le chanoine Xavier), curé de Dole. 1904.

GUYON, instituteur public à Vevy. 1908.

HÉTIER, François, industriel à Arbois. 1902,

HUGON, Edouard, instituteur en retraite à Savigna. 1897.

JACQUES, Joseph, rue Claude-Fouillet, à Besançon. 1908.

JEANTET, Félix, à Saint-Lupicin. 1917.

JENOT, directeur honoraire d'école, à Saint-Amour. 1914.

JOLY, Louis, ingénieur agronome, à Montmirey-la-Ville. 1911.

JOVIGNOT, notaire, à Dole. 1920.

LARGER, docteur en médecine, à Dole. 1904.

LÉGEROT, docteur en médecine, à Beaufort. 1904.

MARAUX (l'abbé André), professeur au Séminaire de Courtefontaine (Jura) par Bians (Doubs). 1904.

Digitized by Google

MM.

MARCHANDON DE LA FAYE, propriétaire à Château-Chalon.

MAILLET, professeur, Chaux-des-Crotenay. 1920.

MALPAS, Victor, et Mme MALPAS, industriel, à Dole (La Bedugue). 1920.

MEYNIER (l'abbé), curé d'Arinthod. 1920.

MIODON, Louis, conservateur du Musée de Champagnole. 1908.

MOLLANDIN, capitaine au 1er escadron du train des Equipages, à Lille.

MONNIER, Léon, publiciste, à Dole. 1914.

MONNIER, André, conseiller général, à Baudin.

MONTRICHARD (le comte de), au château de Montmirey-la-Ville.

PALLUY, Jean, rue des Arènes, à Dole. 1912.

PINAULT, Louis, capitaine en retraite, 27, rue d'Orgemont, à Salins. 1904.

PIROUTET, Maurice, professeur au Collège, rue du Pavillon, à Salins. 1902.

PLANTET, Eugène, secrétaire honoraire d'ambassade, à Montmorot et rue Hamelin, 28, à Paris. 1890.

POTARD, instituteur public, à Charcier. 1913.

PROTET, percepteur, à Moirans. 1919.

RIGOULET, instituteur public, à Fort-du-Plasne. 1913.

ROBERT, ancien magistrat, à Domblans. 1880.

ROMAND, Louis, docteur en médecine, à Champagnole. 1908.

Mme Marguerite HENRI-ROSIER, rue des Templiers, à Dole. 1911, et M. HENRI-ROSIER, industriel, à Dole. 1920.

REVERCHON, employé de banque, à Morez. 1917.

ROUCHE, docteur en médecine, à Salins. 1915.

SARLIN-GRÉVY, à Mont-sous-Vaudrey. 1919.

SAUVIN, Maurice, industriel, à Pont-de Poitte. 1913.

Digitized by Google

MM.

SAULÉ, Albert. docteur en médecine, à Petit-Noir. 1920.
THORAX, Ferdinand, propriétaire, à Saint-Lupicin. 1911.
VENTARD, professeur au Collège, 11, avenue de la Gare, à Dole. 1910.
VERNIER, directeur d'école honoraire, à Poids-de-Fiole. 1891.
VUILLERMET, François, directeur de la *Revue viticole de Franche Comté et de Bourgogne*, Poligny. 1891.
VUILLOT, avenue de Gray, à Dole. 1912.

73.

Membres correspondants.

MM.

ALBERT, Joseph, artiste-peintre, à Cuiseaux, (Saône-et-Loire). 1896.
AZAN, Paul, lieutenant-colonel, 21, Avenue de Suffren, Paris. 1902.
BÉRARD, Victor, directeur à l'Ecole des Hautes-Etudes, 75, rue Denfert-Rochereau, à Paris. 1890.
BERTHOD, chef de comptabilité à la Banque de France, à Arras. 1908.
Mgr BESSON, évêque de Lausanne et Genève, à Fribourg (Suisse). 1910.
BLONDEAU, Substitut du Commissaire du Gouvernement, près le Tribunal supérieur d'Alsace-Lorraine, à Colmar. 1899.
BOURDON, docteur en médecine, à Etrépagny (Eure). 1908.
BOUVIER, Louis-Eugène, membre de l'Institut, professeur au Muséum, 14, avenue Voltaire, à Maisons-Lafitte. 1906.
BROCHET, Jérôme, professeur au Lycée Victor-Hugo, à Besançon. 1914.

Digitized by Google

MM.

Brun, Xavier, professeur au Lycée, 5, rue Sainte-Catherine, à Lyon. 1904.

Bruchet, Max, archiviste du département du Nord, à Lille. 1914.

Chapoy, Edmond, avocat, à Marboz (Ain). 1910.

Chaudey, Conservateur des Forêts, à Valence. 1911.

Chavannes (Frédéric de), 10, Avenue de l'Opéra, à Paris. 1919.

Chevaux, Henri, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, 38, rue de Patras, à Tunis. 1890.

Clément (l'abbé Octave), Chanoine de Notre-Dame de Paris, 6, rue Guynemer, à Paris. 1890.

Cordier, professeur de dessin, à Louhans. 1914.

Cour, conseiller à la Cour d'appel, à Besançon. 1897.

Courtot, Pierre, 9, rue Théodule-Ribot, à Paris-XVII^e^. 1919.

Courtot, Jean, 9, rue Théodule-Ribot, à Paris-XVII^e^. 1919.

Coutil (de l'Eure), Léon, ancien Président de la Société préhistorique de France. 1915.

Mme David, professeur à l'Ecole normale d'institutrices de Vesoul. 1911.

Descher, Marc, publiciste à l'agence Havas, 51, rue Denfert-Rochereau, à Paris. 1914.

Fardet, administrateur colonial, en congé à Saint-Laurent (Jura). 1912.

Febvre, Lucien, professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg. 1913.

Gaurichon, Joseph, officier d'administration, 58, rue de la Fuye, à Tours. 1913

Gauthier, Emile, ingénieur, 67, boulevard de Charonne, à Paris. 1912.

Gauthier, Henry, procureur de la République, à Fougères. 1897.

Digitized by Google

MM.

GAUTHIER, Léon, archiviste aux Archives nationales, 1, quai aux Fleurs, Paris. 1913.

GAZIER, Georges, conservateur de la Bibliothèque municipale, 1, rue Gambetta, à Besançon. 1913.

GERMAIN, Léon, président du Tribunal du Puy. 1908.

GONOL, docteur en médecine, à Dole.

GUICHARD (le Dr), médecin-major, à Marrakech (Maroc) 1917.

GUIGAUT, Hippolyte, docteur en droit, à Louhans. 1863.

GUILLAUMOT, maître des requêtes au Conseil d'Etat, 18, place de Vaugirard, à Paris. 1918.

GUYENOT, mécanicien-chef de la marine, 7, boulevard Sainte-Colombe, Saint-Barnabé, à Marseille. 1911.

HUE, Edmond, vice-président de la Société préhistorique de France, 60, rue de la Pompe, à Paris. 1910.

JEAN, inspecteur primaire, à Chalon-sur-Saône. 1912.

JOUSSERANDOT, Louis, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque de la Sorbonne, à Paris. 1914.

LABLOTIER, archéologue, à Bourogne (Haut-Rhin). 1909.

LALOY, Léon, publiciste, 33, avenue des Gobelins, à Paris.

LALOY, Louis, publiciste, 17 *bis*, rue des Capucines, à Bellevue (Seine-et-Oise). 1918.

LAURENT-VIBERT, professeur d'histoire au Lycée Ampère, 15, boulevard du Nord, à Lyon. 1910.

LÉGER, Charles, 49, rue de Paris, à Meudon. 1912.

LEMOISNE, Paul, attaché au cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale, 1, rue de Richelieu, à Paris. 1906.

LONGIN, Emile, ancien magistrat, à Dijon et à Montagney (Hte-Saône). 1897.

LYAUTEY (le général), de l'Académie française, résident général de France au Maroc. 1913.

MAGNIN, Antoine, doyen honoraire de la Faculté des Sciences, à Besançon. 1893.

Digitized by Google

MM.

MAIRE, Victor, Président de la Société d'Emulation de Gray. 1909.

MARTIN, LOUIS, ancien professeur au Collège de Salins. 1914.

MOURAUX, Joseph, professeur au lycée de Dunkerque. 1910.

NOURRY, receveur des finances, à Etampes. 1913.

PICHEGRU, Georges, chef de service à la Banque de France, à Paris.

PERRENOT, Théophile, professeur au Lycée de Marseille. 1909.

PETITCLERC, Paul, géologue, à Vesoul. 1917.

RICHE, Attalé, professeur de géologie à la Faculté des Sciences de Lyon.

ROCHE, à Conliège. 1912.

ROLLIER, Louis, docteur ès-sciences, professeur au Polytechnicum de Zurich. 1909.

ROUX, Roger, juge au Tribunal civil de Belfort. 1910.

SCHARDT, Hans, professeur au Polytechnicum de Zurich. 1888.

SIROT, 1, rue des Bons-Enfants, à Dijon. 1902.

STOUFF, professeur à l'Université de Dijon, docteur ès-lettres. 1918.

VERNEREY, Charles, professeur au Lycée Victor-Hugo, 15, rue Fontaine-Ecu, à Besançon. 1909.

VINGTRINIER, avocat à la Cour d'Appel de Lyon. 1884.

VIRÉ, Armand, ancien président de la Société préhistorique de France, 8, rue Lagarde, à Paris. 1896.

65.

Membres résidant à Lons-le-Saunier.....	53
— — dans le département du Jura.	73
— correspondants.....	65
Total.....	191

Digitized by Google

LISTE

DES

Sociétés Savantes et des Revues correspondantes.

Depuis

1819. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.

— Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Aube, à Troyes.

— Société d'agriculture de la Marne, à Châlons-sur-Marne.

1820. Académie de Dijon.

1821. Académie de Mâcon.

— Société d'Emulation de l'Ain, à Bourg.

1837. Société scientifique, agricole et littéraire des Pyrénées Orientales, à Perpignan.

— Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône (Vesoul).

1863. Académie d'Aix, en Provence.

— Académie d'Arras.

— Société d'Emulation d'Abbeville.

— Académie de Metz.

— Comité des Sociétés savantes au Ministère de l'Instruction publique.

— Commission de météorologie de la Haute-Saône, à Vesoul.

— Société académique de Saint-Quentin (Aisne).

— Société archéologique de l'Orléannais, à Orléans.

Digitized by Google

1863. Société d'Emulation de Cambrai.
— Société d'Emulation du Doubs, à Besançon.
— Société d'Emulation des Vosges, à Epinal.
— Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.
1873. Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, à Chambéry.
1874. Société archéologique de Soissons.
— Société d'Emulation de Montbéliard.
— Société littéraire et archéologique de Lyon.
1875. Académie Stanislas, Nancy.
— Société belfortaine d'Emulation (Belfort).
— Société d'histoire et d'archéologie de Genève
— Société philotechnique de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle).
1881. Académie des sciences et belles-lettres de Lyon.
— Musée Guimet, à Paris.
— Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
1884. Société d'études des Hautes-Alpes, à Gap.
1887. Société nationale des antiquaires de France, à Paris.
— Société philomatique de Paris.
1909. Archives de la France Monastique, Revue Mabillon (Abbaye de Ligugé à Chevotogne, par Leignan, Belgique).
— Bibliothèque municipale de Besançon.
— Société Grayloise d'Emulation, à Gray.
1910. Bibliothèque municipale de Dole.
— Bibliothèque municipale de Salins (Jura).
— Société d'agriculture, sciences, belles-lettres d'Orléans.
— Société éduenne, à Autun.
— Société historique, archéologique, scientifique et littéraire « Le Bugey », à Belley.

Digitized by Google

1910. Société neuchâteloise de géographie, à Neuchâtel (Suisse).
— Société philomatique vosgienne, à Saint-Dié.
— Société des sciences de Semur (Côte-d'Or).
— Revue bibliographique « Polybiblion », 5, rue Saint-Simon, boulevard Saint-Germain, Paris.
1911. Société d'histoire naturelle et de palethnologie de la Haute-Marne, à Chaumont.
1912. Société des Beaux-Arts, de la Haute-Saône, à Vesoul.
1913. Société Gorini, à Belley.
Société d'archéologie de Beaune (Côte-d'Or).
Académie florimontane d'Annecy.
Académie d'agriculture, Paris.
Société des études historiques, Paris.
Société d'histoire du canton de Fribourg (Suisse).
Académie de Nîmes.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages
Procès-verbaux des séances	I-XXII
Emile Longin. — Un mariage au dix-septième siècle ; Marie de Ray	1
Abbé Bourgeat. — Y-t-il de la houille dans le Jura	51
Emile Longin. — Notes inédites sur la Conquête de la Franche-Comté	61
Emile Monot. - Dans la Cathédrale de Mayence	85
Emile Monot.— Une âme d'enfant ; Gilbert Tiennot.	101
P. Guichard. — Le Jura Pittoresque	109
Abbé Maurice Perrot. — L'abbé Paul Brune (Bio-Bibliographie	131
Liste des Membres de la Société	165
Liste des Sociétés correspondantes	175

Digitized by Google

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE L. DECLUME, LONS-LE-SAUNIER

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
611
.J8
S6
Ser. 10
v. 3-5

Digitized by Google

3 2108 05839 4878

Digitized by Google